ESTIMATES

Correctional Service Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The Report on Plans and Priorities provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The Departmental Performance Report provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring Report on Plans and Priorities.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/36-2005
ISBN 0-660-62944-5

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Correctional Service Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Approved by

The Honourable A. Anne McLellan, P.C., M.P.
(Minister of Public Safety and Emergency Preparedness)

Table of Contents

		Page
SECTION 1	**OVERVIEW**	**1**
	Minister's Message	1
	Commissioner's Message	2
	Management Representation Statement	4
1.1	*Summary Information*	*5*
1.2	*Summary of performance in relationship to departmental Strategic Outcomes, Priorities and Commitments*	*6*
1.3	*Overall Departmental Performance*	*12*
SECTION 2	**ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES**	**24**
2.1	*Care and Custody Program Activity*	*24*
2.1.1	*Security Sub-Activity*	*25*
2.1.2	*Health Care Services Sub-Activity*	*31*
2.1.3	*Institutional and Accommodation Services Sub-Activities*	*37*
2.2	*Rehabilitation and Case Management Program Activity*	*40*
2.2.1	*Case Management Sub-Activity*	*41*
2.2.2	*Program Development and Delivery Sub-Activity*	*47*
2.2.3	*CORCAN*	*53*
2.3	*Management Priorities*	*54*
SECTION 3	**SUPPLEMENTARY INFORMATION**	**60**
3.1	*Organizational Information*	*60*
3.2	*Financial Information*	*64*
SECTION 4	**OTHER ITEMS OF INTEREST**	**97**
4.1	*Research Reports*	*97*
4.2	*Incident Investigations*	*98*
4.3	*Glossary*	*100*

SECTION 1 OVERVIEW

Minister's Message

I am pleased to present the Performance Report for the Correctional Service of Canada (CSC). CSC is one of eight agencies within the Portfolio of the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC). The other agencies with the Portfolio are the Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Security Intelligence Service, the Canada Firearms Centre, the National Parole Board, and the Canada Border Services Agency. Within the Portfolio, the Department of Public Safety and Emergency Preparedness plays a key role in ensuring the coordinated development of policy for the Portfolio.

In the past year, the Department of Public Safety and Emergency Preparedness Canada and the Portfolio agencies have collaborated to ensure the effective coordination of activities and the setting of strategic priorities. CSC continues to contribute to a safe and just Canadian society by building partnerships and developing programs and services that improve offenders' chances for rehabilitation and safe re-entry into society as law-abiding citizens.

The Correctional Service of Canada and its officials continue to work with other organizations within my portfolio to better meet the needs of victims of federal offenders and enhance community safety.

I invite you to review the content of this report and, if you wish to provide feedback, please consult the list of departmental contacts. You can also obtain more information on the Department's Internet site, at www.psepc-sppcc.gc.ca.

The Honourable A. Anne McLellan
Minister of Public Safety and Emergency Preparedness

Commissioner's Message

In *Canada's Performance 2005 Report,* the Government of Canada outlined, its central goal to improve the quality of life of Canadians. The Correctional Service of Canada (CSC) contributes directly to this goal through its public safety agenda. This report describes the context in which CSC carries out its mandate and reflects the progress CSC has made around identified priorities and plans.

CSC directly contributes to public safety through actively encouraging and assisting offenders to become law abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure, and humane control. In doing so, the Service faces a number of internal and external challenges. More specifically, offenders under the Service's jurisdiction:

- have more extensive histories of violence than 5 years ago;
- are more likely to have mental health problems than other Canadians;
- exhibit a high prevalence of substance abuse and infectious disease; and
- are aging which may result in an increased prevalence of health problems.

In addition, Aboriginal offenders continue to be disproportionately represented and assessed as higher risk and higher need, and women offenders require different types of interventions and accommodation strategies.

Changes in legislation have also resulted in new pressures. For example, CSC now manages more offenders associated with gangs or organized crime and offenders under Long Term Supervision Orders. This more complex offender profile requires more integrated interventions. At the same time, the increase in offenders receiving short sentences of less than three years adds to the challenge of preparing them for safe release.

While these challenges remain, CSC has continued to see the impact of its work around key priorities and plans. More specifically, in 2004/05 there was:

- a decrease in major security incidents within institutions including assaults on staff;
- fewer minimum security escapees than anytime in the last five years;
- an increase in the number of seizures of most types of drugs commonly smuggled into institutions;
- a continued high success rate for offenders supervised in the community. 94% of approximately 14,500 offenders on conditional release did not commit a crime while under supervision. For those who did, five percent committed non-violent offences and 1 percent committed violent offences; and
- an increase in the number of Aboriginal offenders receiving reintegration support within Aboriginal communities with 71 offenders being transferred to the community under Section 81[1] agreements in 2004/05.

[1] Section 81 agreements permit CSC, in partnership with Aboriginal communities, and with the consent of the offender, to transfer the responsibility for the care and custody of the offender to an Aboriginal community.

While CSC's results are encouraging, we have more work ahead to fully meet the expectations of Canadians. On October 6, 2004, CSC experienced a loss when a Yellowknife Parole Officer was the first community employee to be killed in the line of duty. The impact of this tragedy must continue to be felt on an organizational level. In addition to a full review of community supervision practices, a joint CSC-USGE Advisory Committee on Community Staff Safety has been instituted to ensure that dialogue about the safety of staff is a continuous priority matter for both employees and management. Results from deliberations will be raised at the most senior level of the organization.

I invite you to review this report and I welcome any comments or feedback.

Lucie McClung
Commissioner, Correctional Service of Canada

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2004/05 Departmental Performance Report for the Correctional Service of Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the preparation of 2004/05 Departmental Performance Reports:*

- it adheres to the specific reporting requirements;
- it uses an approved Program Activity Architecture (PAA);
- it presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- it provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- it reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Lucie McClung
Commissioner, Correctional Service of Canada
September 6, 2005

1.1 Summary Information

Our Mandate

The purpose of the Correctional Service of Canada, as set out in the *Corrections and Conditional Release Act*, is to contribute to the maintenance of a just, peaceful and safe society by:

- Carrying out sentences imposed by courts through the safe and humane custody and supervision of offenders with sentences of two years or more; and
- Assisting in the rehabilitation of offenders and their reintegration into the community as law-abiding citizens through the provision of programs in penitentiaries and in the community.

Our Mission

The Correctional Service of Canada, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, contributes to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure, and humane control.

The Mission is guided by the following values:

Our Core Values

Core Value 1	We respect the dignity of individuals, the rights of all members of society, and the potential for human growth and development.
Core Value 2	We recognize that the offender has the potential to live as a law-abiding citizen.
Core Value 3	We believe that our strength and our major resource in achieving our objectives is our staff and that human relationships are the cornerstone of our endeavour.
Core Value 4	We believe that the sharing of ideas, knowledge, values and experience, nationally and internationally, is essential to the achievement of our Mission.
Core Value 5	We believe in managing the Service with openness and integrity and we are accountable to the Minister.

Total Financial Resources ($ millions)

Planned	Authorities	Actual
$1,661.4	$1,708.0	$1,659.6

Total Human Resources

Planned	Actual	Difference
14,613	14,530	(83)

1.2 Summary of performance in relationship to departmental Strategic Outcomes, Priorities and Commitments

Strategic Outcomes	2004/05 Priorities Commitments	Type	Planned Spending	Actual Spending	Expected Results and Current Status
Offenders are safely and effectively accommodated and reintegrated into Canadian Communities	Reduce the negative impacts of substance abuse on offender behaviour during incarceration and upon release		21.2	20.9	• CSC's participated in the Federal Initiative to address HIV. In 2004/05, the first year of the Initiative, additional funds provided to CSC helped anchor health promotion activities at reception centres and supported the development of a Safer Tattooing Practices Pilot Initiative for introduction at selected sites in fiscal year 2005/06. • Other health promotion activities, including the Peer Counselling Program and Choosing Health in Prison, also underwent revision and updating.

Strategic Outcomes	2004/05 Priorities Commitments	Type	Planned Spending	Actual Spending	Expected Results and Current Status
	Reduce the risk of transmission of infectious diseases		14.4	15.2	• 512 inmates are currently on the Methadone Maintenance Treatment Program. • Through partnership in the renewed Canadian Strategy on HIV/AIDS enhanced health promotion activities minimizing the risk of transmission of infectious diseases in the inmate population and in the community. • Initiated staff training for the safer tattooing pilot at six designated sites (Atlantic, Cowansville, Bath, Rockwood, Matsqui Institutions and Fraser Valley Institution for Women). • Health intake assessments completed on all offenders within 48 hours of admission. • Health services delivered within the context of professional community standards and availability. • Over 16,000 escorted and unescorted temporary absences granted to offenders for medical reasons. • Multi-year plan launched for system-wide accreditation of health services.
	Optimize the provision of accredited mental health care services		0.8	0.7	• Protocol developed for assessment of characteristics and behaviours associated with FASD.

Strategic Outcomes	2004/05 Priorities Commitments	Type	Planned Spending	Actual Spending	Expected Results and Current Status
	Improve safety and security in maximum security institutions		1.2	0.7	• Climate Indicator and Profiling System tracks how population profiles change and identifies institutional climate risk. • Developed a Strategic Intelligence Model to manage the problem of gangs and organized criminal groups. On March 31, 2005 CSC had 1,047 inmates affiliated with various criminal organizations. • Developed new standard maximum security housing unit and maximum security re-development plan to manage incompatible populations. • Specific design changes implemented to improve monitoring of offenders. • Policy implemented to require all front-line Correctional Officers to carry handcuffs.
	Improve integration of, and access to, intelligence and information networks within the new Public Safety and Emergency Preparedness portfolio		7.6	7.1	• Partnership established with Integrated Threat Assessment Centre in the Canadian Security Intelligence Service. • Increased information-sharing connectivity with criminal justice partners.
	Enhance operational strategies to control the supply and reduce the demand for drugs		6.5	4.7	• Intelligence initiatives and interdiction measures increased the number of seizures of most types of drugs.

Strategic Outcomes	2004/05 Priorities Commitments	Type	Planned Spending	Actual Spending	Expected Results and Current Status
	Expand the range of interventions to address targeted offender needs		7.5	4.1	• Integrated Correctional Intervention Strategy implemented to manage highly disruptive and threatening offenders. • Research indicates an 11% reduction in federal admissions and 20% reduction in new federal conviction among offenders who participated in cognitive skills training programs demonstrating correctional programming has an impact on re-offending.
	Enhance community capacity to support safe and timely reintegration		56.5	59.4	• 71 Aboriginal offenders transferred to the community under the Section 81 agreements. • Partnerships established to build correctional capacity in the north to meet needs of Inuit offenders.
	Strengthen citizen and community engagement and criminal justice partnerships in correctional endeavours		3.5	4.5	• Citizen Advisory Committees established in parole offices, increasing the number from 97 to 105 in total. • 41 contributions provided, representing a total expenditure of $1.4M, including funds to build community capacity and support infrastructure improvement for new community residential facilities. • Exchange of Service Agreements renewed and new agreements established.

Strategic Outcomes	2004/05 Priorities Commitments	Type	Planned Spending	Actual Spending	Expected Results and Current Status
	Improve offenders' potential for rehabilitation through more integrated and targeted interventions		1.0	0.7	• 94.5% success rate for offenders transferred from a higher security to a lower security level institution. • Nearly 90% of offenders did not return to a federal penitentiary during the first two years after the expiry of their sentence. Of those who did, 5.3% were convicted of a non-violent offence and 5.9% with a violent offence. • 94% of offenders on conditional release are not convicted of committing a crime while under supervision. For those that are, 4.9% were convicted of a non-violent offence and 1% of a violent offence. • 99.98% of ETA's, 99.68% of UTA's and 98.87% of work releases were completed without a problem. • CORCAN Community Employment Centres provided important services to meet offenders' employment needs and contributed to their re-integration. A total of 3,311 offenders received services from the employment centres and 1,143 were placed in paid jobs.

Strategic Outcomes	2004/05 Priorities Commitments	Type	Planned Spending	Actual Spending	Expected Results and Current Status
	Enhance safety and health in the workplace		13.8	9.8	• Workplace injuries remained stable. • Employee Assistance Program (EAP) supported by 466 peer referral agents and 463 Critical Incident Stress Management (CISM) peer helpers.
	Modernize and share tools and research-based approaches in support of effective performance		1.5	1.9	• Source of expertise in the international justice and corrections communities. During 2004/05 CSC made 14 technical visits to other countries, at their request, to provide assistance.
	Improve strategies to support continuous individual and organizational learning		22.2	23.5	• Consolidation of learning resources into a single organization. • Compliance with National Training Standards. • Training by Addictions Centre and Canadian Centre on Substance Abuse (CCSA).
Total			**157.7**	**153.2**	

1.3 Overall Departmental Performance

Operating Environment

The Correctional Service of Canada (CSC) is an agency of the portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC). The portfolio brings together key federal agencies dedicated to public safety. It is designed to address a continuum of risks to the safety and security of Canadians – from crime affecting the lives of individuals, to natural disasters, to terrorism and other threats to national security. The portfolio allows for a continuum of service delivery from prevention to response, including for example, emergency preparedness, crime prevention, border management, emergency response, law enforcement, corrections, and parole.

What we do

- *Administer sentences of 2 years or more*
- *Prepare every inmate for safe and timely release*
- *Supervise offenders on conditional release and Long-Term Supervision* Orders

The legislative framework governing CSC is the *Corrections and Conditional Release Act* (CCRA). Protection of the public is the paramount consideration in all decisions relating to treatment and release of offenders. CSC is also guided by numerous other Acts, regulations, policies, and international conventions in the delivery of its services.

Scope of Operations

CSC is responsible for administering court-imposed sentences for offenders imprisoned for two years or more. This includes managing institutions of various security levels and supervising offenders under conditional release in the community. On any given day in 2004/05, CSC was responsible for approximately 12,600 offenders in federal custody and approximately 8,200 offenders serving part of their sentence in the community under supervision. CSC also provides post-sentence supervision of offenders with court-imposed Long Term Supervision Orders (LTSOs).

Federally Managed Facilities

- *54 penitentiaries*
- *16 community correctional centres*
- *71 parole offices*

CSC has a presence from coast to coast – from large urban centres with their increasingly diverse populations to remote Inuit communities across the North. CSC manages penitentiaries, treatment centres, Aboriginal healing lodges, community correctional centres, parole offices, an addictions research centre, five regional headquarters, a correctional management-learning centre, staff colleges, and a national headquarters. In addition to federally operated facilities, CSC partners with community-based, non-government organizations that run approximately 200 community-based residential facilities across the country. Specialized correctional services and programs are also provided through a variety of exchange of service agreements with provincial and territorial correctional and justice authorities, as well as with Aboriginal communities.

CORCAN, a Special Operating Agency[2] of CSC, provides work and employability skills training to offenders in federal institutions to enhance job readiness in our communities. It also offers support services in 34 employment locations across Canada to assist parolees in securing employment upon release. Services are provided through partnership contracts internally (CSC and CORCAN) as well as externally.

CSC employs approximately 14,500[3] staff across the country, and strives to maintain a workforce that reflects Canadian society. Two occupational groups for the most part exclusive to CSC represent over half of all staff employed in the operational units. The CX, or correctional officer group, comprise 41% of staff, while over 13% are WPs, that is parole and program officers. The balance of CSC's workforce reflects the variety of skills required to operate institutions and community offices, from health care workers to electricians to food service staff, as well as staff providing corporate and administrative functions at the local, regional and national levels.

Workforce

- *Approx. 14,500 employees of which*
- *87% work in our institutions and in the community*

Partnerships

As one component of the larger criminal justice system, CSC works closely with its partner agencies at the federal level in the PSEPC portfolio, particularly the National Parole Board, the Royal Canadian Mounted Police, the Correctional Investigator and PSEPC's Community Safety and Partnerships Branch. Other key relationships include those with the Departments of Justice, Indian and Northern Affairs, Health Canada and the Public Health Agency of Canada. Moreover, CSC has forged a partnership with the newly formed Integrated Threat Assessment Centre (ITAC), which is housed in the Canadian Security Intelligence Service in Ottawa.

A number of partnerships and collaborative arrangements have also been established at the national, regional and local levels with provincial and territorial jurisdictions. One such example is the Canada/New Brunswick Correctional Services Co-ordination Agreement. This agreement allows the transfer of higher risk provincial offenders to federal custody, maximizing the use of institutions across jurisdictions; resulting in less duplication and greater access to rehabilitative programs. It provides for a planned increased investment in and access to community programs and services thereby benefiting Canadians, both in cost-savings and enhanced public safety. Additionally, memoranda of understandings (MOUs) between local Police Services and CSC have improved intelligence data aimed at safer institutions and communities.

[2] Special Operating Agency (SOA) is an operational unit of a department that functions within a framework agreement approved by the Deputy Minister, the Minister and the Treasury Board.
[3] This does not include casuals, terms or students.

CSC also partners with Aboriginal communities in the establishment of Healing Lodges and in the development of release plans, under Sections 81 and 84 of the CCRA.[4] A recent internal evaluation has indicated that these partnerships are having a positive influence on the movement of Aboriginal offenders to lower security levels, enhancing their opportunities for discretionary release, and generally improving the life chances for Aboriginal offenders.[5]

Also significant to CSC operations are external advisory bodies, such as Citizen Advisory Committees (CAC), the Health Care Advisory Committee, the National Aboriginal Advisory Committee and the Interfaith Committee. These groups provide advice on operations and act as a link between communities and the Service.

CSC supports various community partners through its contribution program. In 2004/05, CSC provided 41 contributions (excluding the Aboriginal Contribution Program) for a total of $1.4 million in funding. In addition, CSC contracted with a number of non-government organizations for the provision of residential services for offenders in the community, using the services of approximately 200 different community residential facilities for which CSC paid about $48 million.

The Service continues to benefit from the support of approximately 7,000 volunteers annually who contribute their time in providing tutoring, visits, sports, social, and spiritual activities. A 2004 evaluation of CSC's volunteer program initiatives confirmed that volunteers provide essential support to CSC's activities, support that cannot be provided through any other means. It is estimated that volunteers provide support services valued at more than $12 million yearly[6].

Correctional Approach

Criminological research repeatedly demonstrates that the approach outlined in the CCRA of gradual and controlled release of offenders to the community, when it is safe to do so and with proper supervision and support, is the best way to ensure the short- and longer-term safety of our communities. Offenders who have benefited from targeted interventions are less likely to commit new crimes.[7]

CSC uses research-based[8] approaches across the full continuum of an offender's sentence. The following four key activities comprise CSC's correctional strategy:

[4] For more information on Section 81 and 84 agreements and Aboriginal initiatives, visit http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/correctional/abissues/know/12_e.shtml

[5] *Effective Corrections Evaluation: Aboriginal Reintegration Report* will be available fall 2005 at: www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

[6] This is based on an average wage replacement value of $22, using an average of 2.5 hours per week volunteer time.

[7] Motiuk, L. et al. *The Safe Return of Offenders to the Community-Statistical Overview*, CSC Research Report, SR-4, April 2003 www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_e.shtml

[8] CSC's research committee is responsible for reviewing and recommending the annual research plan. Membership includes academics, stakeholders, other federal departments and provincial representatives.

- A comprehensive, intake assessment to determine security risk and needs, and initial placement to an institution at the appropriate security level. The assessment informs a multi-disciplinary correctional plan for treatment and intervention throughout the sentence. This assessment includes a review of information on the impact of offenders' crimes on victims, police reports, judges' comments on sentencing and other information, which provides a comprehensive picture of the individual.
- Institutional accommodation and intervention to address the individual's risk for re-offending, including the delivery of research-based programs that are demonstrated to be effective in reducing recidivism. A multi-faceted intervention model offers a broad range of programs varying in intensity and designed to match offenders' needs to enhance treatment effectiveness.
- Risk re-assessment at specific points throughout the sentence to assess progress against the correctional plan, and recommend any changes to the plan. In addition, in preparing assessments for offenders eligible for conditional release, CSC obtains input from the community, including police and victims where appropriate. These assessments inform both CSC's and the National Parole Board's decisions on, for example, transfers, temporary absences, and conditional release.
- Community supervision to provide community-based programs and interventions to continue to address the offenders' needs and risks and monitor their progress. Preparation for transition to the community includes notification to police of all releases from penitentiaries. Victims who have so requested also receive notification.

The Strategic Context: Internal and External Factors

CSC is currently facing a number of internal and external challenges flowing largely from the changing offender profile[9] and from recent changes to the Criminal Code. An increase in the number of gang-affiliated offenders, the prevalence of infectious disease and those with mental health disorders all require more complex, integrated interventions. The Service must also address changes in sentencing patterns (more offenders are receiving short sentences) and a significant increase in the number of offenders with Long Term Supervision Orders.

At the same time, many communities, upon which CSC has always been dependent to provide support to offenders in their reintegration, lack the capacity to do so. This means that CSC's community corrections must find ways to compensate. While CSC can bridge some gaps in the short-term, an investment in long-term community capacity is required to assist offenders' reintegration efforts, and ultimately community safety. Responding to these changes is particularly difficult given that most of CSC's resources are used for non-discretionary or fixed costs, leaving limited flexibility for policy and program changes or investments that could yield longer term safety. Enhancing the capacity of CSC's partners and community citizenry to provide support services and assistance is critical to an integrated approach to public safety.

[9] Boe, R. et al. *The Changing Profile of the Federal Inmate Population: 1997 and 2002* CSC Research Report, No. R-132 2002 www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/reports_e.shtml

On the other hand, the creation of the new portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness continues to provide the Service with opportunities to strengthen its capacity to work with other departments, agencies and levels of governments and to leverage its resources through innovative partnerships.

The following sections outline more specifically, the challenges that CSC faces and the priorities and plans that have been developed to address these challenges.

The Link to Canada's Performance[10]

The central goal of the Government of Canada, as indicated in *Canada's Performance 2005: The Government of Canada's Contribution*, is to improve the quality of life of Canadians. All government policies, programs and activities are directed toward this key objective. Canada's Performance 2005 is structured around three main policy areas – Sustainable Economy, Canada's Social Foundations, and Canada's Place in the World. This year's report also features a special overview of the government's efforts to support improvement in the well-being of Aboriginal Peoples. As indicated below, CSC contributes both directly and indirectly to Canada's Social Foundations under the Government of Canada's outcomes of Safe and Secure Communities and Healthy Canadians with access to quality health care.

CSC Link to Canada's Performance

Government of Canada Outcome	Direct	Indirect
Safe and Secure Communities	• Decreased levels of crime and victimization by offenders through the delivery of programs and services that reduce recidivism. • Enhanced community capacity to deliver programs and services that meet the needs of at-risk populations, through partnerships and formal arrangements with the voluntary sector. • Enhanced Intelligence gathering and information sharing capacity both internally and with Criminal Justice Partners which has allowed for a more cooperative response to ensuring security in safety in institutions and communities.	Maintain safe and secure communities. Reduced social costs of crime. Safe and secure communities.
Healthy Canadians with access to quality health care	• Infectious diseases surveillance and control within federal penitentiaries. • Provision of harm reduction programs, which contribute to offenders' ability to reduce high-risk behaviour. • Interdiction procedures that reduce the amount of illicit drugs getting into institutions.	Enhanced public health. Reduced costs to the health care system.

[10] Available at www.tbs-sct.gc.ca

In addition, CSC contributes to the Government's cross-cutting theme on Aboriginal Peoples in the following way:

Direct	Indirect
• Aboriginal community capacity development, and engagement in the development and delivery of correctional services for Aboriginal offenders; • Improved health status of Aboriginal offenders; • Culturally-appropriate accommodation options for safe transition to communities; • Enhanced participation in education programs; • Development of employment and employability skills.	Improved life chances for individual Aboriginal offenders; Healthier and more economically viable Aboriginal Communities; Enhanced Aboriginal relationship with the Government of Canada.

Performance Summary

Consistent with Treasury Board guidelines for fiscal year 2004/05, CSC's Report on Plans and Priorities was prepared using the Strategic Outcomes established in the Planning, Reporting, and Accountability Structure (PRAS). Since publication, Treasury Board has introduced the Management Resources and Results Structure (MRRS). The intent of this revised structure is to provide a standard, government-wide approach to planning, reporting on policy, resources, expenditures and results. A key component of the MRRS is the Program Activity Architecture (PAA), which replaces the PRAS.

To facilitate the transition to the new PAA and improve results-based reporting for Canadians, CSC's performance is presented using the new Program Activities of the PAA, Care and Custody and Rehabilitation and Case Management. Under the PAA, management priorities and plans are being integrated into CSC's two Program Activities. However, to highlight the results achieved in this area, the priorities and plans under Corporate Management will be reported on separately for this year.

The following tables outline how the priorities and plans for Fiscal Year 2004/05 have been mapped against the PAA.

Priorities Fiscal Year 2004/05

Business Line	Priorities	PAA Activity
Care	• Reduce the negative impacts of substance abuse on offender behaviour during incarceration and upon release;	Care and Custody
	• Reduce the risk of transmission of infectious diseases;	Care and Custody
	• Optimize the provision of accredited mental health care services;	Care and Custody
Custody	• Improve safety and security in maximum security institutions;	Care and Custody
	• Improve offenders' potential for rehabilitation through more integrated and targeted interventions;	Rehabilitation and Case Management
	• Improve integration of, and access to, intelligence and information networks within the new Public Safety and Emergency Preparedness portfolio;	Rehabilitation and Case Management
	• Enhance operational strategies to control the supply and reduce the demand for drugs;	Care and Custody
Reintegration	• Expand the range of interventions to address targeted offender needs;	Rehabilitation and Case Management
	• Enhance community capacity to support safe and timely reintegration;	Rehabilitation and Case Management
	• Strengthen citizen and community engagement and criminal justice partnerships in correctional endeavours;	Rehabilitation and Case Management
Corporate Management	• Enhance safety and health in the workplace;	Under Management Priorities and the two Program Activities
	• Modernize and share tools and research-based approaches in support of effective performance;	Under Management Priorities and the two Program Activities
	• Improve strategies to support continuous individual and organizational learning;	Under Management Priorities and the two Program Activities

Plans Fiscal Year 2004/05

Business Line	Plan	PAA Sub Activity
Care	• Implement initiatives that contribute to the management of addictions and the reduction of the harmful consequences of drug use in support of Canada's Drug Strategy;	Health Care Services
	• Develop a protocol for assessing the characteristics and behaviours associated with Foetal Alcohol Spectrum Disorders (FASD), the types of interventions required and staff related training needs;	Health Care Services
	• Enhance health promotion approaches;	Health Care Services
	• Provide support services for chronically ill offenders and those requiring palliative care;	Health Care Services
	• Engage communities as partners in the continuum of care for offenders transitioning from institutions into the community;	Health Care Services
	• Develop and implement an enhanced health care quality assurance framework in CSC's institutions;	Health Care Services
	• Put in place an automated health information system;	Case Management
	• Identify mechanisms to eliminate exposure to second hand smoke in institutions;	Management Priorities
	• Provide more targeted mental health treatment;	Health Care Services
Custody	• Adjust front-line operational routines, as required;	Security
	• Enhance strategic intelligence approaches that address the risks posed by offenders, including implementation of the enhanced Security Intelligence Officer Training Program;	Security
	• Contribute to the development of a comprehensive Public Safety and Security Information Sharing and Interoperability project;	Security
	• Implement CSC's Sustainable Development Strategy Revision 2003;	Accommodation Services

Business Line	Plan	PAA Sub Activity
	• Review current accommodation and capital plan to better meet the needs of the changing offender population;	Accommodation Services
	• Expand the range of accommodation measures for men and women offenders upon release;	Accommodation Services
	• Integrate approaches to security, case management, and programming for offenders presenting similar risk/needs profiles, by security level;	Program Development and Delivery
	• Maximize the structured use of time for offenders;	Case Management
Reintegration	• Test and implement an integrated security, case management and programming approach targeted to groups of disruptive offenders in maximum security institutions;	Case Management
	• Implement restorative justice approaches that foster conflict resolution and the healing of offenders, victims, their families and their communities;	Program Development and Delivery
	• Implement approaches to addressing the needs of Inuit offenders;	Case Management
	• Implement the Government response to the recommendations of the Canadian Human Rights Commission's *report Protecting Their Rights, A Systemic Review of Human Rights in Correctional Services for Federally Sentenced Women*;	Case Management
	• Enhance the role of Aboriginal communities in providing effective alternatives to incarceration and community supervision (complementing the Government Urban Aboriginal Strategy and the Aboriginal Human Resources Development Strategy);	Case Management
	• Engage citizens in building safer and healthier communities;	Program Development and Delivery
	• Where relevant, review current exchange of service agreements with provinces and territories;	Accommodation Services

Business Line	Plan	PAA Sub Activity
	• Strengthen partnerships with criminal justice partners and other federal agencies; (Police services, PSEPC agencies)	Security
	• Renew the Offender Management System, as part of the Canadian Public Safety Information Network;	Case management
	• Enhance the employment and employability of offenders during incarceration and upon release;	CORCAN
Corporate Management	• Enhance processes and practices to ensure a safe, healthy and supportive workplace;	Management Priorities and the two Program Activities
	• Attract, select, and develop diverse knowledge workers consistent with the Government's Human resources Modernization Approach;	Management Priorities and the two Program Activities
	• Conduct policy research related to CSC strategic challenges;	Management Priorities and the two Program Activities
	• Implement knowledge management initiatives to support informed and timely decisions;	Management Priorities and the two Program Activities
	• Implement the Management Accountability Framework across CSC;	Management Priorities and the two Program Activities
	• Develop and implement alternative approaches to service delivery;	Accommodation Services
	• Develop leadership strategies and a career continuum through training coaching, mentoring and support tools for continuous learning and development;	Management Priorities and the two Program Activities
	• Provide support to staff to manage the challenges of the correctional environment;	Management Priorities and two Program Activities
	• Support Canada's foreign policy priority in human rights and criminal justice matters.	Management Priorities and two Program Activities

CSC planned to spend $1,199.9 million annually for the Care and Custody Program Activity. Likewise, for the Rehabilitation and Case Management Program Activity, CSC allocated $399.9 million annually (excluding costs of services provided by other departments and non-respendable revenue).

Financial information displayed in Section 2, Analysis of Program Activities, is a recalculation of the 2004/05 expenditures to ensure compatibility with Program Activities in the PAA. Budgetary allocations for the Management Priorities have been distributed across the two Program Activities – Care and Custody and Rehabilitation and Case Management.

Financial Tables in Section 3 are presented using the Planning, Reporting and Accountability Structure to facilitate Canadians and Parliamentarians understanding the links to the Main Estimates, Report on Plans and Priorities and Public Accounts and to ensure consistency in reporting. Where applicable, they are also presented under the PAA structure as recalculations of the PRAS Tables.

Strategic Outcome, Program Outcome and Management Priorities

The following chart presents CSC's overall strategic outcome, the two Program Activities that contribute to it and CSC's priorities as they now appear under the PAA. CSC will report on specific plans and key performance indicators at the sub-activity level. Priorities and financial data will be presented at the Program Activity level.

STRATEGIC OUTCOME

OFFENDERS ARE SAFELY AND EFFECTIVELY ACCOMMODATED AND REINTEGRATED INTO CANADIAN COMMUNITIES

PROGRAM ACTIVITY

CARE AND CUSTODY

PROGRAM OUTCOME

Administering a sentence through reasonable, safe, humane custody

PROGRAM PRIORITIES

- Reduce the negative impacts of substance abuse on offender behaviour during incarceration and upon release;
- Reduce the risk of transmission of infectious diseases;
- Optimize the provision of accredited mental health care services;
- Improve safety and security in maximum security institutions;
- Improve integration of, and access to, intelligence and information networks within the new PSEPC portfolio
- Enhance operational strategies to control the supply and reduce the demand for drugs.

PROGRAM ACTIVITY

REHABILITATION AND CASE MANAGEMENT

PROGRAM OUTCOME

Assisting in the safe rehabilitation and reintegration of offenders into communities

PROGRAM PRIORITIES

- Expand the rage of interventions to address targeted offenders needs;
- Enhance community capacity to support safe and timely reintegration;
- Strengthen citizen and community engagement and criminal justice partnerships in correctional endeavours;
- Improve offender's potential for rehabilitation through more integrated and targeted interventions.

MANAGEMENT PRIORITIES

Enhance safety and health in the workplace, Modernize and share tools and research-based approaches in support of effective performance; Improve strategies to support continuous individual and organizational learning

Note: Priorities are assigned to the program outcome to which the primary contribution is made, although they may impact on both.

SECTION 2 ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES

The strategic outcome for the Correctional Service of Canada (CSC) is that *"Offenders are safely and effectively accommodated and reintegrated into Canadian communities"*. This strategic outcome is achieved through two Program Activities. The first is Care and Custody and the second is Rehabilitation and Case Management. As mentioned in Section 1, plans, priorities and results have been grouped under these two activities.

2.1 Care and Custody Program Activity

Description of Program Activity: Administering a sentence through reasonable, safe and humane custody.

Care and Custody includes a wide range of activities that address the health and safety needs of offenders. Specifically, care includes meeting inmates' basic needs, such as food, clothing and mental and physical health care. Custody involves security issues within institutions and in the community, including secure facilities, drug interdiction, appropriate offender placement and movement control practices to prevent incidents related to offender incompatibilities and risk.

Expected Result: Reasonable, safe, secure and humane custody.

Care and Custody includes the following key sub-activities: Security, Health Care Services, Institutional Services and Accommodation Services.

For fiscal year 2004/05 the priorities associated with this Program Activity included:

- improve safety and security in maximum security institutions;
- enhance operational strategies to control the supply and reduce the demand for drugs;
- reduce the negative impacts of substance abuse on offender behaviour during incarceration and upon release;
- reduce the risk of transmission of infectious diseases; and
- optimize the provision of accredited mental health care services.

The total planned and actual spending and human resource allocations related to achieving the plans for this activity was:

2004-2005 Care and Custody Financial Resources ($ millions)

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$1,199.9	$1,224.3	$1,161.0

2004-2005 Care and Custody Human Resources

Planned	Authorities	Actual
10,960	N/A	10,898

2.1.1 Security Sub-Activity

Ensuring public safety while protecting the rights of all Canadians is fundamental to the Service's mandate. Specific plans and activities for the security sub-activity for 2004/05 included:

Adjust front-line operational routines, as required.

Throughout the fiscal year, CSC undertook a number of initiatives in order to continue to improve the safety and security of inmates, staff and the public. More specifically, these included:

- a review of all inmate correctional plans at maximum security facilities;
- introduction of enhanced movement control procedures by all institutions;
- the addition of Assistant Warden Security Programs positions in maximum security facilities;
- the development and implementation of the Climate Indicator and Profiling System (CIPS) which allows maximum-security institutions to track factors that contribute to institutional risk and make adjustments to prevent incidents;
- the provision of front-line staff information sessions related to gang management to enhance the dynamic security of the institutions;
- the provision of specialized training for Parole Officers in the community, following the tragic murder of a parole officer in Yellowknife;
- additional regular planned institution-wide searches; and
- the implementation of policy to require all front line Correctional Officers in maximum, medium, and multi-level security institutions to carry handcuffs.

Enhance strategic intelligence approaches that address the risks posed by offenders, including implementation of the enhanced Security Intelligence Officer Model.

The importance of the strategic intelligence model and continued retraining of CSC staff is particularly significant given the growth in organized crime as reflected in offender gang affiliations:

- As of March 31, 2005 1,664 offenders (1,047 incarcerated and 617 supervised in the community) were associated with, or members of, a gang or criminal organization (this represents 8% of the overall CSC offender population).
- In 2004/05, 14% of the major incidents occurring in institutions for the fiscal year had some level of involvement of one or more inmates with affiliations to a gang or an organized criminal group[11]. In the community the figure is 7%.

CSC's approach to managing the problem of gangs and organized criminal groups is one that entails interdiction and intervention strategies. In 2004/05 a model for strategic intelligence in CSC was introduced and initial training of staff is now complete. The implementation of this model will support a strategic intelligence capacity where standardized processes will be put in place to ensure the better sharing of information within CSC and with partners and stakeholders. The improved monitoring and analyzing of incidents, reports, and intelligence will assist in detecting and preventing violence, drugs and criminal or gang-related activities inside institutions in the near future.

Contribute to the development of a comprehensive Public Safety and Security Information Sharing and Interoperability Project and Strengthen partnerships with criminal justice partners and other federal agencies (e.g., police services, PSEPC agencies).

As part of the Government's commitment to the overall improvement of criminal justice organizations' information-sharing capacity, CSC is increasing connectivity with other criminal justice partners. Examples of partners being connected include privately owned community residential facilities (CRF), contract supervision agencies, provincial corrections and parole organizations as well as police services. Eventually, the courts, crown attorneys, and the Canada Border Services Agency will also be allowed similar access. To date the following CRFs and Community Assessment and Parole Supervision Offices (CAPS) have been connected:

- 100% of the Atlantic Provinces CRFs and 62% of the CAPS;
- 87% of Québec's CRFs and 100% of the CAPS;
- 100% of British Columbia's and the Yukon Territory's CRFs and CAPS;
- 91% of Alberta's CRFs and 100% of the CAPS;
- 50% of Manitoba's CAPS; and
- 13% of Ontario's CRFs.

[11] *Major Security Incidents in the Institution, 2004-05*, Security Branch, Correctional Service Canada

InfoPol, an information-sharing initiative that provides police with access to pertinent information on federal offenders, was also expanded during last fiscal year. As of March 2005, 1,040 users in CSC's five regions were connected. All major police forces were also connected and a plan was developed to connect smaller police forces and RCMP detachments.

Other information-sharing initiatives were also undertaken with Passport Canada, the Canadian Border Services Agency, Ontario's sex offender registry and the Canadian Centre for Justice Statistics.

Initiatives were also implemented to support a secure network that will enable the electronic sharing of intelligence information across organizations (SINET) and improve CSC's disaster recovery capacity.

Key Performance and Other Indicators

The initial results of the plans and activities described above are encouraging. As the key performance indicators show, CSC significantly improved results in a number of areas.

Major Institutional Incidents

In 2004/05, there were approximately 18,600[12] offenders incarcerated at some point over the year with a total of 55 major security incidents, a significant decrease from the previous year (81).

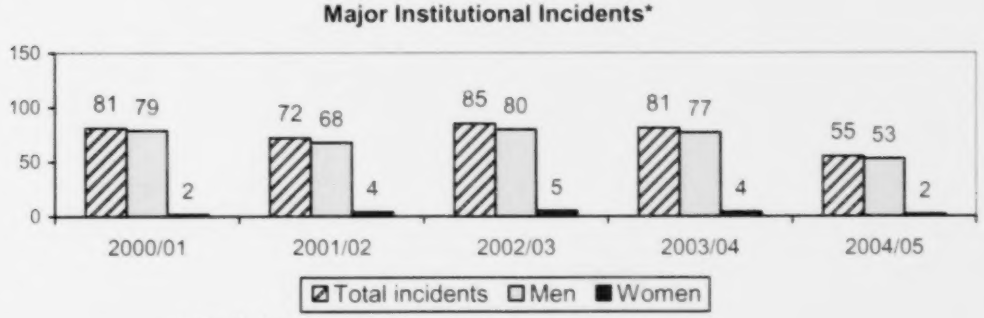

**Excludes escapees from minimum security.*
Source: CSC Corporate Reporting System, April 10, 2005.

[12] Institution flow-through population includes both federal and provincial offenders that were incarcerated for at least a day in a federal institution during the fiscal year.

Further detail on the major institutional incidents is presented below:

Major Institutional Incidents Details*

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Murders – Staff	0	0	0	0	0
Murders – Inmates	0	1	2	8	3
Attempted Murder – Inmates	0	1	2	0	0
Hostage Takings/Forcible Confinements	5	2	3	1	2
Inmate Suicide	9	13	12	11	9
Major Assaults on Staff	3	3	0	0	1
Major Assaults on Inmates	54	31	51	43	31
Major Inmate Fights	0	7	11	7	6
Major Disturbances	8	9	4	8	1
Escapees Maximum/M-L/ Medium Security Institutions	2	5	0	2	2
Escapees from Escort	0	0	0	1	0
Total Major Security Incidents	**81**	**72**	**85**	**81**	**55**
Rate Per 1,000	**4.4**	**3.9**	**4.6**	**4.4**	**3.0**

As indicated below, through the better management of the inmate population and increased dynamic security the Service has been making progress to reduce the number of escapees from minimum-security institutions.

Escapees from Minimum Security*

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Escapees Minimum	80	56	48	54	31
Rate per 1,000	15.2	10.7	9.8	10.8	7.3

Total Number of Escapees by Year*

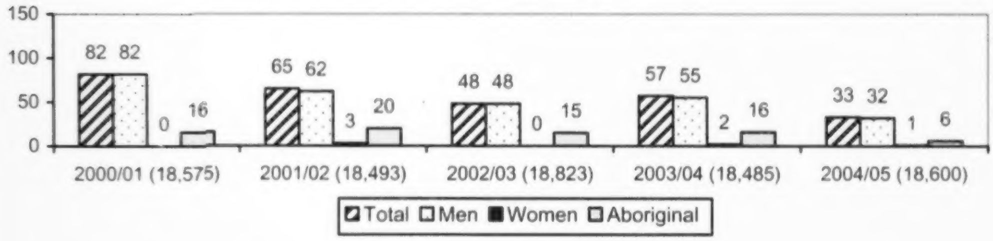

**Source: CSC Corporate Reporting System, April 10, 2005*

Of the 33 escapees, 31 were re-captured and two are still at large. In 2004/05, the number of known crimes committed by escapees was also lower than the previous year (7 and 16 respectively). Of the 7 crimes committed, the two most serious were robberies. Those re-captured spent, on average, 25 days at large.

Another key element of major institutional incidents is assaults on staff resulting in major injury. CSC takes assaultive behaviour seriously. As a matter of policy, the police are notified and there are consequences for such behaviour through the internal discipline system and/or through outside charges being laid.

Injuries Reported as a Result of Assaults on Staff

Type of Injury	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Major [13]	3	3	0	0	1
Minor [14]	99	89	90	85	62
Rate per 1,000 staff	**8.1**	**7.3**	**7.1**	**6.7**	**5.0**
Source: CSC Corporate Reporting System, April 10, 2005					

Institutional Drug Seizures

The Service has strengthened its focus on a drug-free environment in all correctional centres and units. Drug use has serious implications for the health and safety of CSC staff, offenders and the public. CSC's interdiction activities include: non-intrusive searches of visitors using metal detectors, ion scanners, drug dogs, and searches of cells, buildings, grounds and offenders. These interdiction measures are necessary given the high percentage of federal offenders who self-identify at intake with substance abuse problems (80%)[15], the number of inmates with criminal organization affiliations 1,047[16], and the high number of individuals entering and leaving CSC's facilities on a daily basis.

Institutional Drug Seizures

	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Miscellaneous pills (#)	1,894	2,979	3,769	4,788	3,999	4,955
Cocaine (grams)	159	355	180	159	128	272
Opiates (grams)	164	245	208	226	92	310
Alcohol and brew (litres)	8,918	8,246	9,576	8,731	12,358	8,707
THC (grams)	5,444	8,014	7,481	9,358	9,984	8,400
Opiates (pills)	509	482	1,011	1,570	2,267	2,237
Source: CSC - Offender Management System, April 10, 2005.						

[13] A major injury is one of a serious nature, which prohibits the victim's return to normal routine for any period of time.
[14] A minor injury is an injury that does not prevent the continuation of the victim's normal routine, such as minor abrasions, bruises, sprains etc.
[15] Motiuk, L. et al. *The Safe Return of Offenders to the Community-Statistical Overview*, CSC Research Report, SR-4, April 2003 www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_e.shtml
[16] Offender Management System – April 10, 2005.

Segregation

There are two types of segregation: voluntary and involuntary. In 2004/05, there were 5,322 admissions/re-admissions to involuntary segregation. This number is slightly lower than in 2003/04 (5,493). However, the number of admissions/re-admissions to voluntary segregation was higher (from 1,852 in 2003/04 to 1,899 in 2004/05). Both voluntary and involuntary segregation often involve re-admission of the same offender during any reporting period.

On average, the length of stay for involuntary segregation was 34.9 days in 2004/05, which is slightly up from the two previous years (34.6 days in 2003/04 and 29.6 days in 2002/03). The average time for voluntary confinement is 66.8 days, which is again slightly up from the two previous years (66.78 days in 2003/04 and 60.6 days in 2002/03).

The increase in time spent for both types of segregation is of concern and CSC is exploring options to reduce the length of stay. At the same time, central issues such as lack of alternatives for voluntary segregation, the availability of safe and secure options for the reintegration of involuntary cases and the responsiveness of the transfer process to manage the movement of these inmates are being revisited.

Offender Complaints and Grievances

The grievance system provides offenders with a pro-social mechanism for conflict resolution when the individual disagrees with a CSC decision, policy or its application.

CSC has received on average 21,000 complaints and grievances per year at all levels of the process over the past 5 years. In 2004/05, the Service received almost 19,000 complaints and grievances, a 9% decrease from the previous year and the lowest number in the past five years. A review of the data on grievances resolved at each level indicates that the majority, about 80%, are resolved within the institution. This result has been consistent for the past five years.

Offender Complaints to the Canadian Human Rights Commission

Offenders under CSC's jurisdiction who are Canadian citizens or legally present in Canada have the right to file a complaint with the Canadian Human Rights Commission (CHRC) when they feel that they have been discriminated against based on one of the 11 prohibited grounds of discrimination listed in the *Canadian Human Rights Act*.

As illustrated in the figure below, there were 34 complaints filed by offenders with the CHRC during 2004/05 out of a potential of 26,658 offenders, which equates to a ratio of 1.3 complaints per 1,000 offenders. This is a slight increase from the 31 complaints filed in 2003/04. Thirty-two individuals accounted for the 34 complaints, based on 50 different grounds[17]: religion (15), race/colour/national or ethnic origin (13), disability (12), retaliation (4), sex (4), family status (1) and age (1).

[17] The number of grounds exceeds the number of complaints filed as more than one ground is listed in some complaints.

In addition to the 34 new complaints to the CHRC, 39 complaints were carried over from previous fiscal years, bringing the total number of offender-related CHRC complaints managed by CSC to 73 in 2004/05. Of these, 60 were closed by the CHRC in 2004/05 and no human rights violations were identified. The remaining 13 complaints remain active.

2.1.2 Health Care Services Sub-Activity

The CCRA requires that CSC provide every inmate with essential health care and with reasonable access to non-essential mental health care. This assists them in participating in correctional programs that will contribute to their reintegration and to public health and safety. While health care costs are a concern for all Canadians, inmate health costs are higher than the average because of higher rates of mental health problems, substance abuse, other unhealthy practices, and infectious diseases such as HIV and Hepatitis C. Additional cost factors also include the security conditions under which health care services are delivered. Based on a recent study[18], inmates, compared to Canadian society, were found to be:

- more than twice as likely to smoke;
- 30 times more likely to inject drugs;
- 2 to 10 times more likely to have an alcohol or substance abuse disorder;
- more than twice as likely to have been infected with Hepatitis B virus;
- more than 20 times more likely to have been infected with Hepatitis C virus;
- more than 10 times more likely to have been infected with HIV;
- more than twice as likely to have had any mental disorder;

[18] *A Health Care Needs Assessment of Federal Inmates in Canada*, Canadian Journal of Public Health, April 2004.

- 8 times more likely to die of suicide;
- at a 45% increased risk of premature death relative to the general population; and
- more likely to be treated for chronic conditions such as diabetes, cardiovascular conditions and asthma.[19]

Following the release of the Auditor General's Report on Pharmaceutical Services to federal clients including inmates of penitentiaries, CSC has joined five other departments responsible for providing health services to federal clients to work at establishing economies, common processes such as an audit tool, and drug utilization review procedures. An interdepartmental committee has been struck to steer the action plan through 2005/06.

Specific plans and activities to address, these and other offender health issues included:

Implement initiatives that contribute to the management of addictions and the reduction of the harmful consequences of drug use in support of Canada's Drug Strategy.

In an effort to continually improve measures to prevent and control infectious diseases, CSC works closely with both Health Canada and the Public Health Agency of Canada, receiving advice and support services for infectious diseases surveillance, prevention and control in institutions, and collaborating on the validity and reliability of the existing material related to research on needle exchange in prison. CSC's participation in the Federal Initiative to address HIV/AIDS in Canada is one example of this collaboration.[20] In 2004/05, the first year of the Initiative, additional funds provided to CSC helped anchor health promotion activities at reception centres and supported the development of a Safer Tattooing Practices Pilot Initiative for introduction at selected sites in fiscal year 2005/06. The objectives of the pilot are:

- to reduce risk behaviours as they relate to the transmission of infectious diseases in the inmate population, correctional staff members, and the community at large;
- to minimize the risk of injury to Correctional Service of Canada staff members;
- to educate offenders regarding the transmission of infectious diseases associated with illicit tattooing;
- to promote health and wellness; and
- to implement the pilot initiative while maintaining security.

During 2004/05, staff training for the one year pilot was initiated in six designated sites.

[19] *Focus on Infectious Diseases*, Correctional Service of Canada, Winter 2004 www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/hsbulletin/2003/no2/index_e.shtml
[20] For more information on the Federal Initiative to address HIV/AIDS in Canada visit: www.phac-aspc.gc.ca/aids-sida/hiv_aids/index.html

CSC also continued to manage addictions through the Methadone Maintenance Treatment Program (MMTP). The use of methadone is internationally recognized as an effective approach to dealing with severe opiate addiction. As of December 31, 2004, there were 512 inmates participating in the MMT Program and another 42 undergoing assessment for initiation of treatment. In the 2004 calendar year, 1,004 inmates had been monitored on the MMT Program. The introduction of an MMTP database system in 2004/05 will provide more detailed results data in future years. The cost of the program is over $6 million per year, of which $1 million is funded by the Canada Drug Strategy.

Develop a protocol for assessing the characteristics and behaviours associated with Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD), the types of interventions required and staff related training needs.

Offenders with FASD require more direct, intensive and frequent staff interaction because of behaviours associated with the condition such as impulsivity, short-term memory deficits and an inability to differentiate cause and effect. Given that FASD is a lifelong disability, there is a need for continuum of care and high-level intervention throughout the sentence and post-warrant expiry.

In 2004/05 CSC developed a tool for assessing FASD, which is currently being piloted in one institution. If the tool proves to be both valid and reliable, it will enable CSC to more accurately determine the number of offenders with FASD.

Also in 2004/05 a staff survey was completed and resulted in the identification of five priority areas for improvement. These included: staff awareness and knowledge of FASD; diagnosis; living environment for offenders with FASD; community involvement; and treatment.

Enhance Health Promotion Approaches.

CSC is committed to providing a safe and healthy environment for staff, offenders, and members of the public. For this reason the Service is seeking ways to increase its capacity to deliver health promotion to inmates to encourage healthy lifestyle choices.

In 2004/05 CSC made modest gains in expansion of both the core Peer Education Counselling Plan as well as the introduction of the Aboriginal Peer Program, entitled Circles of Knowledge Keepers. These efforts will continue in 2005/06.

CSC's Reception Awareness Program (RAP), was also strengthened through additional resources provided to reception centres. This program provides all newly admitted inmates with immediate information about health risks, healthy choices and the health services available in CSC institutions. In addition, inmates are encouraged to undergo testing, if appropriate, and they are informed about how to protect themselves and others against disease.

The Choosing Health in Prison Program also underwent revision and updating in 2004/05. New tools for all three programs will be introduced in 2005/06.

In addition CSC, with technical advice from the Public Health Agency of Canada, maintains an active Tuberculosis Prevention and Control Program that encourages testing and annual follow-up amongst the inmate population. Immunizations against Hepatitis A and B are also routinely provided.

Provide support services for chronically ill offenders and those requiring palliative care.

CSC continues to ensure that the medical needs of chronically ill offenders are addressed through:

- a case-by-case needs assessment;
- the application of CSC's Palliative Care Guidelines; and
- the introduction of an assessment tool at intake for all offenders over 50 years of age, with the objective of providing enhanced health assessments for that patient group.

As part of their mandate, Chaplaincy also provides palliative care support at both institutional and community levels as well as pastoral services for offenders who are hospitalized.

Engage communities as partners in the continuum of care for offenders transitioning from institutions into the community.

Linkages with public health and community organizations are in place to provide offenders with support services upon discharge. Follow-up treatment is arranged prior to release for those offenders who were receiving treatment for infectious diseases, chronic conditions, palliative care, drug addictions or mental health disorders.

During fiscal year 2004/05, work began on developing discharge-planning guidelines geared towards health caseworkers assigned to work collaboratively with releasing institutions and destination parole offices. These guidelines will be introduced in 2005/06.

Develop and implement an enhanced health care quality assurance framework in CSC's institutions.

CSC is committed to implementing a quality improvement process that will support the requirements for accreditation by the Canadian Council on Health Services Accreditation of all its health care units and hospitals. Limited initial site surveys have been completed in 2004/05 and it is anticipated that all sites will have been surveyed by the end of 2006.

Provide more targeted Mental Health treatment.

In 2004/05 CSC introduced a mental health strategy for offenders comprised of four elements: a comprehensive clinical mental health intake assessment of all offenders at admission; ensuring that all treatment centres meet consistent national requirements; provision of intermediate care for mentally disordered inmates in regular institutions, and a community mental health strategy.

Results to date include the implementation of psychiatric admission criteria in all treatment centres, the movement of programs for non-mentally disordered sex and violent offenders out of the treatment centres, and the development of action plans for the use of force with mentally disordered offenders.

The Government of Canada has set aside $29.5M over 5 years to fund the Community Mental Health component of the Strategy. The funds will be directed towards discharge planning, ambulatory care services, the employment of specialized mental health staff for Parole Offices, and annual mental health training for community staff.

Key Performance and Other Indicators

Health Intake Assessments

All offenders admitted to a CSC institution receive a health intake assessment within 48 hours of admission to assess the offenders' current state of health and prescribe treatment as necessary.

Provision of Health Care Services

Last fiscal year, all institutions completed three self-audits[21], encompassing the areas of consent to health services, health services, and suicide prevention. The completion of these reviews resulted in one policy change relating to suicide prevention. Commissioner's Directive 843, *Prevention, Management, and Response to Suicide and Self-Injuries*, was amended to provide clarification regarding what type of training is required for Correctional Officers and other staff members who are in direct contact with offenders, as well as how frequently this training should be provided.

Access to Essential Health Care

Throughout 2004/05 CSC granted over 16,000 escorted and unescorted temporary absences to offenders for medical reasons. The objective of these temporary absences was to ensure that offenders' essential health needs were met.

Reducing the transmission of infectious diseases

The effective control and management of infectious diseases in correctional facilities is essential to protect the health of inmates, staff and ultimately the public. The following table shows the estimated prevalence rates at the end of each calendar year.

[21] CSC implemented Management Control Frameworks (MCF) to permit senior management to perform self-audits to ensure compliance with law and policy.

Prevalence of Infectious diseases[22]

Infectious Diseases	December 2001	December 2002	December 2003	December 2004
HIV/AIDS	223 (1.8%)	251 (2.04%)	227 (1.86%)	182 (1.47%)
Hepatitis B	43 (0.3%)	30 (0.24%)	17 (0.14%)	16 (0.13%)
Hepatitis C	2,993 (23.6%)	3,173 (25.81%)	3,111 (25.54%)	3,303 (26.65%)
Sexually Transmitted Infections (STI)				
Chlamydia	23 (0.18%)	53 (0.43%)	58 (0.48%)	53 (0.43%)
Gonorrhoea	13 (0.10%)	20 (0.16%)	7 (0.06%)	11 (0.09%)
Syphilis	0 (0%)	3 (0.02%)	4 (0.03%)	10 (0.08%)
Other STI	35 (0.27%)	53 (0.43%)	85 (0.70%)	91 (0.73%)
Latent Tuberculosis Infection	2,658 (21.1%)	2,219 (18.8%)	Not yet available	Not yet available

Inmate Deaths by Cause

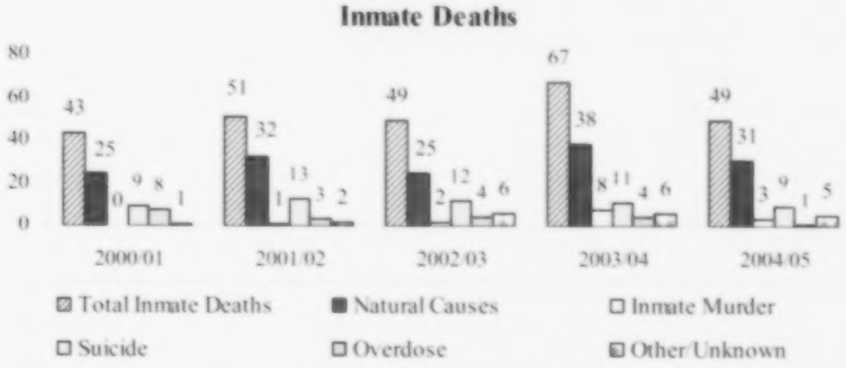

Source: CSC - Corporate Reporting System, April 10, 2005

Investigations are conducted into every inmate death to identify contributing factors to non-natural deaths with a view to preventing avoidable deaths through education, improved monitoring, and support for offenders. While there was a slight decline in the number of inmate suicides (9 as compared to a five year average of 11), it should be noted that suicide is almost four times more frequent among male offenders than men of the same age in Canadian society. All inmate suicides were male, including 4 Aboriginal inmates.

[22] CSC – preliminary unpublished data – Infectious Disease Surveillance System (IDSS).

2.1.3 Institutional and Accommodation Services Sub-Activities

CSC manages offenders' sentences through reasonable, safe and humane custody. This includes the provision of institutional services such as meals, clothing and supplies as well as safe, secure and humane accommodations.

Specific plans and activities associated with institutional services and accommodation services included:

Implement CSC's Sustainable Development Strategy Revision 2003

CSC's Sustainable Development Strategy (SDS) is aimed at ensuring that the health and safety of offenders, staff and the public are safeguarded, and that the environmental impacts of CSC's programs and operations are mitigated to the extent possible, consistent with Government-wide policy.

The Service published its Revision 2003, Sustainable Development Strategy (SDS), in February 2004. For progress against the commitments contained in the SDS Revision 2003 refer to Section 3, Supplementary Information, Table 18. An internal audit was completed in 2004 and results are due in fall 2005.[23]

Review current accommodation and capital plan to better meet the needs of the changing offender population.

One of CSC's challenges is an aging infrastructure, which increasingly requires significant investments in maintenance and upgrades due to changes to building and safety codes. Improvements in the management of offenders can also result in infrastructure costs, as older institutions are adapted to facilitate more innovative intervention and security strategies. During 2004/05 CSC initiated the following facility-related actions to address the emerging needs:

- A site-by-site review was conducted of all maximum-security institutions to implement infrastructure enhancements in the short to mid-term. Some of the activities already completed include changes to improve observation, installation of range cameras in all maximum institutions, and unit management changes. In addition, specific design changes were implemented in order to improve monitoring within recreation yards and visiting and correspondence areas. This program will continue for the next two fiscal years.
- A new standard, maximum security housing unit was developed to provide a safer, more secure and responsive housing unit through integrating inmate accommodation, case management, security, programming, specific inmate services and staffing at the unit level. Based on this new model, the planning and design of two new maximum-security housing units (at Saskatchewan Penitentiary and Kent Institution) was initiated during 2004/05.

---

[23] Sustainable Development Strategy (Environmental Management System) audit results will be published at www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/pa/toc_e.shtml

- The re-development of specific existing maximum-security institutions was advanced in the Long Term Capital Plan (LTCP). Planning activities relating to the re-development of Kent and Millhaven Institutions are scheduled to commence in 2005/06

Expand the range of accommodation measures for men and women offenders upon release.

As noted under the Health Care Services Sub-Activity, improved mental health care services for offenders residing in CCCs/CRFs is being implemented in fiscal year 2005/06 as a component of the Community Mental Health Strategy.

In addition, CSC completed the first phase of a three-phase study profiling CRF residents from 1997 to 2003. This study will compare offenders residing at CRFs to those in CCCs and in the community.

Develop and implement alternative approaches to service delivery.

A review of technical and facilities management practices was undertaken and changes initiated will be completed by the end of 2006/07. Refer to Section 3, Supplementary Information, Table 20 for further details on alternative service delivery activities.

Where relevant, review current exchange of service agreements with provinces and territories.

Exchange of Services Agreements (ESA) contributes to public safety through establishing formalized collaborations between federal, provincial and territorial jurisdictions. These agreements govern the transfer, temporary detention, and transportation of offenders. Details on new or renewed ESAs finalized during 2004/05 is available at Section 3, Supplementary Information, Table 20.

CSC also has Information Sharing Agreements with each jurisdiction in the country, as per section 23 of the *CCRA* and section 743.2 of the *Criminal Code*, which governs the exchange of offender sentencing information. The most recent agreement was signed with the Northwest Territories in March 2005.

Key Performance and Other Indicators

Clean Working and Living Environment as Per Recognized Standards

No significant areas of non-compliance or improvement were identified through the use of managers' self-audit tools.

Provision of Nutritious, Balanced Meals

CSC's per diem rate for feeding offenders was approximately $4.50 throughout last fiscal year.

A national review of the policies and practices related to the management of food services was completed and an action plan and recommendations were established for implementation in fiscal year 2005/06. These recommendations included: the development of a standardized management program to ensure consistency in the delivery of nutrition services to offenders; development of a regional four-week cycle (heart healthy) menu to ensure that the nutrient needs of offenders are being met and to promote healthier eating in the institutions, and establishing a five year replacement plan for food services infrastructure.

Provision of Clothing and Purchase of Personal Items

CSC has established policies, which regulate the provision of clothing to inmates and the purchase of personal items. No areas of policy non-compliance were identified during 2004/05.

Accommodations Meet All Legal and Policy Requirements

Single accommodation is the most desirable and appropriate method of housing offenders in an institution. At times, as a result of constant population management demands and a lack of alternatives, two offenders will be housed in cells intended for one (i.e., double-bunking).

Percentage of Offenders in Federal Institutions Sharing Cells Designed for One Offender

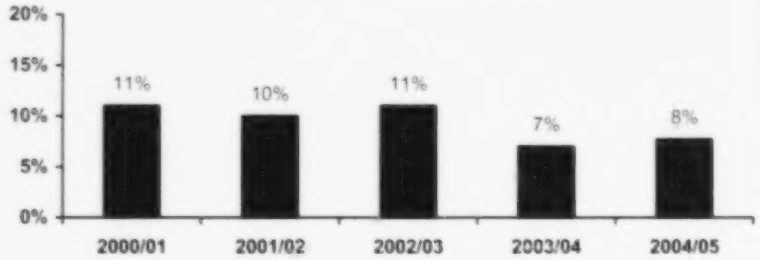

These year figures represent the rate at the end of each fiscal year.

Source: CSC - Offender Management System, April 10, 2005

2.2 Rehabilitation and Case Management Program Activity

Description of Program Activity: Assisting in the safe rehabilitation and reintegration of offenders into communities.

Case management begins when offenders enter the correctional system, and continues for as long as they are under supervision, whether in a penitentiary or in the community. Case management is closely aligned with rehabilitation. Incarceration and supervision alone do not produce the long-term changes that many offenders require in order for them to lead productive, law-abiding lives in the community. Correctional programs, in the institution and in the community, are necessary to help bring about positive changes in behaviour. These programs are aimed at addressing problems that are directly related to offender criminal behaviour and that interfere with their ability to function in society.

Expected Result: Safe reintegration into the community at the most opportune time consistent with the law.

Rehabilitation and Case Management includes the following key sub-activities: Case Management, Program Development and Delivery, Inmate Pay[24] and CORCAN.

For fiscal year 2004/05 the priorities associated with this Program Activity included:

- expand the range of interventions to address targeted offender needs;
- enhance community capacity to support safe and timely reintegration;
- strengthen citizen and community engagement and criminal justice partnerships in correctional endeavours;
- improve integration of, and access to, intelligence and information networks within the new Public Safety and Emergency Preparedness portfolio; and
- improve offenders' potential for rehabilitation through more integrated and targeted interventions.

The total planned and actual spending and human resource allocations related to achieving the plans for this activity was:

2004-2005 Rehabilitation and Case Management Financial Resources ($ millions)

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$399.9	$412.4	$421.6

2004-2005 Rehabilitation and Case Management Human Resources

Planned	Authorities	Actual
3,653	N/A	3,632

[24] There were no plans or priorities associated with Inmate Pay for 2004/05.

2.2.1 Case Management Sub-Activity

Case management practices and policies are developed to ensure that offenders' sentences are managed based on informed decision-making, that take into consideration interventions, risk management and, most importantly, public safety. To achieve this, all offenders are assessed and assisted throughout their sentence in order to ensure staff can provide the necessary interventions at the appropriate time.

Specific plans and activities for the Case Management sub-activity included:

Test and implement an integrated security, case management and programming approach targeted to groups of disruptive offenders in maximum-security institutions.[25]

The Integrated Correctional Intervention Strategy (ICIS) initiative combines three components – structural changes to the institution (i.e., the creation of three separate units – Orientation, Enhanced Structure and Reintegration); staff training in the Motivation-Based Intervention Strategy (MBIS) approach; and targeted interventions for inmates on the Enhanced Structure Unit (ESU) – in order to address challenges in maximum security settings. These challenges include the management of a small number of highly disruptive and threatening offenders, the timely delivery and completion of correctional programming, and promoting positive interactions between staff and inmates.

ICIS is currently being piloted at three maximum-security sites. To date, 815 staff at the pilot sites, as well as staff at maximum-security segregation sites and the Special Handling Unit (SHU), have participated in a 2-day MBIS training session and 310 have participated in a one-day refresher training.

Enhance the role of Aboriginal communities in providing effective alternatives to incarceration and community supervision (complementing the Government Urban Aboriginal Strategy and the Aboriginal Human Resource Development Strategy)[26].

In 2004/05 CSC, in consultation with Aboriginal Advisory Groups, developed a model for the continuous care of federally-incarcerated Aboriginal Peoples which recognizes the need to offer spiritual, cultural and traditional services within federal institutions as well as involving Aboriginal communities in all aspects of corrections to assist in the offender transition to community custody and/or supervision.

In institutions Pathways Healing Units continue to provide unique healing experiences for interested Aboriginal offenders. Initial indications are that participants are more likely to transfer to lower security, and thus enhance their opportunities for discretionary release. As well, there is a trend to lower rates of recidivism than in non-participants.[27] As a result, the capacity is being expanded from 108 beds to approximately 200 beds nationally.

[25] An Intensive Intervention strategy for women offenders has been in place since 2003 which addresses the risks, needs, and specialised interventions for women offenders classified at the maximum security level as well as training for staff working on these units.

[26] The initiatives discussed under this plan are also relevant to the Accommodation Services sub-activity.

[27] *Effective Corrections Evaluation: Aboriginal Reintegration Report* will be available fall 2005 at: www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

Through the use of Section 81 and Section 84 of the CCRA, Aboriginal offenders are released under the direct supervision or custody of Aboriginal communities. Since 2000, 324 Aboriginal offenders have been transferred to the community under Section 81 with 71 of those transfers occurring in 2004/05. To enhance community capacity in this area, CSC implemented Aboriginal Community Development Officers (ACDO) on a national basis. A study conducted by CSC following their introduction showed that there had been 175 release plans completed, compared to 12 previously and the rate of re-admission to a federal institution for offenders released under a Section 84 at the time was 6% compared to 10% for a match group of offenders.[28]

Implement approaches to address the needs of Inuit offenders.

Partnerships are being established to build correctional capacity in the North and meet the needs of incarcerated Inuit offenders. An agreement with the Labrador Inuit Association provides services to men from Labrador through the creation of a position for an Inuit person to work with the parole officer and assist with the delivery of institutional programs. Initial development of an accelerated population management strategy geared to addressing the needs of this small but unique population was also undertaken.

A research study on the *Needs of Inuit Offenders in Federal Correctional Facilities* was completed in June 2004.[29] It concluded that Inuit-specific programs and services would benefit Inuit offenders and that understanding the culture and communities is critical to the development of effective strategies for the reintegration of Inuit offenders back in their communities.

Implement the Government response to the recommendations of the Canadian Human Rights Commission's Report "Protecting Their Rights, A Systemic Review of Human Rights in Correctional Services for Federally Sentenced Women".[30]

In October 2004, CSC held a 3-day consultation with the groups that signed the initial complaint to the CHRC and also requested and received written feedback from inmates, staff, and community members. In February 2005, the Service released a detailed action plan that responds to every recommendation (and sub-recommendation) made by the CHRC. At the time, CSC also responded to the recommendations of the Third and Final Report on the Cross Gender Monitor. For further details on both reports and CSC's response refer to Section 3, Supplementary Information, Table 17.

---

[28] *Effective Corrections Evaluation: Aboriginal Reintegration Report* will be available fall 2005 at: www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

[29] Trevethan, S. et al. *The Needs of Inuit Offenders in Federal Correctional Facilities*, CSC Research Report 2004 No R-142 www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r142/r142_e.shtml

[30] *Protecting Their Rights: A Systemic Review of Human Rights in Correctional Services for Federally Sentenced Women* *www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/fsw/gender4/CHRC_response_e.shtml* and *www.chrc-ccdp.ca/legislation_policies/consultation_report-en.asp*

The CHRC has acknowledged the depth of the plan and awaits the annual progress reports that will be provided. Of particular note is the Service's efforts to develop a gender-informed[31] initial security classification instrument. The contract is currently out for bid. An objective, gender-informed Security Reclassification Scale for Women (SRSW) is also in the process of being implemented on a national basis.

Maximize the structured use of time for offenders

The structured use of time initiative is designed to ensure the productive use of an offender's entire day. A variety of activities are offered at each institution in evenings and weekends and all institutions establish concrete goals for the number of activities available and level of participation.

Renew the Offender Management System, as part of the Canadian Public Safety Information Network

As part of the Government's commitment to the overall improvement of criminal justice, organizations' information sharing capacity, CSC is in the process of renewing its offender management system (OMS). Now in its second decade of operation, OMS supports almost 9,000 users when it was originally designed for only 900. As a result, in May 2001, a $47 million renewal project was announced and will be the most comprehensive overhaul of the OMS in over ten years. In 2004/05, CSC completed its business requirements analysis, including consultations with respect to pre-post test measures. OMS itself has been migrated to the new technology platform.

Additional information on interoperability is available under the Security sub-activity.

Put in place an automated health information system.

The manual collection of offender health information severely limits CSC's ability to analyze, forecast and resource the health care needs of offenders. As a result, CSC, consistent with federal and provincial health information network initiatives, identified the need for an integrated, comprehensive health information management system capable of managing the health information of incarcerated inmates from admission through release back to the community. Last fiscal year, the Service made some gains in realizing this objective. Preliminary Project Approval for the procurement and implementation of a Health Information Management Module was obtained in March 2005, with an estimated implementation cost of $16 million. This project, which will run from April 2005 to March 2008, will provide automated offender health information, thus enhancing CSC's capacity to track and monitor health care delivery and treatment in an accurate and timely fashion.

[31] Such an instrument would be "gender-informed" when it incorporates information that is more relevant to women. While in the literature, many authors refer to certain variables/considerations as "gender-specific" (e.g., history of victimisation, parenting issues), they are more appropriately designated as "gender-informed" because they apply to both genders, though they may be more frequent or more salient for one particular group.

Key Performance and Other Indicators

Timely Case Preparation

Timely case preparation significantly contributes to the successful reintegration of offenders in the community. As a result, CSC monitors the timeliness of a number of key activities including: Correctional Plans (CP) and Post Sentence Community Assessments (PSCA). The on-time Correctional Plan completion rate is 82.1%. The on-time PSCA completion rate is 93%. Corrective action has been taken where deficiencies have been noted.

Readmission Rates after Sentence Completion

CSC and the National Parole Board (NPB) track rates of re-offending after sentence completion. The table below indicates the percentage of offenders re-admitted to CSC within two years of sentence completion.

Offender Success Rates within Two Years of Sentence Completion

Fiscal Year	All Offender			Aboriginal Offenders			Women Offenders		
	No Re-admissions	Violent Offence	Non-Violent Offence	No Re-admissions	Violent Offence	Non-Violent Offence	No Re-admissions	Violent Offence	Non-Violent Offence
1998/99	89.5%	5.7%	4.8%	87.4%	7.6%	5.0%	94.4%	1.9%	3.7%
1999/00	90.2%	4.9%	4.9%	85.5%	7.8%	6.7%	97.0%	2.0%	1.0%
2000/01	89.8%	5.5%	4.7%	85.9%	9.2%	4.9%	96.0%	1.8%	2.2%
2001/02	90.0%	5.1%	4.9%	89.5%	6.2%	4.3%	94.1%	2.1%	3.8%
2002/03	88.8%	5.3%	5.9%	85.2%	8.4%	6.4%	93.4%	2.9%	3.7%

Source: CSC Offender Management System, April 10, 2005

These figures are limited to re-admission to a federal institution. While approximately 11% of offenders return to CSC within two years of completing their sentence, approximately 36% will be convicted of a new crime, the majority receiving some type of provincial sentence.

Conditional Release Outcomes

The figure below indicates the percentage of offenders who had their conditional release revoked for either technical reasons or a new offence. Offenders on statutory release comprise the largest proportion of those revoked. Smaller proportions of those revoked are on day or full parole.

Revocation on Conditional Release for New Convictions

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Total Supervised	15,814	15,522	14,968	14,724	14,536
Revoked					
With violent offence	1.5%	1.4%	1.3%	1.3%	1.0%
With non-violent offence	6.5%	5.7%	5.5%	5.1%	4.9%
Technical Reasons	13.4%	13.7%	16.1%	15.8%	16.2%
Source: NPB CRIMS.[32]					

Completion of Successful Transfers

Another indication that CSC's ability to manage an offender's sentence is the success rate of offenders transferred to lower security levels. In 2004/05, 94.5% of offenders transferred from a higher security to a lower security level institution remained there successfully after four months. This is a similar rate to previous years.

Successful Transfers from Higher Security to Lower Security

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Percentage	92.2%	91.9%	94.4%	95.1%	94.5%
Source: CSC – Offender Management System April 10, 2005					

Temporary Absences and Work Releases

The *CCRA* provides for Temporary Absences (TAs), which allow offenders to participate in activities outside institutions, either with or without an escort. They are meant to serve administrative (e.g., for medical, legal and compassionate needs) or reintegration purposes (e.g., preparing offenders for release). These activities are part of the gradual release process, eventually leading either to parole or statutory release.

[32] The rates in this table are calculated by taking the total number of offenders that were in the community at some point during the year (flow-through) and dividing that by the number who committed new crimes or who were revoked, according to the NPB.

Work release, which provides opportunities for offenders to work away from the institution, generally involves a return to custody or a halfway house each day. These releases are granted by CSC and may be used for projects that directly meet the needs of the offender or that provide services to the community.

Almost 56,000 escorted temporary absences (ETAs), unescorted absences (UTAs), and work releases were granted in 2004/05. Of these, 99.98% of ETAs, 99.68% of UTAs, and 98.87% of work releases were completed without problems. This is similar to other years, indicating that these processes are well managed.

Conditional Releases

A gradual re-entry into society with appropriate support systems in place helps ensure that offenders' needs are met, and that the public is safe. Discretionary releases (e.g., day parole, full parole) are key in helping offenders reintegrate safely back into society.

The following figure illustrates the proportion of offenders who receive discretionary or non-discretionary releases as their first release. In the last five years the number of offenders being released initially on statutory release has increased, and this requires CSC to assess how best to re-align its interventions to address this trend.

Proportion of Offenders Receiving Discretionary or Non-Discretionary Releases as their First Release					
Release Type	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Day Parole	46.5%	41.4%	45.7%	45.2%	45.4%
Full Parole	3.2%	3.9%	3.9%	4.4%	4.1%
Stat. Release	35.9%	38.5%	46.7%	46.4%	46.6%
Warrant Expiry	3.4%	3.2%	3.8%	4.1%	3.9%
Source: CSC – Offender Management System April 10, 2005					

Charged with a Serious Offence in the Community

The following chart summarizes incidents over the past five years where offenders released under supervision were charged as a result of having committed a serious offence in the community. However, it does not reflect the court's final disposition and it is reasonable to assume that not all offenders charged will be convicted or will be convicted of a lesser offence.

Offenders Charged with Serious Offences in the Community

Offence	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05
Murder	6	10	9	4	12
Attempted Murder	10	10	5	8	4
Sexual Assault	33	10	21	14	15
Major Assault	60	65	72	61	59
Hostage Taking	1	1	0	1	2
Unlawful Confinement	7	0	4	4	1
Robbery	103	98	98	124	94
Other sensational [33]	31	19	29	19	21
TOTAL	251	213	238	235	208
Rate per 1,000	15.9	14.0	16.2	16.6	15.0

Source: CSC Corporate Reporting System, April 10, 2005

2.2.2 Program Development and Delivery Sub-Activity

CSC's objective is to provide programs that meet the needs of the federal offender population at the most appropriate time in the sentence. Addressing offender needs in this way contributes to their successful reintegration into the community.

Specific plans and activities for the Program Development and Delivery sub-activity included:

Integrate approaches to security, case management, and programming for offenders presenting similar risk/needs profiles, by security level.

There are a number of ongoing initiatives that integrate programs and case management. Two such examples include the Community Maintenance Program (CMP) and the Enhanced Program Management Project (EPMP).

The CMP provides an enhanced strategy for community follow-up and risk management. CMP was designed as the aftercare component for the majority of the Service's institutional correctional programs and to be readily available for offenders with low and moderate reintegration potential. It strengthens the case management and oversight of the offender while in the community.

One function of the EPMP is greater synchronization and information sharing between key front-line staff in the areas of need identification, case planning and program referrals. Specific results include the development of planning tools for case management to establish viable correctional plans against prioritized offender needs based on reintegration potential, program referral criteria and scheduling information by institutional security level for placement.

[33] Other sensational incidents include major drug seizures, arson, etc.

Implement restorative justice approaches that foster conflict resolution and the healing of offenders, victims, their families and their communities.[34]

As part of CSC's commitment to Restorative Justice, the Service collaborated with various communities in the delivery and development of 72 National Restorative Justice Week events.[35] In addition to the outreach activities conducted as part of National Restorative Justice Week, community-based chaplains who work with offenders, reported over 80,000 contacts last year in the areas of emotional support (68%), addictions counselling (36%), and medical/mental health support (21%).

CSC also under took the initial development of an Informal Conflict Management System (ICMS) for staff. This initiative will include, among other things, the identification of restorative techniques and tools.

Engage citizens in building safer and healthier communities.[36]

The success of CSC in reintegrating offenders into the community is enhanced by citizens and communities understanding the importance of their involvement in supporting the reintegration process. CSC engages citizens through a number of different programs and initiatives.

In 2004/05 the Service approved a total of 41 contributions to various community groups representing a total expenditure of $1.4 million.[37] A recent evaluation of the Service's contribution program confirmed that this funding facilitates a variety of initiatives that would not have otherwise been initiated.[38]

Similarly, an evaluation of CSC's volunteer program initiatives confirmed that volunteers provide essential support that cannot be provided through any other means.[39] The Service's 7,000 volunteers contribute their time in providing tutoring, visits, sports, social, and spiritual activities. It is estimated that volunteers provide support services valued at more than $12 million yearly.[40]

During 2004/05 CSC also supported volunteer Citizen Advisory Committees (CACs) in increasing their involvement through the establishment of three new national advisory committees, and new committees for Parole Offices. The new national advisory committees advice on policy matters related to maximum security, community, and restorative justice issues. A recent evaluation has highlighted the contributions CAC members make in the roles of observer, advisor and liaison with the public.[41]

---

[34] This plan currently appears under the Program Development and Delivery Sub-Activity of the PAA, however, the PAA structure is being reviewed which may result in changes in future years.

[35] For more information on Restorative Justice Week see the *Restorative Justice Week 2004* at: www.csc-scc.gc.ca/text/forum/restore2004/natrep_e.shtml

[36] This plan currently appears under the Program Development and Delivery Sub-Activity of the PAA, however, the PAA structure is being reviewed which may result in changes in future years.

[37] This does not include the National Aboriginal Contribution Program.

[38] Evaluation of the *National Contribution Programs*, when final, will be posted at www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

[39] Effective Corrections Volunteer Evaluation Report will be available this fall at www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

[40] This is based on an average wage replacement value of $22, using an average of 2.5 hours per week volunteer time.

[41] *Report on the Evaluation of Citizens' Advisory Committeess: CSC Perspective* available at: www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

Key Performance and Other Indicators

Institutional Program Enrolment vs. Completion

One way to prepare offenders for their release to the community is through the provision of appropriate programs prior to release. A number of studies have looked at the impact that correctional programming is having on re-offending. While some of the samples of participants were small, the results nevertheless offer encouraging indications that correctional programs do play a role in the reintegration process of offenders. For example, research has demonstrated an 11% reduction in federal re-admissions, and a 20% reduction in new federal convictions, among 1,444 offenders who participated in cognitive skills training programs. [42]

As indicated in the tables below, during 2004/05 fewer offenders enrolled in accredited and non-accredited programs than in previous years.[43] The overall reduction in enrolments is partly attributable to CSC's efforts to more specifically address offender needs, through the use of research-based, targeted, accredited programs. These accredited programs have replaced a multitude of other in-house programs. Currently there are approximately 18 accredited correctional programs within CSC. It should be noted that proportionately more offenders are enrolled in accredited programs than non-accredited programs now than in previous years.

Institutional Program Completion

	Institutional Accredited Programs Completion		Institutional Non-Accredited Programs Completion	
Fiscal Year	Program Participants	Program Completers	Program Participants	Program Completers
2000/01	7,416	5,595	4,914	4,014
2001/02	6,734	5,212	3,960	3,173
2002/03	6,932	5,372	3,638	2,876
2003/04	6,316	4,765	2,743	1,895
2004/05	5,580	4,078	2,242	1,443

Source: CSC - Corporate Reporting System, April 10, 2005.

[42] Motiuk, L. et al. *The Safe Return of Offenders to the Community-Statistical Overview*, CSC Research Report, SR-4, April 2003 www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_e.shtml

[43] Accredited programs are national, standard research-based programs designed to address specific offender needs with a goal of reducing recidivism and thus contributing to public safety. Non-accredited programs were developed in regions or institutions to address local offender needs.

Institutional Accredited Programs Completion – Aboriginal and Women Offenders[44]

	Aboriginal Offenders		Women Offenders	
Fiscal Year	Program Participants	Program Completers	Program Participants	Program Completers
2000/01	1,396	1,087	184	143
2001/02	1,151	906	211	163
2002/03	1,301	967	162	174
2003/04	1,233	870	65	57
2004/05	992	739	57	44
Source: CSC - Corporate Reporting System April 10, 2005.				

Institutional Non-Accredited Programs Completion – Aboriginal and Women Offenders

	Aboriginal Offenders		Women Offenders	
Fiscal Year	Program Participants	Program Completers	Program Participants	Program Completers
2000/01	1,667	1,229	519	392
2001/02	1,445	1,050	611	429
2002/03	1,286	850	445	363
2003/04	1,174	723	527	320
2004/05	1,192	719	471	345
Source: CSC - Corporate Reporting System April 10, 2005.				

The following table indicates the number of offenders who enrolled in and completed an educational program in an institutional setting. These programs are provincially accredited. A lower proportion of offenders complete an education program than complete other types of programming. One of the major reasons for this high dropout rate is due to population management issues (e.g., transfers to different institutions). This accounts for about one-half of those who do not complete educational programs. This is an area of concern for CSC and requires further examination.

[44] No institutional programs have yet been accredited specifically to address the unique needs of Aboriginal or women offenders but these are under development. This table shows the number of women and Aboriginal offenders who have taken general accredited programs.

Institutional Education Starts and Completions
Provincially Accredited

Fiscal Year	Enrolled	Aboriginal	Women	Completed	Aboriginal	Women
2000/01	11,432	**2,430**	**330**	5,037	**1,155**	**128**
2001/02	10,887	**2,190**	**313**	4,784	**1,019**	**116**
2002/03	11,406	**2,261**	**365**	3,025	**642**	**94**
2003/04	11,743	**2,327**	**752**	3,323	**749**	**261**
2004/05	10,997	**2,132**	**781**	3,240	**714**	**378**
Source: CSC - Corporate Reporting System April 10, 2005						

The following tables show the number of offenders who enrolled in and completed accredited and non-accredited programs while in the community.

Community Program Completion

	Community Accredited Programs Completion		Community Non-Accredited Programs Completion	
Fiscal Year	Program Participants	Program Completers	Program Participants	Program Completers
2000/01	2,498	1,552	1,672	1,321
2001/02	2,337	1,576	1,742	1,204
2002/03	2,701	1,429	1,882	911
2003/04	2,499	1,293	1,816	794
2004/05	2,243	1,247	1,954	920
Source: CSC - Corporate Reporting System, April 10, 2005.				

Community Accredited Programs Completion – Aboriginal and Women Offenders

	Aboriginal Offenders		Women Offenders	
Fiscal Year	Program Participants	Program Completers	Program Participants	Program Completers
2000/01	349	184	19	2
2001/02	418	236	56	30
2002/03	494	206	40	25
2003/04	433	159	24	14
2004/05	363	166	14	9
Source: CSC - Corporate Reporting System, April 10, 2005				

Community Non-Accredited Programs Completion – Aboriginal and Women Offenders

	Aboriginal Offenders		Women Offenders	
Fiscal Year	Program Participants	Program Completers	Program Participants	Program Completers
2000/01	310	245	69	44
2001/02	293	190	57	45
2002/03	298	155	56	34
2003/04	338	134	97	19
2004/05	309	152	129	53

Source: CSC - Corporate Reporting System, April 10, 2005

The following table indicates the number of offenders who enrolled in and completed education programs while in the community. These programs are provincially accredited.

Community Education Starts and Completions Provincially Accredited

Fiscal Year	Enrolled	Aboriginal	Women	Completion	Aboriginal	Women
2000/01	168	21	4	139	17	2
2001/02	241	28	10	150	23	4
2002/03	192	27	4	109	11	2
2003/04	194	29	6	81	23	1
2004/05	257	23	20	90	11	3

Source: CSC - Corporate Reporting System, April 10, 2005

2.2.3 CORCAN

CORCAN is a Special Operating Agency of CSC responsible for aiding in the safe reintegration of offenders in Canadian society. CORCAN provides employment and training opportunities to offenders incarcerated in federal penitentiaries and, for brief periods of time, to offenders after they are released into the community. CORCAN's surplus for 2004/05 was $3.6 million.[45]

The specific plan and activities associated with CORCAN are highlighted below:

Enhance the employment and employability of offenders during incarceration and upon release.

Providing the employment experience and the skills to become productive citizens in the community helps offenders succeed in their reintegration and reduces the risk of re-offending. Throughout 2004/05, CORCAN increasingly focussed its efforts on improving the job readiness of offenders on release. More specifically, in partnership with the Conference Board of Canada, CORCAN offered pilot Employability Skills programs at nine institutions (seven facilities for men and two for women). Offenders who completed the programs successfully received a Skills Solutions Certificate from the Conference Board that is recognized by community employers. Research conducted as part of the pilot process showed that offenders improved in all skill areas including attitudes and beliefs about work, communication skills and problem solving. Research also confirmed that participating offenders were able to transfer classroom knowledge to their work sites.[46]

In response to the recent report on women offenders from the CHRC a gender focus was also brought to the employment and employability programming for women, including skills building and the development of job opportunities in the community.

Key Performance and Other Indicators

Employment Training

Employment training was provided to 3,847 men and 80 women offenders in CORCAN shops. As well, through the various institutional work assignments training opportunities were provided to 12,387 men and 445 women offenders. It should be noted a single offender who had an assignment with CORCAN and institutional operations would be counted in both.

[45] For more information on CORCAN, including annual reports, visit: www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/corcan/home_e.shtml

[46] Employment and Employability Evaluation Report is available at www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

Certificates Earned

In 2004/05 CORCAN continued to emphasize the importance of short-term, third party vocational certificate programs as a tool to assist in job readiness. New programs were introduced across the country with the result that 5,494 certificates were earned by male offenders for vocational program completion (1,368 by Aboriginal offenders and 4,126 by non-Aboriginal offenders). A further 361 certificates were earned by women offenders (113 by Aboriginal offenders and 248 by non-Aboriginal offenders). These certificates covered a wide range of programs including: Basic Food Safety, WHMIS, Industrial Cleaning, Forklift Operation, First Aid, Traffic control Person, Sewing Machine Operator, Carpentry, Computer Skills, Bricklayer, Welding, Chainsaw Safety, and Employability Skills Training.

Access to Community Services

CORCAN operated 34 community employment centres across Canada under the Effective Corrections Initiative. Through these centres, 1,080 men and 63 women offenders were placed in jobs such as Construction, Food & Beverage Services, Janitorial Services, Trucking, Tourism, Manufacturing and Call Centres. In addition, 3,311 offenders received services through Community Employment Locations. A range of employment services was offered including career counselling, Internet job search, resume and letter preparation, and mock interview sessions.

Offender Community Employment

In 2004/05 CORCAN began tracking the overall employment rates of offenders in the community. This data will assist in the development of more effective community employment strategies in the future. Of the male offenders under supervision in the community, 64% are currently employed and 36% are unemployed. The situation for women offenders is less positive. Of the women offenders under supervision in the community, 49% are employed and 51% are unemployed.

2.3 Management Priorities

As noted earlier, under the Program Activity Architecture (PAA), Management Priorities and plans are being integrated into CSC's two Program Activities. To achieve the expected results against these priorities, CSC must have a representative, knowledgeable, productive and sustainable workforce.

For fiscal year 2004/05 the Management Priorities included:

- enhance safety and health in the workplace;
- modernize and share tools and research-based approaches in support of effective performance; and
- improve strategies to support continuous individual and organizational learning.

Specific plans and activities under corporate management included:

Enhance processes and practices to ensure a safe, healthy and supportive workplace

On October 6, 2004, a Parole Officer died in the line of duty in the home of a federal offender. Pending the results of an investigation by HRSDC and a joint investigation by CSC and NPB, precautionary measures were implemented to strengthen parole supervision practices and to intensify Community Parole Officers' safety. These measures included among other things: that two parole officers make home visits to offenders with a criminal history involving death or sexual assault, for at least the first three months of supervision; notification of local police service in advance of home visits in remote areas; the addition of community security intelligence officers in district offices; enhancement of communication capacity for parole officers while out of the office; the participation of all parole officers in annual community safety refresher sessions; and the inclusion of parole supervision practices as a standing item at regional Occupational Safety and Health Committee meetings.

As noted in the chart below, workplace injuries among CSC staff have remained relatively constant over the last four years.

Workplace Injuries among Staff Calendar Years 2001 to 2004

Type of Injury	2001		2002		2003		2004	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Death	0	0	0	0	0	0	1	0.007%
Disabling *	475	3.8%	514	4.2%	572	4.0%	569	3.9%
Minor**	1,234	9.9%	1,186	9.7%	1,406	9.8%	1,365	9.3%

* *Injuries requiring absence from work*

** *Injuries not requiring absence from work*

Another indicator of a healthy workplace is complaints lodged by employees under Section 127, and refusals to work lodged under Section 128 of the Canadian Labour Code Part II. The table below represents the activity in this area and the disposition of those complaints and work refusals.

Occupational Health and Safety Complaints and Work Refusals

Fiscal Year	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Employee Complaints (Section 127)	31	48	9	18
Refusals upheld by HRSDC (Section 128)	8	3	1	4
Refusals Dismissed by HRSDC (Section 128)	19	16	15	11

The following table shows the number of staff harassment complaints that have been submitted by fiscal year and the number that were founded. Corrective action was taken when complaints were assessed as founded.

Staff Harassment Complaints		
Fiscal Year	Number of Complaints Filed	Founded Complaints
2001/02	134	31
2002/03	142	25
2003/04	190	27
2004/05	194	17

Full implementation of the joint CSC/Union anti-harassment training for employees and managers this fiscal year was impacted by the ongoing collective bargaining between Treasury Board and the Public Service Alliance of Canada. In addition to providing this training, CSC will continue to develop suitable strategies and initiatives to address harassment and abuse in the workplace next fiscal year.

Attract, select, and develop diverse knowledge workers consistent with the Government's Human Resources Modernization Approach.

The *Public Service Labour Relations Act* and amendments to the *Financial Administration Act* came into effect on April 1, 2005. In preparation, CSC worked with stakeholders to increase awareness of the new legislation, consulted with bargaining agents to address new requirements, and prepared new delegations of authority in the area of human resource management. Communication and training activities were also undertaken for executives, managers and HR staff.

CSC also continued its efforts to develop national generic work descriptions (NGWD) although progress was slowed in 2004/05 as a result of new requirements and initiatives. CSC was required to revise generic statements of qualification following a Federal Court decision.[47] Efforts to further the use of NGWD across the Service will continue in the next fiscal year.

CSC believes that a workforce representative of cultural diversity is important and significant efforts are made to maintain a reflective workforce. As of March 31, 2005, CSC met or exceeded the workforce availability estimates for three Employment Equity (EE) groups. About five percent of CSC's staff is from visible minority groups, four percent are persons with disabilities, over six percent are Aboriginal and women make up almost 44 percent of staff. Despite the fact that more individuals from each of the four EE groups were employed by CSC in 2004/05, the Service no longer meets the workforce availability estimates for women. This can be attributed to increases in the proportion of women in the workforce. Women are well distributed in all job levels and categories.

[47] Additional information on federal court decision pertaining to *Carty vs. Attorney General of Canada* can be found at: www.psc-cfp.gc.ca/lhhr-lcrh/2004/04_07_e.htm

CSC remains committed to closing the gaps which still exist for designated groups in various occupational categories. In 2004/05, CSC invested in EE initiatives supporting the accommodation of staff with disabilities through a dedicated fund, and the indeterminate hiring, training and professional development of members of the EE groups. Aboriginal Peoples, women, and visible minorities were recruited at rates exceeding workforce availability estimates. However, it should be noted that CSC has not met the twenty percent benchmark set by the Embracing Change Initiative for visible minorities.[48] Continuous effort is being placed in this area.

Implement knowledge management initiatives to support informed and timely decisions.

A knowledge management prototype had previously been developed to organize information and make it more accessible to front-line staff. This module was partially populated for the Correctional Supervisor and Parole Officer groups on a trial basis. Recently, a learning content management system, which will provide the technology foundation needed to actualize the prototype, was purchased.

Implement the Management Accountability Framework across CSC.

Throughout 2004/05 CSC continued to integrate the Management Accountability Framework (MAF) into its performance management program. More specifically, executive performance agreements for 2005/06 now include specific performance measures and commitments that together summarize modern public service management. Integration of the MAF into individual performance agreements will ensure that CSC can continue to demonstrate program effectiveness and value-for-money for all Canadians.

The 2004/05 fiscal year was very productive in the area of Evaluations. The Service strengthened its commitment to risk-based audit and evaluation with the approval of its 2005/06 plan. CSC is continuing to demonstrate good corporate risk management at all levels through the development and implementation of action plans stemming from audit and evaluation findings. Section 3, Supplementary Information, Table 17 provides a list of completed evaluation and audit projects.

Key to the integration of the MAF is the Government-wide policy on Internal Disclosure. During 2004/05, 24 inquiries were received, of which 10 were reported as alleged disclosure of wrongdoing. Of the 10, one inquiry resulted in an investigation, which is ongoing as of March 31, 2005. Furthermore, measures have been taken to integrate values and ethics into management practices through the delivery of a mandatory course for all new executives. A component on ethics and values is also being incorporated into all mandatory training of other groups and into CSC's New Employee Orientation Program. Finally, CSC has also established both an internal and external advisory committee on ethics.

[48] For additional information visit *Embracing Change: Building a Representative Federal Public Service* at: www.hrma-agrh.gc.ca/ec-fpac/index_e.asp

Develop leadership strategies and a career continuum through training, coaching, mentoring and support tools for continuous learning and development.

Providing learning opportunities for staff remains a high priority for CSC. CSC is committed to the Public Service policy on continuous learning. Effective April, 2004, learning resources were consolidated into a single organization. The primary achievement during the first year of this new structure was the establishment of consistent reporting and measurement approaches, which has allowed more accurate cost comparisons and subsequent re-alignment of resources. Progress will be monitored.

Provide support to staff to manage the challenges of the correctional environment.

The Employee Assistance Program (EAP) and Critical Incident Stress Management (CISM) Program offered by CSC to its employees assists them in managing the challenges of the correctional environment as well as issues in their personal lives. As a confidential and voluntary service EAP is supported by CSC management and bargaining agents. Volunteer employees who have been selected by Union and Management are given specialized training to assist, advise and refer their co-workers to appropriate professionals or agencies.

In 2004/05, 2,863 CSC employees approached EAP, a level that is consistent with previous years. EAP was supported by 466 EAP peer referral agents and 463 CISM peer helpers. In addition, CSC's network of EAP regional coordinators and peer referral agents supported 83 information sessions for staff on wellness and quality of life issues.

Support Canada's foreign policy priority in human rights and criminal justice matters.

International recognition of CSC as a source of expertise is reflected in the number of requests from international correctional jurisdictions to visit CSC facilities. In 2004/05, CSC hosted 41 international delegations. Technical assistance was also provided to various countries at their request including Algeria, Hungary, Czech Republic and Slovakia, China (through the International Centre for Criminal Law Reform and Criminal Justice Policy), Barbados, St. Lucia, Haiti, Hong Kong, Jamaica, Namibia, New Zealand, Sweden and Tanzania.[49]

In addition, CSC also participated in peace-building initiatives as part of Canada's larger commitment to contribute to international peace and stability. Since June 2003, CSC has been working in Afghanistan as part of the United Nations Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA) to support the Afghanistan government in its efforts to develop a modern correctional system. To date, Canada has seconded two CSC managers to UNAMA as Corrections Advisors.

Conduct policy research related to CSC strategic challenges

CSC actively participates in interdepartmental committees that address Government-wide policy directions which link to CSC's strategic outcome, priorities and plans.

[49] Technical Assistance encompasses a variety of activities such as program and operational assessment, policy development, and training. CSC's technical assistance activities promote and sustain justice and security reforms, by improving the management of corrections and offenders in partner countries.

CSC partnered with other departments in developing the Renewed Canadian Drug Strategy, the Renewed HIV/AIDS Strategy and the Strengthening Community Safety initiative. The Renewed Canadian Drug Strategy enhanced CSC's Methadone Maintenance Treatment (MMT) Program providing for earlier identification and intervention with inmates who meet the priority criteria (e.g., pregnant women, HIV positive). The Renewed HIV/AIDS Strategy has allowed CSC to improve surveillance of infectious diseases, integration of programming for all infectious diseases, and initiate a safe tattooing pilot program. These initiatives ultimately contribute to staff, offender and public health and safety.

The Strengthening Community Safety initiative provides for the co-location of police and parole to enhance information sharing, leading to the earlier apprehension of UAL offenders and more effective follow-up of higher risk offenders. It also allows for the provision of discharge planning and ambulatory care services, the employment of specialized mental health staff for Parole Offices, and annual mental health training for community staff.

Identify mechanisms to eliminate exposure to second hand smoke in institutions.

CSC also continued its work to develop a strategy to reduce exposure to second-hand smoke in a manner that protects safety of staff and offenders, while respecting the special role tobacco plays in the spiritual lives of Aboriginal offenders. Consultations took place throughout the summer of 2004 with unions, staff, Citizen Advisory Committees, a National Elders Working Group, key partners, stakeholders' and offenders to identify issues that need to be addressed in the implementation of an indoor smoking ban.

By January 31, 2006, smoking will no longer be permitted inside CSC institutions, though provisions will be made to permit smoking in designated areas outside.

SECTION 3 SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Organizational Information

CSC is organized to provide effective correctional services in a fiscally responsible manner. There are three levels of management: national, regional and local.

- National Headquarters

Provides support to the Commissioner and the Executive Committee and delivers services to all of CSC including: provision of information to Parliamentary Committees, Central Agencies and the public; ministerial liaison; communications, correctional operations, human resource and financial management expert advice; corporate review and audit; performance assurance; policy and planning; program development; research; legal services and information management.

- Regional Headquarters

Provides support for implementing national policies and programs; developing regional policies, plans and programs for performance measurement, human resource and financial management, federal/provincial/territorial relations, public consultation, and provision of information to the media, elected officials, interest groups and the public.

- Institutional/Parole Offices — CSC manages 54 penitentiaries (excluding annexes and treatment centres within penitentiaries), 16 Community Correctional Centres and 71 Parole Offices.

A description of institutional security level classifications (i.e., maximum, medium, minimum and multi-level) is provided in Section 4, Other Items of Interest

The **Commissioner** is the Agency Head of the Correctional Service Canada and is accountable to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness. An Executive Committee of national and regional officials sets the vision and agenda for correctional services delivery. Specific functions are depicted in the following chart and outlined in the sections below:

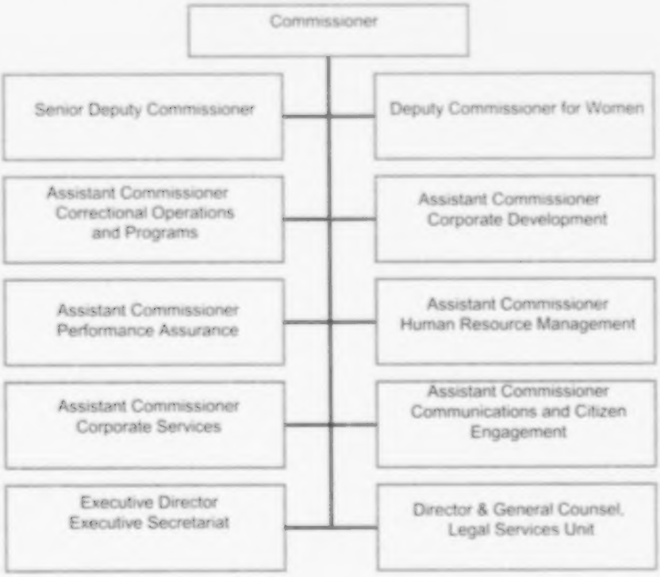

Regional Structure

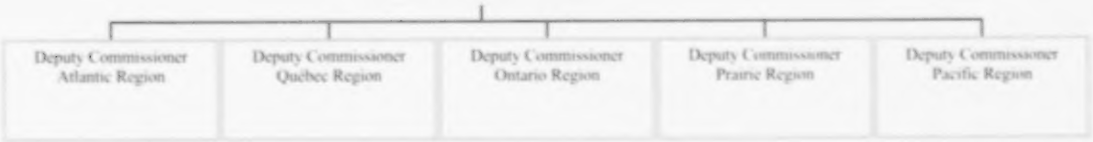

The ***Senior Deputy Commissioner*** is the Senior Assistant Deputy Minister, whose main role is to support the Commissioner, focus on the management of operational and strategic issues, provide oversight of policy and program development for Aboriginal offenders, and act as Commissioner when required.

The ***Deputy Commissioner for Women*** is responsible for the effective policy and program development, and oversight for program delivery for women offenders.

The ***Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs*** is responsible for the integrity of community and institutional operations across CSC for improving the development and delivery of health care, security, case management, program development and research.

The ***Assistant Commissioner, Corporate Development*** is responsible for corporate policy and planning in support of the government agenda and fairness and equity of correctional practices through offender redress mechanisms and delivery of services under the *Access to Information* and *Privacy* Acts.

The ***Assistant Commissioner, Performance Assurance*** is responsible for ensuring mechanisms are in place to analyze, monitor and measure CSC performance on delivering correctional results. In addition, Performance Assurance is accountable for internal audit, evaluation, and internal disclosure programs. The Assistant Commissioner is currently the Senior Values and Ethics Officer.

The ***Assistant Commissioner, Corporate Services*** is responsible for informatics and technological support, technical services, finance and materiel management and includes responsibility for the Comptroller's Branch.

The ***Assistant Commissioner, Human Resource Management*** serves as a focal point for the development of human resource management strategies, for management of administrative and human resource activities and providing interpretations of policies, directives and guidelines.

The ***Assistant Commissioner, Communications and Citizen Engagement*** is responsible for leadership in the development of the voluntary sector and communication engagement initiatives, for the implementation of communication policy, and for the development and implementation of strategies to improve media and public understanding of CSC's mandate, policies and programs, through outreach activities, public consultation; as well as design, production, dissemination and evaluation of multi-media products.

The ***Executive Director, Executive Services*** is responsible for Ministerial liaison and Parliamentary relations to support the Commissioner and the Minister in fulfilling CSC's mandate and federal, provincial, territorial and international relations.

The ***Director, Legal Services Unit, and General Counsel*** provides advice on legal risks in the development of correctional policy, programs and services, as well providing legal advice to CSC on litigation.

The five ***Regional Deputy Commissioners*** are responsible for the management of the CSC operations within their respective regions, implementation of correctional policy, and leadership in providing advice on criminal justice system matters.

Federal Institutions by Region and Security Classification

Atlantic Region
Atlantic Institution (Maximum)
Nova Institution for Women (Multi-Level)
Springhill Institution (Medium)
Westmorland Institution (Minimum)
Parrtown CCC (Minimum)
Newfoundland and Labrador CCC (Minimum)
Carlton CCC (Minimum)
Carlton Annex CCC (Minimum)
Dorchester Penitentiary (Medium)
Shepody Healing Centre (Multi-Level)

Pacific Region
Kwikwèxwelhp Healing Village (Minimum)
Matsqui Institution (Medium)
Pacific Institution (Multi-Level)
Ferndale Institution (Minimum)
Mission Institution (Medium)
William Head Institution (Minimum)
Kent Institution (Maximum)
Mountain Institution (Medium)
Chilliwack CCC (Minimum)
Fraser Valley Institution for Women(Multi-Level)
Regional Treatment Centre (Multi-Level)

Ontario Region
Grand Valley Institution for Women (Multi-Level)
Bath Institution (Medium)
Kingston Penitentiary (Maximum)
Beaver Creek Institution (Minimum)
Frontenac Institution (Minimum)
Millhaven Institution (Maximum)
Collins Bay Institution (Medium)
Joyceville Institution (Medium)
Pittsburgh Institution (Minimum)
Regional Treatment Centre (Multi-Level)
Warkworth Institution (Medium)
Isabel McNeill (Minimum)
Fenbrook Institution (Medium)
Portsmouth CCC (Minimum)
Keele CCC (Minimum)
Hamilton CCC (Minimum)

Québec Region
Archambault Institution (Medium)
Drummond Institution (Medium)
La Macaza Institution (Medium)
Cowansville Institution (Medium)
Federal Training Centre (Minimum)
Leclerc Institution (Medium)
Donnacona Institution (Maximum)
Joliette Institution (Multi-Level)
Regional Mental Health Centre (Multi-Level)
Ogilvy CCC (Minimum)
Montée Saint-François Institution (Minimum)
Sainte-Anne-des Plaines Institution (Minimum)
Regional Reception Centre (Maximum)
Port-Cartier Institution (Maximum)
Laferrière CCC (Minimum)
Marcel Caron CCC (Minimum)
Hochelaga CCC (Minimum)
Martineau CCC (Minimum)
Sherbrooke CCC (Minimum)

Prairie Region
Bowden Institution (Medium)
- Bowden Annex (Minimum)

Rockwood Institution (Minimum)
Edmonton Institution for Women (Multi-Level)
Drumheller Institution (Medium)
- Drumheller Annex (Minimum)

Regional Psychiatric Centre (Multi-Level)
Stony Mountain Institution (Medium)
Edmonton Institution (Maximum)
Riverbend Institution (Minimum)
Grande Cache Institution (Minimum)
Saskatchewan Penitentiary (Multi-Level)
Okimaw Ohci Healing Lodge (Multi-Level)
Willow Cree Healing Lodge (Minimum)
Grierson Centre (Minimum)
Pê Sâkâstêw (Minimum)
Oskana CCC (Minimum)
Osborne CCC (Minimum)

3.2 Financial Information

Financial Tables

In 2004-2005, the budget of the CSC was $1,571,271,501 as approved by Parliament in the Main Estimates. This budget was comprised of the following main elements, (which includes CORCAN).

				$M		%
Salaries				818		52.1%
Employee Benefit Plans (EBP)				173		11.0%
Operating				443		28.2%
Capital				137		8.7%
				1,571		

With regard to the distribution of the budget by planning element, the resources were broken down as follows.

				$M		%
Care				210		13.4%
Custody				690		43.9%
Reintegration				475		30.3%
Corporate Services				196		12.4%
				1,571		

With regard to the distribution of the budget by program activity, the resources were broken down as follows:

				$M		%
Care and Custody				1,178		75.0%
Rehabilitation and Case Management				393		25.0%
				1,571		

Financial Table 1 - Comparison of Planned to Actual Spending (incl. FTE)

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

Business Line	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	2004-2005 Total Main Estimates	Total Planned Spending	Total Authorities	Total Actual Spending
Care	195.8	225.2	210.3	212.3	223.8	**211.8**
Custody	645.6	628.4	689.5	697.4	692.3	**671.8**
Reintegration *	483.6	468.7	475.4	494.0	514.8	**511.3**
Corporate Services	215.3	203.8	196.1	196.1	205.8	**187.7**
TOTAL	**1,540.3**	**1,526.1**	**1,571.3**	**1,599.8**	**1,636.7**	**1,582.6**
Less: Non-respendable Revenue	16.4	16.5		17.6	16.0	**14.9**
Plus: Cost of services received without charge	85.3	86.4		79.2	87.3	**91.9**
Net cost of Department	**1,609.2**	**1,596.0**	**1,571.3**	**1,661.4**	**1,708.0**	**1,659.6**
Full Time Equivalents	14,168	14,495	14,613	14,613	N/A	**14,530**

* Includes CORCAN Revolving Fund

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Program Activity ($ millions)

Program Activity	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	2004-2005			
			Total Main Estimates	Total Planned Spending	Total Authorities	Total Actual Spending
Care and Custody	1,124.4	1,114.1	1,178.5	1,199.9	1,224.3	**1,161.0**
Rehabilitation and Case Management (*)	415.9	412.0	392.8	399.9	412.4	**421.6**
Total	**1,540.3**	**1,526.1**	**1,571.3**	**1,599.8**	**1,636.7**	**1,582.6**
Less: Non-respendable Revenue	16.4	16.5		17.6	16.0	**14.9**
Plus: Cost of services received without charge	85.3	86.4		79.2	87.3	**91.9**
Net cost of Department	**1,609.2**	**1,596.0**	**1,571.3**	**1,661.4**	**1,708.0**	**1,659.6**
Full Time Equivalents	14,168	14,495	14,613	14,613	N/A	**14,530**
* includes CORCAN Revolving Fund						

The increase in expenditures for all Business Lines is mainly due to salary increases awarded via new collective agreements and increases in prices paid (inflation) for basic goods and services.

Explanations of changes between the Estimates and the actual expenditures for 2004-2005.

For fiscal year 2004-2005, the Service has spent the amount of $1,582.6M or $11.3M in excess of the amount approved in the Part II of the Estimates; i.e. $1,571.3M. In order to analyze the financial results of the Service, additional resources provided via Supplementary Estimates should be taken into consideration. The following reconciliation is provided:

Main Estimates	**1,571,272**
Plus	
Supplementary Estimates "A"	42,596
Supplementary Estimates "B"	0
Treasury Board Vote 5	28,122
Treasury Board Vote 10	0
Treasury Board Vote 15	3,258
Decrease to Employee Benefit Plan	(19,311)
Non-Estimate Items	
CORCAN - ANCAFA (net of Main Estimates)	9,904
Others (including Pensions, Crown Assets, etc.)	857
Total Authority available for use	**1,636,698**
Less	
CORCAN & Crown Assets Disposal	14,251
Available for future years	
Total Available to CSC	**1,622,447**
Less	
Actual	**1,582,562**
Variance	39,885

Financial Table 2 - Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

Business Line	Operating (3)	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue (5)	Total Net Budgetary Expenditures
Care						
Main Estimates	208.9	1.2	0.2	210.3		210.3
Planned spending	210.9	1.2	0.2	212.3		212.3
Total authorities	*222.5*	*1.2*	*0.1*	*223.8*		*223.8*
Actual Spending	**210.7**	**1.0**	**0.1**	**211.8**		**211.8**
Custody						
Main Estimates	564.1	125.4	0.0	689.5		689.5
Planned spending	572.0	125.4	0.0	697.4		697.4
Total authorities	*572.9*	*119.4*	*0.0*	*692.3*		*692.3*
Actual Spending	**582.8**	**89.0**	**0.0**	**671.8**		**671.8**
Reintegration (*)						
Main Estimates	539.8	10.1	2.0	551.9	76.5	475.4
Planned spending	558.4	10.1	2.0	570.5	76.5	494.0
Total authorities	*578.5*	*10.2*	*2.6*	*591.3*	*76.5*	*514.8*
Actual Spending	**568.0**	**18.3**	**2.7**	**589.0**	**77.7**	**511.3**
Corporate Services						
Main Estimates	195.8	0.0	0.3	196.1		196.1
Planned spending	195.8	0.0	0.3	196.1		196.1
Total authorities	*205.4*	*0.0*	*0.4*	*205.8*		*205.8*
Actual Spending	**186.9**	**0.5**	**0.3**	**187.7**		**187.7**
TOTALS						
Main Estimates	1,508.6	136.7	2.5	1,647.8	76.5	1,571.3
Planned spending	1,537.1	136.7	2.5	1,676.3	76.5	1,599.8
Total authorities	*1,579.3*	*130.8*	*3.1*	*1,713.2*	*76.5*	*1,636.7*
Actual Spending	**1,548.4**	**108.8**	**3.1**	**1,660.3**	**77.7**	**1,582.6**

Business Line	Operating (3)	Capital	Grants & Contributions *	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue (5)	Total Net Budgetary Expenditures
Non-Respendable Revenue (6)						
Main Estimates				0.0		
Planned spending				0.0		17.6
Total authorities				*0.0*		*16.0*
Actual Spending				**0.0**		**14.9**
Cost of services provided by Other departments (4)						
Main Estimates				0.0		
Planned spending						79.2
Total authorities				*0.0*		*87.3*
Actual Spending				**0.0**		**91.9**
Net cost of program						
Main Estimates	1,508.6	136.7	2.5	1,647.8	76.5	1,571.3
Planned spending	1,537.1	136.7	2.5	1,676.3	76.5	1,661.4
Total authorities	*1,579.3*	*130.8*	*3.1*	*1,713.2*	*76.5*	*1,708.0*
Actual Spending	**1,548.4**	**108.8**	**3.1**	**1,660.3**	**77.7**	**1,659.6**

(*) Reintegration includes CORCAN Revolving Fund

Note:

1. Numbers in italics denote Total Authorities for 2004-2005 (Main plus Supplementary Estimates and other authorities).
2. Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 2004-2005.
3. Operating includes Contributions to Employee Benefit Plans and Ministers' allowances.
4. The cost of services provided by other departments represents an estimated cost of : accommodation from Public Works and Government Services Canada (PWGSC); cheque issue services from PWGSC; employer's share of Public Service Insurance Plans not already included in operating expenditures (e.g. Health and Dental Plan) from Treasury Board Secretariat (TBS); and other services from Human Resources & Development Canada (HRDC) and Justice.
5. These revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote".
6. These revenues were formerly called "Revenues Credited to the General Government Revenues (GGR)".

Departmental Planned versus Actual Spending by Program Activity ($ millions)

Program Activity	Operating (3)	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue (5)	Total Net Budgetary Expenditures
Care and Custody						
Main Estimates	1,053.5	123.2	1.8	1,178.5		1,178.5
Planned spending	1,074.9	123.2	1.8	1,199.9		1,199.9
Total authorities	*1,104.0*	*117.9*	*2.4*	*1,224.3*		*1,224.3*
Actual Spending	**1,060.6**	**98.0**	**2.4**	**1,161.0**		**1,161.0**
Rehabilitation and Case Management (*)						
Main Estimates	455.1	13.5	0.7	469.3	76.5	392.8
Planned spending	462.2	13.5	0.7	476.4	76.5	399.9
Total authorities	*475.3*	*12.9*	*0.7*	*488.9*	*76.5*	*412.4*
Actual Spending	**487.8**	**10.8**	**0.7**	**499.3**	**77.7**	**421.6**
TOTALS						
Main Estimates	1,508.6	136.7	2.5	1,647.8	76.5	1,571.3
Planned spending	1,537.1	136.7	2.5	1,676.3	76.5	1,599.8
Total authorities	*1,579.3*	*130.8*	*3.1*	*1,713.2*	*76.5*	*1,636.7*
Actual Spending	**1,548.4**	**108.8**	**3.1**	**1,660.3**	**77.7**	**1,582.6**
Non-Respendable Revenue (6)						
Main Estimates				0.0		
Planned spending				0.0		17.6
Total authorities				*0.0*		*16.0*
Actual Spending				**0.0**		**14.9**
Cost of services provided by other departments (4)						
Main Estimates				0.0		
Planned spending				0.0		79.2
Total authorities				*0.0*		*87.3*
Actual Spending				**0.0**		**91.9**
Net cost of program						
Main Estimates	1,508.6	136.7	2.5	1,647.8	76.5	1,571.3
Planned spending	1,537.1	136.7	2.5	1,676.3	76.5	1,661.4
Total authorities	*1,579.3*	*130.8*	*3.1*	*1,713.3*	*76.5*	*1,708.0*
Actual Spending	**1,548.4**	**108.8**	**3.1**	**1,660.3**	**77.7**	**1,659.6**

(*) Rehabilitation and Case Management

Note (for table on page 70):

1. Numbers in italics denote Total Authorities for 2004-2005 (Main plus Supplementary Estimates and other authorities).
2. Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 2004-2005.
3. Operating includes Contributions to Employee Benefit Plans and Ministers' allowances.
4. The cost of services provided by other departments represents an estimated cost of, accommodation from Public Works and Government Services Canada (PWGSC); cheque issue services from PWGSC; employer's share of Public Service Insurance Plans not already included in operating expenditures (e.g. Health and Dental Plan) from Treasury Board Secretariat (TBS); and other services from Human Resources & Development Canada (HRDC) and Justice.
5. These revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote".
6. These revenues were formerly called "Revenues Credited to the General Government Revenues (GGR)".

The source of respendable revenue is the CORCAN Revolving Fund. Revenues are mainly from the sale of products manufactured by inmates.

The difference between Planned Spending and Main Estimates is adjustments not included in Main Estimates. These are:

($ millions)

- Use of federal facilities in New Brunswick to house provincial offenders (Exchange of Service Agreement)	2.5
- Program Integrity	15.0
- Proceeds of Real Property Sales	0.3
- Capital Carry Forward from 2003-04	6.4
- Health Information Management Module	0.7
- After Care Agencies - Room & Board	3.6
Total Adjustments	28.5

Financial Table 3 - Voted and Statutory Items

Financial Requirement by Authority ($ millions)

Vote		Total Main Estimates	2004-2005 Total Planned Spending (1)	Total Authorities (2)	Total Actual Spending
	Correctional Service				
35	Operating Expenditures (3)	1,261.1	1,284.8	1,341.0	1,326.4
40	Capital Expenditures (3)	136.7	136.7	130.8	105.6
S	Pensions and other employee				
	Benefits	0.2	0.0	0.0	0.0
S	Contributions to employee				
	Benefit plan	173.2	178.2	153.9	153.9
S	CORCAN Revolving Fund	0.1	0.1	9.9	-4.1
S	Spending of proceeds from				
	Disposal of Crown Assets			0.9	0.6
S	Forgiveness of loans				
S	Court Awards				
S	Refund of previous year's				
	Revenues			0.2	0.2
	TOTAL DEPARTMENT	1,571.3	1,599.8	1,636.7	1,582.6

(1) As per 2004-2005 Report on Plans and Priorities

(2) Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities

(3) Excludes CORCAN

During the fiscal year, the operating and capital budgets were adjusted via Supplementary Estimates to reflect:

- Management decisions regarding the reintegration agenda and;
- Changes in capital requirements.

Financial Table 4 - Net Cost of Department

($Millions)	2004-2005
Total Actual Spending	1,582.6
Plus: Services received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	12.9
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	70.7
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	5.8
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	2.5
Less: Non-respendable Revenue	*14.9*
2004-2005 Net Cost of Department	1,659.6

Financial Table 5 - Contingent Liabilities

Contingent Liabilities

($ Millions)		
Contingent Liabilities		
	March 31, 2004	March 31, 2005*
Claims, Pending and Threatened Litigation	4.0	4.3
Total Claims	**4.0**	**4.3**

Source: Public Accounts (Plate I-12)

* This amount represents liabilities likely to result in a liability according to CSC Legal Services including modifications to old cases.

Financial Table 7 - Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

Revenue by Business Line

Respendable Revenue

($ millions)			2004-2005			
Business Line	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	Planned Revenues	Main Estimates	Total Authorities (1)	Actual Revenue
Care	-					
Custody	-					
Reintegration *	87.4	77.0	76.5	76.5	76.5	**77.7**
Corporate Services	-					
Total Respendable Revenues (2)	**87.4**	**77.0**	**76.5**	**76.5**	**76.5**	**77.7**

Non-Respendable Revenue

($ millions)			2004-2005			
Business Line	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	Planned Revenues	Main Estimates	Total Authorities (1)	Actual Revenue
Care	10.0	9.3	10.7	N/A	10.9	**7.7**
Custody	2.1	5.6	3.8	N/A	1.5	**3.8**
Reintegration *		1.0	-	N/A	3.6	**0.9**
Corporate Services	4.3	0.6	3.1	N/A	0.0	**2.5**
Total Non-Respendable Revenues (3)	**16.4**	**16.5**	**17.6**	**N/A**	**16.0**	**14.9**
Total Revenues	**103.8**	**93.5**	**94.1**	**N/A**	**92.5**	**92.6**

* includes CORCAN Revolving Fund

1. Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities
2. The source of this revenue is the CORCAN Revolving Fund. Revenues are mainly from the sale of products made by inmates.
3. The main sources of these revenues are: offender canteen sales, revenues such as contracted offender temporary detention; offender board and lodgings; and miscellaneous revenues such as fines, telephone, commissions, etc.

Revenue by Program Activity

Respendable Revenue

($ millions) Program Activity	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	2003-2004 Planned Revenues	Main Estimates	Total Authorities (1)	Actual Revenues
Care and Custody	-					
Rehabilitation and Case Management *	87.4	77.0	76.5	76.5	76.5	**77.7**
Total Respendable Revenues (2)	**87.4**	**77.0**	**76.5**	**76.5**	**76.5**	**77.7**

Non-Respendable Revenue

($ millions) Program Activity	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	2003-2004 Planned Revenues	Main Estimates	Total Authorities (1)	Actual Revenues
Care and Custody	12.0	12.0	13.2	N/A	12.0	**10.9**
Rehabilitation and Case Management *	4.4	4.5	4.4	N/A	4.0	**4.0**
Total Non-Respendable Revenues (3)	**16.4**	**16.5**	**17.6**	**N/A**	**16.0**	**14.9**
Total Revenues	**103.8**	**93.5**	**94.1**	**N/A**	**92.5**	**92.6**

* includes CORCAN Revolving Fund

1. Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities
2. The source of this revenue is the CORCAN Revolving Fund. Revenues are mainly from the sale of products made by inmates.
3. The main sources of these revenues are: offender canteen sales, revenues such as contracted offender temporary detention; offender board and lodgings; and miscellaneous revenues such as fines, telephone, commissions, etc.

Financial Table 8 - Revolving Fund

CORCAN Revolving Fund
Statement of Operations

($ millions)	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	2004-2005			
			Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual*
Revenue	85.3	72.4	76.5	76.5	76.5	**77.6**
Expenses						
Cost of goods sold	68.1	57.1	61.4	61.4	61.4	**62.4**
Other operating expenses	15.7	13.0	15.2	15.2	15.2	**11.6**
	83.8	70.1	76.6	76.6	76.6	74.0
Net results	1.5	2.3	(0.1)	(0.1)	(0.1)	3.6

*The 2004-2005 actual is broken down as follows:	
Salaries & employee benefits	28.3
Depreciation	1.1
Repairs & maintenance	1.9
Admin & support services	14.8
Utilities, materials & supplies	27.9
Total	**74.0**

Statement of Cash Flows

($ millions)	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Planned Spending	2004-2005 Authorized	2004-2005 Actual
Net results	1.5	2.3	(0.1)	(0.1)	(0.1)	3.6
Adjustments for non-cash item:						
Provision for termination benefits	0.5	0.5	0.3	0.3	0.3	0.9
Amortization	2.5	1.4	2.2	2.2	2.2	1.1
Other	0.3	0.0	0.2	0.2	0.2	(0.1)
Change in non-cash working capital						
Accounts receivable	2.4	(0.7)	1.2	1.2	1.2	2.4
Inventories	2.1	1.5	(1.1)	(1.1)	(1.1)	1.2
Employee termination benefits payouts	(0.3)	(0.3)	(0.3)	(0.3)	(0.3)	(0.3)
Accounts payable	(8.6)	(5.0)	(2.5)	(2.5)	(2.5)	(2.4)
Vacation pay and salary accrual	0.1	0.3	0.5	0.5	0.5	2.7
Deferred revenue	(1.0)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investing activities:						
Net capital asset acquisitions	(1.4)	(1.7)	(0.5)	(0.5)	(0.5)	(2.9)
Increase (decrease) in accumulated net charge against the Fund's authority (ANCAFA)	(1.9)	(1.7)	(0.1)	(0.1)	(0.1)	6.2

Projected Use of Authority

($ millions)	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Planned Spending	2004-2005 Authorized	2004-2005 Actual
Authority	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Drawdown:						
ANCAFA balance as at April 1	10.7	8.8	(0.1)	(0.1)	(0.1)	7.1
Increase (decrease) in ANCAFA	(1.9)	(1.7)	(0.1)	(0.1)	(0.1)	6.2
ANCAFA balance as at March 31	8.8	7.1	(0.2)	(0.2)	(0.2)	13.3
Net PAYE/RAYE adjustment to authority	0.1	(2.2)	0.0	0.0	0.0	(4.3)
	8.9	4.9	(0.2)	(0.2)	(0.2)	9.0
Unused authorities carried forward	13.9	9.9	4.8	4.8	4.8	14.0

Financial Table 9 – Resource Usage by Main Activities

2004-2005		
Main Activities	Total Budget	Actual
Security	364.5	366.6
Facilities	226.8	213.6
Case Management / Psychology	130.2	136.0
Health	108.2	107.9
Programs	101.4	99.4
Information Technology	87.5	77.5
Institutional Services	79.6	80.3
Executive Services	52.4	48.6
Correctional Operations & Unit Management	51.1	52.7
Food Services	50.3	53.4
Community Residential Centre	50.1	49.3
Others	43.8	21.7
Human Resources	34.9	34.9
Finance	26.0	25.2
Exchange Of Service Agreement	21.7	21.5
Inmate Pay	18.8	18.5
Training / Staff College	16.4	16.9
Chaplaincy	8.1	8.0
Sub-Total	1,471.8	1,432.0
Plus: Statutory Items		
Employee Benefit Plan	153.9	153.9
Respent Crown Assets Disposal	0.9	0.6
Refund Of Amounts Credited To Revenues In Previous Years	0.2	0.2
CORCAN Revolving Fund	9.9	-4.1
Total	**1,636.7**	**1,582.6**

Financial Table 10-a - User Fees

A. User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Date Last Modified	2004-2005					Planning Years		
				Forecast Revenue ($000)	Actual Revenue ($000)	Full Cost ($000)	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)
Access to information fees *					3.3	0			**2005-06**	3.0	0
									2006-07	3.0	0
									2007-08	3.0	0
			Sub-Total (O)	0	3.3	0		Sub-Total:	**2005-06**	3.0	0.0
			Sub-Total (R)	0	0	0		Sub-Total:	**2006-07**	3.0	0.0
			Total	0	0	0		Sub-Total:	**2007-08**	3.0	0.0
								Total:		0.0	0.0

B. Date Last Modified: N/A

C. Other information: N/A

* ATI requests represent $3,268

Note: Further to the new *User Fee Act*, the collection of Access to Information fees is the only applicable user fee for CSC.

Financial Table 12 – Details on Project Spending

Capital Projects by Business Line ($ millions) (1)

Business Line	Current Estimated Total Cost	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	2004-2005			
				Main Estimates	Total Planned Spending	Total Authority (2)	Actual
Care							
A. Equipment Portfolio		0.1	0.1	1.2	1.2	1.2	1.0
Custody							
A. New Accommodation Projects							
RHC Pacific Expansion	72.0	24.1	11.5	5.0	5.0	5.0	4.0
Archambault New CRSM & Redevelopment	51.0	0.2	0.5	1.8	1.8	1.8	0.6
Other Accommodation Projects		26.8	11.5	16.2	18.4	16.2	9.6
B. Major Asset Preservation							
Springhill Institution Refurbish/Replace	30.0	1.0	7.0	9.9	9.9	9.9	2.4
Collins Bay Refurbish/Replace	57.0	3.9	2.0	18.0	18.0	18.0	2.0
Cowansville Refurbish/Replace	48.0	0.1	0.3	3.0	3.0	3.0	1.1
Saskatchewan Pen Refurbish/Replace	80.0	0.6	0.6	7.0	7.0	7.0	0.6
Miscellaneous Asset Preservation		14.0	10.5	21.7	23.1	15.7	14.3
C. Regionally Managed Projects		33.0	39.2	30.0	30.0	30.0	43.3
D. Capital Program Management		0.8	0.7	2.5	2.5	2.5	0.8
E. Equipment Portfolio		11.0	10.3	10.3	6.7	10.3	10.3
F. Repayment of Y2K Loan		(4.7)					
Reintegration (3)							
A. Equipment Portfolio		16.4	17.7	10.1	10.1	10.2	18.3
Corporate Services		0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.5
Total Capital Spending		**127.6**	**112.1**	**136.7**	**136.7**	**130.8**	**108.8**

(1) CSC's delegation authority level is $18 million according to TB decision of December 14, 1995; therefore, only capital projects with total estimated value of $18 million or above have been individually listed.

(2) Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

(3) Reintegration includes CORCAN Revolving Fund.

Financial Table 12 – Details on Project Spending

Capital Projects by Program Activity ($ millions) (1)

Program Activity	Current Estimated Total Cost	Actual 2002-2003	Actual 2003-2004	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Total Planned Spending	2004-2005 Total Authority (2)	2004-2005 Actual
Care and Custody							
A. New Accommodation Projects							
RHC Pacific Expansion	72.0	24.1	11.5	5.0	5.0	5.0	4.0
Archambault New CRSM & Redevelopment	51.0	0.2	0.5	1.8	1.8	1.8	0.6
Other Accommodation Projects		28.8	14.9	14.5	16.7	14.8	13.6
B. Major Asset Preservation							
Springhill Institution Refurbish/Replace	30.0	1.0	7.0	9.9	9.9	9.9	2.4
Collins Bay Refurbish/Replace	57.0	3.9	2.0	18.0	18.0	18.0	2.0
Cowansville Refurbish/Replace	48.0	0.1	0.3	3.0	3.0	3.0	1.1
Saskatchewan Pen Refurbish/Replace	80.0	0.6	0.6	7.0	7.0	7.0	0.6
Miscellaneous Asset Preservation		16.1	13.9	20.0	21.4	14.4	18.3
C. Regionally Managed Projects		33.0	39.2	30.0	30.0	30.0	43.3
D. Capital Program Management		0.8	0.7	2.5	2.5	2.5	0.8
E. Equipment Portfolio		11.1	10.4	11.5	7.9	11.5	11.3
F. Repayment of Y2K Loan		(4.7)					
Rehabilitation and Case Management (3)							
A. Equipment Portfolio		12.6	11.1	13.5	13.5	12.9	10.8
Total Capital Spending		**127.6**	**112.1**	**136.7**	**136.7**	**130.8**	**108.8**

(1) CSC's delegation authority level is $18 million according to TB decision of December 14, 1995; therefore, only capital projects with total estimated value of $18 million or above have been individually listed.

(2) Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

(3) Rehabilitation and Case Management includes CORCAN Revolving Fund.

Financial Table 17 - Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for Fiscal Year 2004-05

Responses to Parliamentary Committees

The Government response to the recommendations of the Canadian Human Rights Commission's report *Protecting Their Rights, A Systemic Review of Human Rights in Correctional Services for Federally Sentenced Women.*

Since the release on February 17, 2005 of the detailed Action Plan that responded to every recommendation of the report, significant work has continued. This progress is noted below.

Recommendation 1

The Dynamic Factor Identification and Analysis (DFIA) Component of the Offender Intake Assessment (OIA) Process has been reviewed and the field test is on schedule.

Related Requirement

With the consent of the women offenders, institutions invited outside stakeholders to participate in the development of Correctional Plans of six women identified during the stakeholder consultation in October 2004. The invitation was accepted for 3 cases only (though all 6 reviews were done). These three cases were maintained at the maximum-security level. The other three cases resulted in a reduction in the women's security classification. The women offenders expressed satisfaction with the process and it was a positive experience for them.

Recommendation 2(a)

The request for Proposal was posted on the MERX in May and the bidding closed in June. If there is a successful bid, the Service anticipates that the research design will be completed during fiscal year 2005-2006 and the field test will take place during fiscal years 2006-2007 and 2007-2008. This will be followed by CSC reviewing the data, the approval process and implementation process. In the interim, the Custody Rating Scale which has been validated for women will be used as one tool in the comprehensive Intake Assessment process.

- The gender-informed Security Reclassification Scale for Women (SRSW) was approved at the February 2005 meeting of the Executive Committee. The scale was implemented on June 1, 2005.

Related Requirement

- CSC has sent letters to 15 academic institutions to pursue with their graduate students an examination of the potential impact of the institutional environment on women offender behaviour. As of July 2005, one response has been received and CSC is reviewing the submission.
- The case review of each woman assigned a maximum-security classification (24 women, including the 6 referenced above). Of the remaining 18 cases, 3 were reduced to medium security. In all cases, the behavioural and management expectations in support of a safe reduction in the women's classification were outlined and shared with the offender.
- While the number of women offenders assigned a maximum-security classification continues to average about 28, the individuals in this population change over time. For example, a snapshot in both December 2004 and April 2005 showed that there were 26 women housed in the Secure Units. However, in the April snapshot, only 13 women remained from December.

Recommendation 2(b)

The exploratory review of the impact of paragraph 17(e) is underway. [NB: the Request for Proposal referenced under 2(a) specifies that the instrument must respond to this legislative provision as well as all other elements of the legislation.]

Recommendation 2(c) (ii)

The Healing Lodge readiness assessment framework has been completed and implementation planning is underway.

Recommendation 3

The Deputy Commissioner for Women reviews all cases of newly admitted women subject to Policy Bulletin 107 ("lifer policy").

Recommendation 4

The Chief Public Health Officer and the Commissioner of CSC have signed a Memorandum of Understanding outlining the scope of work to assess the validity and reliability of the existing material related to a needle exchange program and to assess the need for such a program in the Canadian correctional context.

Recommendation 5(a)

The draft Commissioner's Directive developed from the National Operational Protocol — Frontline Staffing was distributed for internal consultation. A broad, external consultation was conducted August 2005 and it is anticipated the directive will be promulgated this fall.

Recommendation 5(c)

The one-day refresher of the Women Centred Training Program for staff working on the frontline in women's institutions was developed and included the National Training Standards (CSC's mandatory training programs). Staff training is underway.

Recommendation 6 (b)

The case-by-case review of women offenders in segregation (those in segregation over 30 consecutive days and those whose cumulative stay exceeds 60 days over a one-year period) has been completed. The terms of reference for the pilot Segregation Advisory Committee was completed in April 2005 and will take place at Edmonton Institution for Women.

Recommendation 9

The Employment Needs Survey was completed in March 2005 and the report is being finalized by Research for publication (anticipated for September 2005). In conjunction with Corcan, the DCW is now overseeing the work plan for the next steps, including the National Employment Strategy for Women Offenders (completion date anticipated for March 2006).

Recommendation 11(a)

The Women Offender Substance Abuse Program pilot was completed at the end of March 2005 and the evaluation of the results began in April 2005 (the interim evaluation completed after the first year has shown promising results). The final is due for completion by the end of March 2006 with a report to follow. The Service anticipates that valuable information on the framing of women-centred programming will be one of the results.

Recommendation 12(b)

The consultation to establish anew National Aboriginal Strategy is underway. The Strategy is expected to be presnted to the Executive Committee in September 2005.

Related Requirement:

- The Wardens of institutins for women offenders reported to the DCW by March 31, 2005 on the process ehancements for information sharing on s. 84 arrangements put in plac at their respective institutions. The DCW then issued a memo to the Wardens ofwomen's institutions on April 18, 2005 outlining best practices.
- The electronic version ofthe pamphlet, *Section 84 of the Corrections and Conditional Release Act Release Planning Kit*, was provided to the Wardens of women offenders' instituions on April 3, 2005. Due to circumstances beyond the control of CSC, distributon of the final product has been delayed.

Recommendation 13

A work plan to complete the ientification of the human rights elements in the 94 Management Control Framewrks (MCFs) was completed by March 31, 2005. CSC committed to completing this work for the top five MCFs by June 2005 and the next priority MCF by September, 205. Drafts for the first twelve MCFs have been completed and are undergoing internal cosultation.

Recommendation 14

By March 31, 2005, all women offenders had received a hard copy of Policy Bulletin 186 – Harassment. Ongoing provision of the information covered in Policy Bulletin 186 – Harassment will be addressed via the standard guidelines for Inmate Handbooks.

Recommendation 17

On May 4, 2005, a letter was forwarded to all Wardens asking them to identify practices that promote formal and informal resolution to resolve offender complaints and grievances. Staff, Inmate Committees and various stakeholders will be invited to participate in the survey.

Recommendation 19

CSC has made the arrangements for an inspection pilot by Her Majesty's Inspectorate of Prisons for England and Wales. A Memorandum of Understanding between departments has been finalized. A pre-inspection visit took place at Nova and Grand Valley Institutions for Women during the week of April 12, 2005. The full inspection will take place in September 2005. An oral report will be provided upon completion of the inspection at each site. A final inspection report is anticipated in early 2006. The inspection process includes a meeting between the Chief Inspector and key stakeholders.

For a copy of the full report please see: www.chrc-ccdp.ca

Update to the Government Response to the 26th Report of the Standing Committee on Public Accounts

In November 2003, the Standing Committee on Public Accounts issued its report following testimony of the Commissioner of Corrections in May 2003 on the report of the Auditor General, Chapter 4, Reintegration of Women Offenders (released in April 2003). The Government Response was tabled in April 2004. Several of the recommendations required that CSC report back to Parliament in its annual performance reports.

Recommendation 2

That Correctional Service Canada implements its action plan that addresses the recommendations contained in chapter 4 of the April 2003 report of the auditor general according to the timetable set forth in the plan, and report the results to parliament in its annual performance reports.

CSC has implemented its Action Plan. Regular updates are provided to the Auditor General on the status of the Plan.

Recommendation 3

That Correctional Service Canada (a) develop a classification instrument based on the specific characteristics of women, and (b) draw up a schedule for reliability testing and the completion of validity testing of classification instruments used for women offenders to ensure that they are placed in an appropriate level of security and submit it to the committee no later than March 31, 2004.

Complete. The schedule was provided to the Public Accounts Committee by March 31, 2004 and a follow-up letter was sent with respect to results.

The Correctional Service contracted with an external firm to conduct Inter-Rater Reliability Tests on the Custody Rating Scale (CRS) and the Offender Intake Assessment (OIA); however, an external Steering Committee reviewed the report and identified concerns with the research methodology. As such, CSC is proceeding with the development of a gender-specific security classification tool by external experts. This is a multi-year project, not only because of the complexity of development but also the need for a lengthy field test to gather enough data given the relatively few women admitted each year.

The Request for Proposal was posted on MERX in May 2005 and the bidding closed in June 2005. If there is a successful bid, the Service anticipates that the research design will be completed during fiscal year 2005-2006 and the field test will take place during fiscal years 2006-2007 and 2007-2008. This will be followed by data review, approval and implementation. In the interim, the Custody Rating Scale (which has been validated for women) will be used as one tool in the comprehensive Intake Assessment process.

Recommendation 4

That upon completion of the tests, Correctional Service Canada report the results and any actions taken in response to the outcomes in its annual performance report for the year in which testing occurred.

Complete (see recommendation 3 above).

Recommendation 5

That Correctional Service Canada conduct and integrate into its decision-making process a regular evaluation of its intervention programs for women to determine their effectiveness and report the results to parliament in its annual performance report. The service should also reference any adjustments to its intervention programs made in response to the evaluation findings. Correctional Service Canada's evaluation should include programs to address the physical and sexual abuse suffered by offenders in their lives, and the accessibility of mental health support programs and the linkages between programs intended for women offenders within institutions and the community.

- Following a two-year pilot, the evaluation of the comprehensive and holistic *Women Offender Substance Abuse Program* (WOSAP) began in April 2005. The program continues to be delivered and monitored closely and adjustments to delivery and content have been made on an ongoing basis during the pilot phase. WOSAP also has a relapse prevention module delivered in both the institutions and the community.
- Evaluation of the *Dialectical Behaviour Therapy Program* offered in the mental health units and maximum-security units in the women offender institutions is currently underway. Research results from a preliminary evaluation of Dialectical Behaviour Therapy (DBT) implemented in the Structured Living Environments (SLE) at the five regional women's facilities, provide support for the effectiveness of this treatment approach and its value for the client population it serves. The majority of staff finds DBT to be positive and worthwhile and the women report that they are learning new skills that are assisting them in making positive behavioural decisions.
- *Spirit of a Warrior*, a program developed for Aboriginal women is being evaluated. The data was collected in 2004-2005 and is currently being analyzed. It is anticipated that a draft report will be completed by September 2005.
- Guidelines for the *Survivors of Abuse and Trauma Program* have been revised and updated and are being sent for external consultation during the summer of 2005.
- Each regions woman's institution has an 8-bed mental health unit. There are two intensive mental health units available, one at the Regional Psychiatric Centre (Prairies) and one at Institute Philippe Pinel de Montréal. The available bed space is 26.

Development of a revised Community Integration Program is underway.

Recommendation 6

That Correctional Service Canada places an emphasis on the timely provision of, and full access to, adequately resourced programs that will assist women offenders to obtain skills relevant to the current job market and secure meaningful, rewarding employment following completion of their sentences. This emphasis must result in an employment strategy for inclusion in the service's report on plans and priorities for 2004.

Recommendation 7

That following implementation of programs geared towards the provision of marketable skills for women offenders, Correctional Service Canada regularly evaluate the success of its efforts and report the results to parliament in its annual performance reports.

- Since 2003, significant progress has been made in the types of training and employment offered to women in institutions and in the community. Employment training opportunities were provided to 80 women offenders in CORCAN shops, 49% in textiles, 34% in construction and 17% in services.
- A further 445 women offenders were employed in institutional operations.

- 361 women offenders received third party vocational certificates in areas such as Basic Food Safe, WHMIS, Industrial Cleaning, First Aid, Traffic Control, Sewing Machine Operator, Computer Skills and Employability Skills Training.
- 63 women offenders found employment in the community with the assistance of the CORCAN Community Employment Centres.
- 49% of the women under supervision in the community are employed.
- The Employment Needs Survey was completed in March 2005 and the report is being finalized by Research for publication (anticipated in the fall of 2005). In conjunction with Corcan, the DCW is now overseeing the work plan for the next steps, including the National Employment Strategy for Women Offenders (completion date anticipated for March 2006).
- During 2004-2005, the *Employment and Employability Skills Program* was developed in conjunction with the Conference Board of Canada and piloted at two institutions. It is designed specifically for women and included focus groups with women offenders in the summer of 2004. The pilot began during 2004-2005 and a train-the-trainer session will take place in the fall of 2005. This program will be offered at all sites in 2005/06.
- During 2004-2005, the Service conducted a Resource Rationalization Review to determine the most effective approaches to utilising the financial and human resources in women offender institutions. The final report is due in the summer of 2005 and adjustments will be made to ensure programs are resourced both for facilitators and materials.

Recommendation 8

That Correctional Service Canada works with its counterparts in the provinces and territories and with non-governmental women's advocacy organizations to develop a shared approach to addressing the needs of female offenders under community supervision and discuss the results in its annual performance reports to parliament.

- The Women's Sub-Committee of the Heads of Corrections have held two conference calls and developed a work plan. A meeting is scheduled for the fall of 2005.
- Focus of the meeting will be on developing partnerships, networks for the women offenders and shared resources.

Recommendation 10

That Correctional Service Canada works closely with interested Aboriginal communities to help them develop the capacity to participate in reintegration efforts for Aboriginal women offenders, and report progress in its annual performance reports to parliament. In so doing, that Correctional Service Canada, together with other federal government departments, its provincial and territorial counterparts and Aboriginal organizations, explore new means of providing the necessary financial resources to those communities wishing to undertake the responsibility of assisting in the reintegration of women offenders.

- See recommendation 8.
- In June 2004, CSC held a National Aboriginal Community Initiatives Meeting with various Aboriginal stakeholders and service providers to work towards improving effectiveness of services to women reintegrating into society.
- The National Elder Working Group met in the fall of 2004 to discuss cross gender protocols for Elders working with offenders. The protocol will be included in the revised version of Commissioner's Directive 702.
- Aboriginal Initiatives met with Institutional and Community Reintegration staff to revise policies to better reflect the needs of Aboriginal offenders.
- In February 2005, a "think-tank" was held with the Assembly of Fist Nations and various community stakeholders. Issues pertaining to the over-representation of Aboriginal People and particularly Aboriginal women was a topic of discussion. CSC and a number of other government, departments and community stakeholders have pledged to work together to address the overrepresentation. To date at least one meeting with regard to this has taken place.
- Consultations were held with First Nations, Métis and Inuit representatives in the spring of 2005. These consultations provided an opportunity to encourage these organizations to work together with CSC by submitting project-based proposals pertaining to offender populations.

For a copy of the full report please see: www.canada.gc.ca

Internal Audits[50]

Community Based Residential Facilities (CBRFs)

Sustainable Development Strategy (Environmental Management System)

Human Resource Management (Staffing)

Human Rights (Accommodation of Disabilities)

Leave & Overtime Management

Review of CORCAN Construction Procurement Function - Kingston, Ontario

Special Handling Unit (Follow-up)

Internal Evaluations[51]

Okimaw Ohci Healing Lodge Evaluation

Chaplaincy – Pastoral Care

Aboriginal Recruitment Strategy

Employment & Employability Evaluation Report and Action Plan

CAC Evaluation Report and Action Plan

Methadone Maintenance Treatment Program

[50] CSC's internal Audit reports available at: www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/pa/toc_e.shtml
[51] CSC's internal Evaluation reports available at: www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_e.shtml

RMAFs

Effective Corrections, Employment Centers

Effective Corrections, Volunteer

National Contribution Programs

Effective Corrections, five new Initiatives

Stan Daniels Healing Lodge

Safer Tattooing Pilot Project

Uniforms for staff in Women Institutions

Okimaw Ohci Section 81 Capacity Assessment

Financial Table 18 - Sustainable Development Strategies (SDS)

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGIES

Department/Agency:	Correctional Service Canada
Points to address	**Departmental Input**
1. What are the key goals, objectives, and/or long-term targets of the SDS?	Through the implementation of activities focused on minimizing CSC's contribution to climate change; smog; water pollution; and the depletion of individual physical resources from its institutional operations, CSC aims at making progress towards the achievement of three Key goals: Protect the atmosphere; Protect the hydrosphere; and Maintain availability of natural resources.
2. How do your key goals, objectives and/or long-term targets help achieve your department's/agencies' strategic outcomes?	CSC's goals, objectives and targets are both measurable and time bound. The Service views strategic outcomes as long term milestones that it may reasonably predict will have yielded a significant, lasting, contribution to Canada's social, economic and environmental performance. SDS Revision 2003 describes some of those expected outcomes for most of its goals and targets.
3. What were your targets for the reporting period?	The 9 targets established in support of CSC's long-term objectives and key goals are detailed in the agency's Sustainable Development Strategy revision 2003 that can be found at www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/sustain/sds04_e.pdf. All targets sunset in either 2007 or 2010.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGIES	
Department/Agency:	**Correctional Service Canada**
Points to address	**Departmental Input**
4. What is your progress to date?	The focus during this first implementation year of Revision 2003 was on establishing the structure to support the initiative through the development of a result-based accountability framework. Once finalized, it will be used to monitor progress towards implementation. Efforts were also directed towards realizing a number of initiatives as follows. These initiatives resulted in some progress towards achieving the targets. In an effort to better protect the atmosphere, a series of institutional projects supporting the reduction of energy consumption/Carbon Dioxide (CO_2) Emissions including the use of alternate fuels (Ethanol 85) yielded a reduction of 127 tons of CO_2 Emissions. Cost-benefit analysis studies conducted at some sites supported acquisition and commissioning of wind generators for those sites. As well, a tool to track greenhouse gas group nitrogen oxides was developed and a slight reduction in volatile organic compounds was noted through the installation of recovery equipment. In support of protecting the hydrosphere, improvements to wastewater treatment plants were noted and an environmental Farm Plan was completed as a means to addressing leachate control. To maintain the availability of natural resources, projects focused on constructing recycling facilities or improving those already in operation. As well projects to support reduction of water use resulted in incredible savings in the order of 95,000,000 litres per year.
5. What adjustments have you made, if any?	CSC will complete implementation of the Environmental Accountability Framework in 2005-06 and will continue to monitor progress. CSC expects that this will greatly clarify roles and responsibilities of the various organizational levels vis-à-vis implementation of SDS. Progress will also be monitored at regular intervals and necessary action will be taken to meet SDS commitments towards the 2007 deadline. In addition to those activities, CSC continued to work horizontally within the interdepartmental community, contributing to key issues of sustainable development initiatives and/or programs including Greening Government Operations

Financial Table 19

PROCUREMENT AND CONTRACTING (2004-2005)	
Department / Agency: Correctional Service Canada	
Points to address:	**Organization's input:**
1. Role played by procurement and contracting in delivering programs	Contracting and Materiel Services plays an important role in CSC's day-to-day operations. Their responsibilities are many and varied. The Service's Contract Review Boards (CRB) and the trained personnel from the Contracting and Materiel Services division are the front-line review experts who ensure that contracting policies and delegated authorities are properly administered.
2. Overview of how the department manages its contracting function.	The Service operates in a decentralized environment with procurement personnel, at National Headquarters, Regional Headquarters and institutional offices. Contracting authority, in most cases, is delegated to purchasing managers across the department for the purchase of goods and services up to $5,000 and for call ups against Standing Offer Agreements. The Service's contracting functional authority awards most contracts above this amount and, in addition, provides advice, guidance and training to managers on policy and procedures. This reflects the Service aim to put into place the delegations necessary for managers to deliver quality services and programs to our clients within a reasonable time frame. All significant requests for contracts are reviewed by a national or regional Contract Review Board (CRB). The CRBs are our challenge mechanisms and decision-making bodies to oversee our contracting processes.
3. Progress and new initiatives enabling effective and efficient procurement practices.	The Service continues to use the tools developed by Contracting and Materiel Services to monitor and heighten the visibility of contracting activities and emphasize the use of good contracting practices. Examples of these are: • The development of new procedures and practices for "Elders" and "Chaplains" including new national standard contract templates for these types of services; and • The continuous updating and use of standard contract clauses, including those that were recently created to deal with the USA Patriot Act.

PROCUREMENT AND CONTRACTING (2004-2005)	
Department / Agency: Correctional Service Canada	
Points to address:	Organizations input:
4.Key Accomplishments	As part of the Treasury Board "Proactive Contract Disclosure Initiative", the Service identified and posted, on the CSC website, over 2,000 contracts over $10,000 that were awarded in this fiscal year. The Service completed the development of a one-day "Overview of Contracting/Procurement" training course for CSC budget managers and administrative assistants. It is our intention to promulgate this course along with a two-day finance course as the standard for CSC. The Service standardized contracting for services procedures across the regions and incorporated the data related to service contracts into our Integrated Finance and Materiel Management System (IFMMS). The Service along with other members of the "Oracle" cluster group developed an acquisition card solution to identify acquisition card purchases and details in IFMMS: expected roll out of this new initiative is in the Fall of 2005. In order to reinforce its mandate of supporting CORCAN, a special operating agency that provides employment to federal inmates, the department is currently developing mandatory standing offers that will be used by CSC staff to purchase specific categories of items produced by CORCAN.

Materiel Management (2004-2005)	
Department / Agency: Correctional Service Canada	
Points to address:	Organizations input:
1. Overview of how the department manages its moveable assets. 2. Inventory, life cycle and costs of moveable assets.	The Service operates in a decentralized environment with personnel at Headquarters and in the regional and institutional offices. The department uses an Oracle based IFMMS including a Fixed Assets module. The Fixed Assets module identifies CSC moveable assets for custodial purposes for assets up to $10,000 in value and identifies depreciable assets and expected life cycle for all individual items equal to or greater than this amount. The life cycle is based on Treasury Board standards for life cycle management.
3. Progress and new initiatives enabling effective and efficient Asset Management practices.	In conjunction with IFMMS, the department is developing a more in-dept life-cycle asset management system for CSC Informatics equipment. This new initiative will provide IT personnel with additional information, required for the life cycle management of IT assets, which is not included in IFMMS.

Financial Table 20 - Alternative Service Delivery

The following table shows new or renewed Exchange of Service Agreements that were finalized during 2004/05:

Federal – Provincial/Territorial (FPT) Interjurisdictional Agreements			
Province/Territory	Agreement	Description	Status
New Brunswick	ESA*	The new Correctional Services Co-ordination Agreement (CSCA) builds upon the original 1998 ESA.	Signed March 2004. Expires March 2009.
Québec	ESA	Agreement replaces three previous ESA's with the province. Governs the reciprocal transfer and temporary detention (TD) of federal and provincial offenders.	Signed March 2004. No expiry.
Saskatchewan	ESA	ESA governs the transfer and transportation of offenders.	Extended in March 2004. Expires March 2011.

Federal – Provincial/Territorial (FPT) Interjurisdictional Agreements			
Province/Territory	Agreement	Description	Status
British Columbia	ESA	Agreement combined two previous ESAs for men and women offenders. It governs the reciprocal transfer, TD, transportation, and community corrections of federal and provincial offenders.	Signed September 2004. Expires September 2009.
Alberta	ESA	Negotiations underway to finalize a new ESA before March 2006 to govern the transfer, TD and transportation of offenders.	Extended in March 2005. Expires March 2006.
Nunavut	ESA	ESA is expected to be extended for another term of two years in March 2006 to March 2008, as per the provisions of the Agreement.	Extended in March 2005. Expires March 2006.
Northwest Territories	ISA**	ISA ensures transmittal of court documents from the Territory to CSC.	Signed March 2005. No Expiry.

* Exchange of Service Agreement
** Information Sharing Agreement

CSC contracts with non-government organizations (NGO's) to provide residential services for conditionally released offenders in the community in approximately 200 different facilities. The following table shows the new community-based residential facilities contracted by CSC in 2004/05.

Community-Based Residential Facilities			
Name	Status	Start-up date	Contact
Atira Society – community residential facility for women offenders	Signed	May 2004 to June 15, 2004 June 16, 2004 to March 2005	Pacific Region
Partners in Hope - community residential facility for women offenders	Signed	April 2004 to March 2005	Pacific Region
Path to Freedom	Signed	August 2004 to March 2005	Pacific Region

Community-Based Residential Facilities			
Name	Status	Start-up date	Contact
Villa Cathay Home Care Society – facility for elderly women offenders	Signed	September 2004 to March 2005	Pacific Region
Valley Recovery and Support Association – Peardonville House	Signed	November 2004 to March 2006	Pacific Region

The following table shows the active Section 81 Agreements for 2004/05.

Section 81			
Name of ASD Initiative	Current Status	Start-up date	Contact
PAGC Saskatchewan District	New agreement	April 2004	Correctional Operations and Programs Sector, National Headquarters
Stan Daniels	New agreement	May 2001	Correctional Operations and Programs Sector, National Headquarters
George Gordon	Renewed	July 2002	Correctional Operations and Programs Sector, National Headquarters
Ochi-chak-ko-si pi Healing Lodge	New agreement	February 2005	Correctional Operations and Programs Sector, National Headquarters

Financial Table 22 - Horizontal Initiatives

CSC participates actively in many horizontal initiatives but does not lead any.

Financial Table 23 - Travel Policy

Correctional Service Canada follows the Treasury Board Secretariat Travel Directive, Rates and Allowances. For more information on CSC's travel and hospitality proactive disclosures see www.csc-scc.gc.ca/text/travel/travel_e.shtml

SECTION 4 OTHER ITEMS OF INTEREST

4.1 Research Reports[52]

SR-4	The Safe Return of Offenders to the Community - Statistical Overview (April 2004)
	Forum on Corrections Research Vol. 16, No. 1 Women Offenders
R-161	Street Gangs: A Review of Theory, Interventions, and Implications for Corrections
R-157	Community Residential Facilities in Canada: A Descriptive Profile of Residents
R-156	Needs Assessment of Federal Aboriginal Women Offenders
R-155	Program and Service Needs of Federally-Incarcerated Métis Offenders in Saskatchewan
R-154	A Profile and Examination of Gang Affiliation within the Federally Sentenced Offender Population
R-153	The Tupic Program for Inuit Sexual Offenders: A Preliminary Investigation
R-152	Altering Antisocial Attitudes among Federal Male Offenders on Release: A Preliminary Analysis of the Counter-Point Community Program
R-151	Intensive Support Units (ISU) for Federal Offenders with Substance Abuse
R-150	A Review of the Emotional Intelligence Literature and Implications for Corrections
R-149	Use of Random Urinalysis to Deter Drug Use in Prison: A Review of the Issues
R-148	Manitoba: An Examination of the Program Needs of Métis Offenders in Federal Correctional Facilities
R-147	Citizens' Advisory Committees in Canada
R-146	Correctional Officer Recruits and the Prison Environment: A Research Framework
R-145	Preliminary Evaluation of Dialectical Behaviour Therapy within a Women's Structured Living Environment
R-144	A Profile of Visible Minority Offenders in the Federal Canadian Correctional System
R-143	Hostage-Taking Incidents Involving Women Inmates: A Profile and Exploratory Investigation
R-142	The Needs of Inuit Offenders in Federal Correctional Facilities
B-34	Homicide, Sex, Robbery and Drug Offenders in Federal Corrections: An End of-2004 Review

[52] CSC's published Research reports available at: www.csc-scc.gc.ca/text/research_e.shtml

4.2 Incident Investigations

The Service has an investigative process that includes national and local investigations to report on incidents and issues affecting the operation of the Service. Investigations into inmate deaths or serious bodily injury are convened at either the national or the local level under s. 19 of the CCRA, of which 79 investigations were convened during fiscal year 2004/05. The Commissioner of Corrections can also convene investigations under s. 20 of the CCRA to report on serious incidents relating to the operations of the Service. Other than investigations convened under s.19 and s.20 of the CCRA, the Director General, Incident Investigations and heads of operational units may also convene investigations under Commissioner's Directive 041, Incident Report, to report on incidents and issues affecting the operations of the Service.

During fiscal year 2004/05, the Service convened 108 national investigations, which included 52 out of the 79 investigations under s. 19. 72 investigations involved institutional related incidents and 36 investigations related to community incidents, as noted in the following tables:

Investigations into institutional related incidents

Incident Type	Number
Death Natural Causes	26
Assault on Inmate	9
Inmate Suicide	9
Escape	6
Escape - ETA	4
Inmate Murder	3
Death Overdose	2
Hostage Taking	2
Use of Force	2
Assault on Staff	1
Attempted Escape	1
Death Suspected Overdose	1
Death Unknown Causes	1
Escape - Work Release	1
Inmate Fight	1
Privacy Breach	1
Self-Inflicted Injury	1
Staff Suicide	1
Total	**72**

Investigations into community related incidents

Incident Type	Number
Offender Suicide	10
Murder	4
Armed Robbery	3
Attempted Murder	2
Death Natural Causes	2
Robbery	2
Aggravated Assaults X 2	1
Assault, Unlawful Confinement and Attempted Murder	1
Death Overdose	1
Hostage Taking and Robbery	1
Murder and Attempted Murder	1
Murder and Sexual Assault	1
Murder of Staff	1
Murder X 2	1
Offender Died in High Speed Car Chase	1
Possession of Weapon	1
Robbery and Kidnapping	1
Sexual Assault	1
Suspected Overdose	1
Total	**36**

4.3 Glossary

Aboriginal

First Nation, Métis or Inuit.

Aboriginal community

Aboriginal community is a First Nation, tribal council, band, community, organization or other group with a predominantly Aboriginal leadership.

Administrative segregation

Administrative segregation is confinement to keep the offender from associating with other inmates in order to maintain the security of the penitentiary. Inmates may be segregated involuntarily or voluntarily.

Circles of Support and Accountability

Circles of Support and Accountability (CoSA) is a community-based group of professionally supported volunteers, often drawn from the local faith communities. Their task is to assist men convicted of sexual offences who are released from prison at the end of their sentences to reintegrate into society. This is meant to enhance public safety when there is a perceived increased element of risk.

Community-based Residential Facilities (CRF)

Facilities contracted from outside agencies or organizations to house federal offenders in the community.

Community Correctional Centre (CCC)

CCCs primarily house offenders on day parole and are designated as minimum-security institutions. In these, the director, parole officers and support staff work as a team, often in co-operation with community partners, to supervise and provide programs for offenders and prepare them for full parole.

Conditional Release

Conditional release helps inmates make a gradual, supervised return to society while serving their sentence.

- Temporary Absences (TAs)

  Temporary Absences may be granted to offenders for medical, administrative, community service, family contact, and personal development reasons.

  Escorted temporary absence (ETA) may be granted at any time during the sentence.

  Unescorted temporary absence (UTA) may be granted after an offender has served one-sixth of the sentence or six months, whichever is greater.

- Work Release (WR)

  Work release allows an offender, classified as minimum or medium security and who is judged not to pose an undue risk, to do paid or voluntary work in the community under supervision.

- Day Parole (DP)

  Day parole allows an offender to participate in community-based activities to prepare for release on full parole or statutory release.

- Full Parole (FP)

  Inmates are normally eligible to be considered for full parole by the National Parole Board, after serving one-third of their sentence, or seven years, whichever is less.

- Statutory Release (SR)

  By law, most offenders who are serving sentences of fixed length, and who have not been granted parole or had their parole revoked, must be released on statutory release after serving two-thirds of their sentence.

CORCAN

A Special Operating Agency (SOA) that employs federal offenders for its workforce and, in doing so, provides them with working skills and working habits necessary to compete in the workforce.

Correctional Programs

Correctional programs are designed to improve offenders' current knowledge and skill level, improving the likelihood of successful reintegration into the community upon release.

Double bunking

The placement of two offenders in a cell designed for one.

Healing Lodge

These types of facilities may or may not be located on First Nations' reservation land. There are two distinct types of Healing Lodges available to offenders under the care and custody of CSC.

A Section 81 Healing Lodge is an Aboriginal community based correctional facility where the community has entered into an agreement with the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada for the provision of correctional care and custody to Aboriginal and non-Aboriginal offenders. The second type is located on CSC property and run by the Service with the assistance of community Aboriginal people.

Maximum Security Institutions

House offenders who pose a serious risk to staff, other offenders and the community. The perimeter of a maximum-security institution is well defined, highly secure and controlled. Offender movement and association is strictly regulated and directly supervised.

Medium Security Institutions

House offenders who pose a risk to the safety of the community. The perimeter of a medium-security institution is well defined, secure and controlled. Offender movement and association is regulated and generally supervised.

Minimum Security Institutions

House offenders who pose a limited risk to the safety of the community. The perimeter of a minimum-security institution is defined but not directly controlled. Offender movement and association within the institution is regulated under minimal supervision.

Multi-level Institution

Houses offenders of different security classifications in different secure areas of the institution.

Ion scanner

An ion scanner is an electronic device that has the ability to detect residual amounts of particular drugs on personal items such as money or credit cards.

Methadone

Methadone is an addictive, synthetic, long-acting drug form, which blocks the euphoric effects of heroin. According to numerous scientific studies, methadone minimizes adverse physical, psychological, social and criminal effects associated with heroin addiction. It can be prescribed only by a qualified physician.

Offender Management System (OMS)

The automated information system used by the Service as its main database for offender information.

Revocation

If parolees violate the conditions of their conditional release, or have been charged with a criminal offence, their conditional release (day parole, full parole) is suspended and they are re-incarcerated. Upon reviewing the case at a formal hearing, the National Parole Board may then decide to revoke parole and have the offender remain incarcerated. If the offender is not revoked the conditional release is reinstated.

Section 81 Agreement

Agreements with an Aboriginal community for the provision of correctional services to Aboriginal offenders. These agreements permit CSC, with the consent of the offender and the Aboriginal community, to transfer the care and custody of the offender to an Aboriginal community.

Security classification

Each offender is reviewed initially on admission and then periodically throughout their sentence and is classified as a maximum, medium or minimum security risk and normally placed in an institution of the same classification.

Warrant Expiry Date (WED)

The date the sentence imposed by the courts officially ends.

Visit us on the Web

www.csc-scc.gc.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Service correctionnel Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/36-2005
ISBN 0-660-62944-5

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Service correctionnel du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le
31 mars 2005

Approuvé par

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., députée
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Table des matières

SECTION 1	**SURVOL**	**1**
	Message de la ministre	1
	Message de la commissaire	2
	Déclaration de la direction	4
1.1	*Renseignements sommaires*	*5*
1.2	*Résumé du rendement pour les résultats, priorités et engagements stratégiques*	*6*
1.3	*Rendement global du Service*	*12*
SECTION 2	**ANALYSE DES ACTIVITÉS DES PROGRAMMES**	**25**
2.1	*Activité de programme – Prise en charge et garde*	*25*
2.1.1	*Sous-activité – Sécurité*	*26*
2.1.2	*Sous-activité – Services de santé*	*33*
2.1.3	*Sous-activités – Services en établissement et services de logement*	*39*
2.2	*Activité de programme – Réadaptation et gestion des cas*	*42*
2.2.1	*Sous-activité – Gestion des cas*	*43*
2.2.2	*Sous-activité – Élaboration et prestation de programmes*	*51*
2.2.3	*CORCAN*	*57*
2.3	*Priorités de la direction*	*59*
SECTION 3	**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE**	**65**
3.1	*Information sur l'organisation*	*65*
3.2	*Information financière*	*69*
SECTION 4	**AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT**	**106**
4.1	*Recherche*	*106*
4.2	*Enquêtes sur les incidents*	*107*
4.3	*Glossaire*	*107*

SECTION 1 SURVOL

Message de la ministre

Je suis ravie de présenter le *Rapport sur le rendement* du Service correctionnel du Canada (SCC). Le SCC est l'un des huit organismes du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC). Les autres organismes du Portefeuille sont la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Centre des armes à feu Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles et l'Agence des services frontaliers du Canada. Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile assume un rôle clé en ce qui a trait à l'élaboration coordonnée des politiques pour l'ensemble du Portefeuille.

Au cours du dernier exercice, le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et les organismes du Portefeuille ont collaboré pour assurer une coordination efficace des activités et l'établissement de priorités stratégiques. Le SCC continue de contribuer à favoriser une société canadienne sûre et juste en concluant des partenariats et en mettant au point des programmes et des services permettant d'accroître les chances de réadaptation des délinquants, de même qu'un retour en toute sécurité de ces derniers dans la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois.

Les responsables du Service correctionnel du Canada et d'autres organismes de mon Portefeuille poursuivent leurs efforts de collaboration afin de mieux répondre aux besoins des victimes de délinquants purgeant une peine de ressort fédéral et d'accroître la sécurité de nos collectivités.

Je vous invite donc à examiner le contenu du présent rapport. Pour formuler des commentaires, veuillez consulter la liste des personnes-ressources du ministère. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site Web du ministère, au www.psepc.gc.ca.

L'honorable A. Anne McLellan
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Message de la commissaire

Dans le document *Rendement du Canada – rapport annuel au Parlement 2005*, le gouvernement du Canada décrit son but central qui consiste à améliorer la qualité de vie des canadiens et canadiennes. Le Service correctionnel du Canada (SCC) contribue directement aux efforts visant à atteindre cet objectif au moyen de son programme de sécurité publique. Le présent rapport expose le contexte dans lequel le SCC s'acquitte de son mandat et témoigne des progrès réalisés par l'organisation sur les plans et priorités identifiés.

Le SCC contribue à la sécurité publique en encourageant et en aidant activement les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr et humain. Par conséquent, le Service doit composer avec un certain nombre de facteurs internes et externes. En particulier, on note que la population de délinquants sous la responsabilité du SCC :

- a davantage d'antécédents en matière de violence qu'il y a 5 ans;
- est davantage susceptible d'éprouver des troubles de santé mentale par rapport à la population générale;
- présente une prévalence élevée de toxicomanie et de maladies infectieuses;
- est vieillissante, ce qui peut accroître la prévalence des problèmes de santé.

En outre, les délinquants autochtones continuent d'être surreprésentés et d'être classés comme des délinquants à risque et besoins plus élevés, et les délinquantes nécessitent des stratégies d'intervention différentes.

Les changements apportés aux lois ont également entraîné de nouvelles contraintes. Par exemple, le SCC gère dorénavant un plus grand nombre de délinquants associés à des gangs et au crime organisé et de délinquants sous ordonnances de surveillance de longue durée. Ce profil plus complexe de la population carcérale nécessite une intégration accrue des interventions. Parallèlement, la hausse du nombre de délinquants condamnés à purger de courtes peines de moins de trois ans amplifie la difficulté de les préparer à une mise en liberté en toute sécurité.

Outre ces enjeux permanents, le SCC continue de constater les répercussions de son travail en ce qui a trait aux plans et priorités. Plus précisément, en 2004/05, on relève les faits suivants:

- baisse du nombre d'incidents de sécurité graves dans les établissements, comme les voies de fait à l'endroit de membres du personnel;
- diminution sans précédent par rapport aux cinq dernières années du nombre d'évadés des établissements à sécurité minimale;
- hausse du nombre de saisies de la plupart des types de drogues qui sont le plus fréquemment introduites dans les établissements;

- maintien du taux de réussite élevé des délinquants sous surveillance dans la collectivité. 94 % des quelques 14 500 délinquants en libération conditionnelle n'ont pas commis d'infraction pendant leur période de surveillance. Quant aux délinquants qui ont récidivé, 5 % d'entre eux ont commis une infraction sans violence et 1 % ont commis une infraction avec violence; et
- accroissement du nombre de délinquants autochtones dont la réinsertion sociale est soutenue par une collectivité autochtone. En effet, en 2004/05, 71 délinquants ont effectué la transition vers une collectivité dans le cadre d'une entente conclue en vertu de l'article 81[1].

Bien que les résultats du SCC soient encourageants, nous avons davantage de travail à faire pour répondre complètement aux attentes des Canadiennes et des Canadiens. Le 6 octobre 2004, le Service a été touché par le meurtre à Yellowknife d'une agente de libération conditionnelle. Cette dernière a été la première employée dans la collectivité à perdre la vie durant l'exercice de ses fonctions. Les répercussions de cette tragédie doivent continuer d'être ressenties dans l'ensemble de l'organisation. En plus d'un examen complet des pratiques de surveillance dans la collectivité, un comité consultatif mixte (SCC-SESG) sur la sécurité du personnel travaillant dans la collectivité a été formé afin de s'assurer que le dialogue sur les questions de sécurité du personnel constitue une priorité permanente pour les employés et la direction. Les résultats des délibérations seront communiqués aux échelons supérieurs de l'organisation.

Je vous invite donc à examiner ce rapport et à ne pas hésiter à me communiquer tout commentaire à ce sujet.

Lucie McClung,
Commissaire, Service correctionnel Canada

[1] Ces ententes permettent au SCC, avec le consentement du délinquant et de la collectivité autochtone, de transférer à la collectivité autochtone en ce qui a trait à la garde et au contrôle du délinquant autochtone.

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2004/05 du Service correctionnel du Canada.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004/05* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

- il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- il est fondé sur l'Architecture d'activités de programme (AAP) approuvée du ministère;
- il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées; et
- il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Lucie McClung
Commissaire, Service correctionnel du Canada
6 septembre 2005

1.1 Renseignements sommaires

Notre mandat

Le mandat du Service correctionnel du Canada (SCC) au sein du système de justice est énoncé dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC). Le SCC vise à contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité:

- en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines;
- en aidant, au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois.

Notre mission

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

La Mission est guidée par les valeurs suivantes:

Nos valeurs fondamentales

Valeur fondamentale 1	Nous respectons la dignité des individus, les droits de tous les membres de la société et le potentiel de croissance personnelle et de développement des êtres humains.
Valeur fondamentale 2	Nous reconnaissons que le délinquant a le potentiel de vivre en tant que citoyen respectueux des lois.
Valeur fondamentale 3	Nous estimons que le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale dans la réalisation des objectifs, et nous croyons que la qualité des rapports humains est la pierre angulaire de sa Mission.
Valeur fondamentale 4	Nous croyons que le partage des idées, des connaissances, des valeurs et des expériences, tant sur le plan national que sur le plan international, est essentiel à l'accomplissement de notre Mission.
Valeur fondamentale 5	Rendant compte à la ministre, nous croyons en une gestion du Service caractérisée par une attitude ouverte et intègre.

Total des ressources financières (en millions de dollars)

Prévues	Autorisations	Réelles
1 661,4 $	1 708 $	1 659,6 $

Total des ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
14 613	14 530	(83)

1.2 Résumé du rendement pour les résultats, priorités et engagements stratégiques

Résultats stratégiques	2004/05 Priorités / Engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats prévus et situation actuelle
Hébergement et réinsertion sociale efficace et en toute sécurité des délinquants dans les collectivités canadiennes	Réduire l'incidence négative de la toxicomanie sur le comportement des délinquants pendant leur incarcération et après leur mise en liberté		21,2	20,9	Le SCC a participé à l'initiative fédérale sur le VIH. En 2004-2005, la première année de l'initiative, les fonds additionnels alloués au SCC lui ont permis de mettre en œuvre des activités de promotion de la santé dans les centres de réception et d'appuyer l'élaboration de l'Initiative sur les pratiques de tatouage sécuritaire, qui sera mise en œuvre dans certains établissements au cours de l'exercice 2005-2006. D'autres activités de promotion de la santé, y compris le Programme de counseling et d'éducation par les pairs et le programme Choisir la santé dans les prisons, ont aussi fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour.

Résultats stratégiques	2004/05 Priorités / Engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats prévus et situation actuelle
	Réduire le risque de transmission des maladies infectieuses		14,4	15,2	512 détenus suivent actuellement le Programme de traitement d'entretien à la méthadone. Grâce aux partenariats établis dans le cadre de la stratégie canadienne renouvelée sur le VIH/sida, des activités plus nombreuses de promotion de la santé visant à réduire les risques de transmission des maladies infectieuses dans la population carcérale et la collectivité. Des séances de formation du personnel sur les pratiques de tatouage sécuritaires ont été offertes dans six établissements (Atlantique, Cowansville, Bath, Rockwood, Matsqui et Établissement de la vallée du Fraser pour femmes). Des évaluations de l'état de santé de tous les délinquants sont effectuées dans les 48 heures suivant leur admission. Des services de santé offerts conformément aux normes professionnelles et de disponibilité en vigueur dans la collectivité. Plus de 16 000 permissions de sortir avec escorte et sans escorte accordées aux délinquants pour des raisons médicales. Un plan pluriannuel a été mis en œuvre aux fins de l'accréditation des services de santé à la grandeur du système.
	Optimiser la prestation de services de santé mentale accrédités		0,8	0,7	Un protocole a été crée pour évaluer les caractéristiques et les comportements associés aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF).

Résultats stratégiques	2004/05 Priorités / Engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats prévus et situation actuelle
	Améliorer la sécurité dans les établissements à sécurité maximale		1,2	0,7	Un Système de profils et d'indicateurs du climat permet d'assurer le suivi de l'évolution du profil des délinquants et d'évaluer les risques associés au climat de l'établissement. Un modèle de gestion du renseignement stratégique permet de gérer le problème des gangs et des organisations criminelles. Le 31 mars 2005, le SCC comptait 1 047 détenus affiliés à diverses organisations criminelles. Le SCC a élaboré de nouvelles normes pour les unités à sécurité maximale et un plan de réaménagement des établissements à sécurité maximale pour gérer les populations incompatibles. Des changements conceptuels spécifiques ont été apportés pour améliorer la surveillance des délinquants. Une politique exigeant que tous les agents de correction de première ligne soient munis de menottes a été mise en œuvre.
	Intégrer davantage les réseaux du renseignement et d'information et en améliorer l'accès au sein du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile		7,6	7,1	Partenariat établi avec le Centre d'évaluation intégrée des menaces du Service canadien du renseignement de sécurité. La connectivité avec des partenaires du système de justice pénale a été améliorée aux fins de l'échange d'information.
	Améliorer les stratégies opérationnelles pour maîtriser l'offre de drogues et en réduire la demande		6,5	4,7	Les initiatives de collecte de renseignements et les mesures de répression ont permis d'accroître le nombre de saisies de la plupart des types de drogue.

Résultats stratégiques	2004/05 Priorités / Engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats prévus et situation actuelle
	Élargir la gamme des interventions pour répondre à des besoins ciblés des délinquants		7,5	4,1	Stratégie d'intervention correctionnelle intégrée mise en œuvre pour gérer les délinquants au comportement extrêmement perturbateur et menaçant. On a enregistré une diminution de 11 % du nombre d'admissions et de 20 % du nombre de condamnations parmi les délinquants ayant participé à des programmes d'acquisition de compétences psychosociales, ce qui prouve que les programmes correctionnels ont une incidence sur la récidive.
	Accroître la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun		56,5	59,4	71 délinquants autochtones ont été transférés dans la collectivité en vertu d'accords conclus aux termes de l'article 81. Des partenariats ont été établis pour offrir davantage de services correctionnels dans le Nord afin de répondre aux besoins des délinquants inuits.
	Amener les citoyens et les collectivités à participer davantage aux activités correctionnelles et renforcer les partenariats à l'intérieur du système de justice pénale		3,5	4,5	Des comités consultatifs de citoyens ont été établis dans des bureaux de libération conditionnelle, de sorte que leur nombre est passé de 97 à 105. 41 contributions ont été octroyées, ce qui représente une dépense totale de 1,4 million de dollars, pour renforcer les capacités des collectivités et améliorer les infrastructures pour de nouveaux établissements résidentiels communautaires. Des accords d'échange de services ont été renouvelés et de nouveaux accords ont été conclus.

Résultats stratégiques	2004/05 Priorités / Engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats prévus et situation actuelle
	Améliorer le potentiel de réadaptation des délinquants par des interventions et des programmes plus intégrés et plus ciblés		1,0	0,7	Un taux de réussite de 94,5 % parmi les délinquants transférés dans un établissement à niveau de sécurité inférieur. Près de 90 % des délinquants ne sont pas retournés dans un établissement correctionnel fédéral au cours des deux premières années suivant l'expiration de leur peine. Parmi les délinquants qui y sont retournés, 5,3 % avaient commis une infraction sans violence et 5,9 %, une infraction avec violence. 94 % des libérés conditionnels ne sont pas condamnés pour avoir commis une infraction pendant qu'ils étaient sous surveillance. Parmi ceux qui l'on été, 4,9 % avaient commis une infraction sans violence et 1 %, une infraction avec violence. 99,98 % des PSAE, 99,68 % des PSSE et 98,87 % des placements à l'extérieur ont été effectués sans problème. Les centres d'emploi de CORCAN dans la collectivité ont fourni d'importants services pour répondre aux besoins des délinquants en matière d'emploi et pour contribuer à leur réinsertion sociale. Au total, 3 311 délinquants ont reçu des services des centres d'emploi et 1 143 ont été placé dans un emploi rémunéré.

Résultats stratégiques	2004/05 Priorités / Engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats prévus et situation actuelle
	Améliorer la sécurité et la santé au travail		13,8	9,8	Le nombre de blessures en milieu de travail est demeuré stable. Le Programme d'aide aux employés (PAE) est appuyé par 466 agents d'orientation bénévoles et 463 pairs aidants du programme de Gestion du stress à la suite d'un incident critique (GSIC).
	Moderniser les outils et les approches fondées sur la recherche et partager ces outils et ces approches avec les autres pour accroître le rendement		1,5	1,9	Source de connaissances spécialisées dans le domaine de la justice internationale et des services correctionnels communautaires. Au cours de l'exercice 2004/05, le SCC s'est rendu dans des pays étrangers, à leur demande, pour leur offrir une aide technique.
	Améliorer les stratégies pour appuyer l'apprentissage continu aux niveaux individuel et organisationnel		22,2	23,5	Regroupement des ressources d'apprentissage sous un seul organisme. Conformité avec les normes nationales de formation. Formation offerte par *l'Addictions Centre* et le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT).
Total			**157,7**	**153,2**	

1.3 Rendement global du Service

Cadre de fonctionnement

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est un organisme du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC). Le Portefeuille réunit des organismes fédéraux clés qui s'occupent de la sécurité publique. Il vise à protéger les Canadiens et Canadiennes contre divers risques – qu'il s'agisse de crimes touchant la vie des individus, de catastrophes naturelles, de terrorisme et d'autres menaces à la sécurité nationale. Le Portefeuille permet d'offrir divers services, allant de la prévention aux interventions, dont, par exemple, la protection civile, la prévention du crime, la gestion des frontières, les interventions en cas d'urgence, l'application de la loi, , les services correctionnels et la libération conditionnelle.

Ce que nous faisons

- *Gérer les peines de deux ans ou plus*
- *Préparer les détenus à une mise en liberté sans danger pour le public et en temps opportun*
- *Surveiller les délinquants en liberté sous condition ou assujettis à une Ordonnance de surveillance de longue durée*

Le cadre législatif régissant le SCC est la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC). La protection de la société est le critère prépondérant pour toutes les décisions relatives aux délinquants et à leur mise en liberté. Le SCC est également guidé dans ses interventions par de nombreux règlements et de nombreuses autres lois, politiques et conventions internationales.

Portée des activités

Le SCC est chargé de l'administration des peines imposées par les tribunaux aux délinquants condamnés à un emprisonnement de deux ans ou plus. Cette responsabilité comprend la gestion des établissements de divers niveaux de sécurité et la surveillance des délinquants en liberté sous condition dans la collectivité. Au cours d'une journée type en 2004/05, le SCC avait la charge d'environ 12 600 délinquants détenus dans un établissement fédéral et d'environ 8 200 délinquants purgeant une partie de leur peine sous surveillance dans la collectivité. Le SCC assure également la surveillance postpénale des délinquants qui se sont vu imposer par le tribunal une ordonnance de surveillance de longue durée (OSLD).

Établissements fédéraux

- *54 pénitenciers*
- *16 centres correctionnels communautaires*
- *71 bureaux de libération conditionnelle*

Le SCC est présent d'un océan à l'autre – tant dans les grands centres urbains aux populations de plus en plus diversifiées que dans les collectivités inuites éloignées du Nord. Il gère des pénitenciers, des centres de traitement, des pavillons de ressourcement pour Autochtones, des centres correctionnels communautaires et des bureaux de libération conditionnelle ainsi qu'un centre de recherche sur la toxicomanie, cinq administrations et collèges du

personnel régionaux, un centre d'apprentissage en gestion correctionnelle et une administration centrale.

Outre les établissements exploités par l'administration fédérale, le SCC travaille avec des organismes non gouvernementaux, issus de la collectivité, qui gèrent environ 200 maisons de transition réparties dans tout le pays. Le SCC gère également une gamme d'accords d'échange de services conclus avec les autorités correctionnelles et de la justice provinciales et territoriales et avec des collectivités autochtones pour offrir des services et des programmes correctionnels spécialisés.

CORCAN, un organisme de service spécial[2] du SCC, offre de la formation sur les compétences reliées à l'employabilité aux délinquants incarcérés dans les établissements fédéraux pour améliorer l'aptitude à l'emploi dans nos collectivités. Il support aussi 34 centres d'emploi où les délinquants libérés peuvent obtenir des services de préparation à l'emploi. Les services sont offerts dans le cadre de contrats de partenariat à l'interne (SCC et CORCAN) et à l'externe.

Effectif

- *Environ 14 500 employés dont*
- *87 % travaillent dans les établissements et la collectivité*

Le SCC, qui compte environ 14 500 employés[3] à la grandeur du pays, s'efforce de maintenir en poste un effectif qui reflète la diversité de la société canadienne. Deux groupes professionnels qui travaillent presque exclusivement pour le SCC représentent plus de la moitié des employés affectés aux unités opérationnelles. Les CX, ou le groupe Services correctionnels, forment 41 % de l'effectif, tandis que les WP, soit des agents de libération conditionnelle ou des agents de programmes, forment plus de 13 % de l'effectif. Le reste de l'effectif du SCC reflète la grande variété des compétences requises pour gérer dans les établissements et les bureaux de la collectivité, depuis les travailleurs de la santé jusqu'aux électriciens en passant par le personnel de cuisine, et englobe les employés chargés d'accomplir des fonctions générales et administratives aux niveaux local, régional et national.

Partenariats

À titre de composante du système de justice pénale, le SCC travaille en étroite collaboration avec les organismes partenaires du portefeuille de SPPCC, notamment la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Gendarmerie royale du Canada, le Bureau de l'enquêteur correctionnel et le Secteur de la sécurité de la population et des partenariats de SPPCC. Il entretient également des rapports importants avec le ministère de la Justice, le ministère des Affaires indiennes et du Nord, Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada. Par ailleurs, le SCC a établi un partenariat avec le Centre d'évaluation intégrée des menaces (CEIM), qui vient d'être formé et qui fait partie du Service canadien du renseignement de sécurité, à Ottawa.

[2] Un organisme de service spécial (OSS) est une unité opérationnelle d'un ministère régie par un accord-cadre approuvé par le sous-ministre, le ministre et le Conseil du Trésor.
[3] Ne comprend ni les employés occasionnels, ni les employés nommés pour une période déterminée, ni les étudiants.

En outre, plusieurs partenariats et accords de collaboration novateurs ont été établis à l'échelle nationale, régionale et locale avec les provinces et les territoires. Mentionnons à titre d'exemple, l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur la coordination des services correctionnels, qui permet le transfèrement de délinquants à risque plus élevé d'établissements provinciaux vers des établissements fédéraux, ce qui maximise l'utilisation des établissements entre les secteurs de compétence, réduit les chevauchements et favorise l'accès aux programmes de réadaptation. Cette entente permet d'investir davantage dans les programmes et les services communautaires, de sorte que les Canadiens en bénéficient, tant sur le plan des économies que de la sécurité publique. Par ailleurs, des protocoles d'entente conclus entre des services de police locaux et le SCC ont permis d'améliorer la qualité des données de renseignements visant la sécurité des établissements et des collectivités.

Le SCC a aussi établi des partenariats avec des collectivités autochtones pour l'aménagement de pavillons de ressourcement et l'élaboration de plans de libération aux termes des articles 81 et 84 de la LSCMLC[4]. Une récente évaluation interne a révélé que ces partenariats ont une incidence positive sur le transfèrement des délinquants autochtones dans des établissements à niveau de sécurité inférieur, favorisent les possibilités de mise en liberté discrétionnaire et améliorent de façon générale les perspectives d'avenir des délinquants autochtones[5].

Des organismes consultatifs de l'extérieur, comme les comités consultatifs de citoyens (CCC), le Comité consultatif des soins de santé, le Comité consultatif national sur les questions autochtones et le Comité interconfessionnel, contribuent aussi de façon importante aux activités du SCC. Ces groupes donnent des conseils et assurent la liaison entre le Service et les collectivités.

Le SCC appuie également divers partenaires de la collectivité dans le cadre de son programme de contributions. En 2004/05, le SCC a accordé 41 contributions (sans compter le programme de contributions pour les Autochtones), pour un total de 1,4 million de dollars. De plus, le SCC a conclu des contrats avec plusieurs organismes non gouvernementaux aux fins de la prestation des services d'hébergement pour les délinquants dans la collectivité, en faisant appel à quelque 200 établissements résidentiels communautaires différents, à un coût approximatif de 48 millions de dollars.

Le SCC continue également de profiter du soutien des quelques 7 000 bénévoles qui, chaque année, aident les délinquants en leur offrant tutorat, visites ainsi qu'activités sportives, sociales et spirituelles. L'évaluation des initiatives mises en œuvre dans le cadre du programme de bénévolat du SCC effectuée en 2004 a confirmé que les bénévoles fournissent un soutien essentiel aux activités du SCC, soutien qui ne pourrait être offert par d'autres moyens. On estime que les bénévoles offrent des services de soutien d'une valeur de plus de 12 millions de dollars par année[6].

---

[4] Pour obtenir de plus amples renseignements sur les accords conclus aux termes des articles 81 et 84, consulter le site http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/correctional/abissues/know/12_f.shtml.

[5] Le rapport intitulé *Services correctionnels efficaces : Rapport sur la réinsertion sociale des délinquants autochtones* sera disponible à l'automne 2005, à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml.

[6] Ce montant est fondé sur la valeur moyenne de remplacement d'un salaire de 22 $, pour environ 2,5 heures de travail bénévole par semaine.

Approche correctionnelle

Les travaux de recherche en criminologie ont démontré à maintes reprises que l'approche énoncée dans la LSCMLC, prévoyant la mise en liberté graduelle et contrôlée des délinquants lorsque cela peut se faire sans danger et que les mesures de surveillance et de soutien appropriées sont prises, est une façon efficace d'assurer la sécurité de nos collectivités à court et à long terme. Les délinquants qui bénéficient d'interventions ciblées sont moins susceptibles de récidiver[7].

Le SCC a recours à des approches fondées sur la recherche[8] pendant toute la durée de la peine d'un délinquant. La stratégie correctionnelle du SCC comprend les quatre activités clés suivantes:

- Une évaluation initiale complète du délinquant afin de déterminer le risque et les besoins de celui-ci en matière de sécurité, et le placement initial dans un établissement au niveau de sécurité approprié. L'évaluation sert à l'élaboration d'un plan correctionnel de traitement et d'intervention pluridisciplinaire, qui sera utilisé tout au long de la peine. Cette évaluation comprend l'examen de renseignements sur les répercussions des actes criminels des délinquants sur leurs victimes, des rapports de police, des commentaires formulés par les juges au moment de la détermination de la peine et d'autres renseignements qui présentent un profil général de l'individu en question.

- L'incarcération et l'intervention en établissement pour examiner le risque de récidive de chaque délinquant. Elles comprennent la prestation de programmes fondés sur la recherche qui se sont révélés efficaces pour réduire la récidive. Un modèle d'intervention polyvalent offre en établissement un large éventail de programmes de différentes intensités visant à répondre aux besoins des délinquants et à augmenter l'efficacité du traitement.

- La réévaluation du risque à différents moments au cours de la peine pour déterminer les progrès réalisés par rapport au plan correctionnel et recommander des modifications au plan. De plus, lors de la préparation des évaluations des délinquants qui sont admissibles à la mise en liberté sous condition, le SCC obtient l'apport de la collectivité, y compris la police et les victimes au besoin. Ces évaluations supportent les décisions du SCC et de la Commission nationale des libérations conditionnelles, par exemple, concernant les transfèrements, les permissions de sortir et la mise en liberté sous condition.

- La surveillance dans la collectivité pour offrir des programmes et des interventions communautaires afin de continuer à répondre aux risques et aux besoins des délinquants et de surveiller leurs progrès. La préparation à la transition vers la collectivité inclue le signalement à la police de toutes les mises

---

[7] Motiuk, L. et al. *Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté – Aperçu statistique*, rapport de recherche du SCC, SR-4, avril 2003, httphttp://www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_f.shtml.

[8] Le comité de recherche du SCC est chargé d'examiner le plan de recherche annuel et de formuler des recommandations à cet égard. Il est formé d'universitaires, de partenaires et de représentants d'autres ministères fédéraux et d'organismes provinciaux.

en liberté de pénitenciers. Les victimes qui l'ont demandé sont également informées.

Contexte stratégique : facteurs internes et externes

Le SCC fait actuellement face à plusieurs difficultés internes et externes attribuables en grande partie à l'évolution du profil des délinquants[9] et aux récents changements apportés au *Code criminel*. Les délinquants, qui sont de plus en plus nombreux à être affiliés à des gangs ou, encore, atteints de troubles mentaux ou de maladies infectieuses, nécessitent des interventions intégrées plus complexes. Le Service doit aussi tenir compte des changements relatifs aux peines imposées (imposition d'un plus grand nombre de peines de courte durée) et de l'augmentation du nombre de délinquants assujettis à une ordonnance de surveillance de longue durée.

Parallèlement, de nombreuses collectivités, sur lesquelles le SCC compte depuis toujours pour appuyer la réinsertion sociale des délinquants, n'ont pas la capacité de le faire. Les services correctionnels communautaires du SCC doivent par conséquent trouver des moyens de compenser cette lacune. Le SCC peut évidemment combler certaines lacunes à court terme, mais un investissement à long terme dans la capacité des collectivités sera nécessaire pour aider les délinquants dans leurs efforts de réinsertion sociale et, en bout de ligne, assurer la sécurité des collectivités. Il est particulièrement difficile de faire face à ces changements, car la plupart des ressources du SCC sont affectées à des coûts non discrétionnaires ou fixes, ce qui limite la latitude dont celui-ci dispose pour apporter les modifications nécessaires à ses politiques et à ses programmes ou pour faire des investissements susceptibles d'améliorer la sécurité à long terme. Il est essentiel de renforcer la capacité de nos partenaires d'offrir des services de soutien et une aide dans une approche intégrée de la sécurité des collectivités.

Par ailleurs, la création du nouveau portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile continue d'offrir au Service des possibilités de renforcer sa capacité de travailler avec d'autres ministères, organismes et niveaux de gouvernement et d'obtenir davantages de résultats pour les ressources investies dans le cadre de partenariats novateurs.

Les sections qui suivent présentent de façon plus détaillée les défis auxquels fait face le SCC ainsi que les plans et priorités établis pour relever ces défis.

Lien avec le rendement du Canada[10]

Comme l'indique *Le rendement du Canada 2005 : La contribution du Gouvernement du Canada*, l'objectif primordial du gouvernement du Canada est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes. L'ensemble des politiques, des programmes et des activités du gouvernement vise cet objectif clé. Le rendement du Canada 2005 est structuré autour des trois principaux domaines stratégiques suivants - une économie durable, les assises sociales du Canada et la place du Canada dans le monde. Le rapport de cette année comporte également un aperçu des efforts du gouvernement pour favoriser une amélioration du bien-être des peuples autochtones. Comme le montre le tableau présenté ci-après, le SCC contribue à la fois directement et indirectement au

---

[9] Boe, R. et al. *L'évolution du profil de la population carcérale sous responsabilité fédérale: 1997 et 2002*, rapport de recherche du SCC, n° R-132, 2002, www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/reports_f.shtml.
[10] Consulter le site www.tbs-sct.gc.ca

renforcement des assises sociales du Canada grâce aux résultats obtenus au chapitre de la sécurité des collectivités et de la santé des Canadiens et des Canadiennes avec l'accès à des services de santé de qualité.

Lien entre le SCC et le rendement du Canada

Résultats du gouvernement du Canada	Direct	Indirect
Des collectivités sûres	• Diminution des taux de criminalité et de victimisation par les délinquants grâce à la prestation de programmes et de services qui font baisser la récidive. • Renforcement de la capacité des collectivités de mettre en œuvre des programmes et des services qui répondent aux besoins des populations à risque, grâce à des partenariats et à des ententes officielles avec le secteur bénévole. • Amélioration de la capacité de collecte de renseignements et d'échange d'information à l'interne et avec les partenaires du système de justice pénale, ce qui a permis une réponse plus intégrée pour assurer la sécurité dans les établissements et les collectivités.	Assurer la sécurité des collectivités. Réduction des coûts sociaux attribuables à la criminalité. Des collectivités sûres.
Des Canadiens et des Canadiennes en santé ayant accès à des soins de santé de qualité	• Surveillance et contrôle des maladies infectieuses dans les établissements correctionnels fédéraux. • Prestation de programmes de réduction des méfaits, qui contribuent à réduire les comportements à risque élevé des délinquants. • Adoption de mesures de répression, qui réduisent la quantité de drogues illicites introduites dans les établissements.	Amélioration de la santé publique. Réduction des coûts du système de santé.

En outre, le SCC contribue au thème horizontale du Gouvernement touchant les peuples autochtones de la manière suivante:

Direct	Indirect
• Renforcement des capacités des collectivités autochtones et participation de celles-ci à l'élaboration et à la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones; • Amélioration de l'état de santé des délinquants autochtones; • Options adaptées aux différences culturelles en matière de logement pour la réinsertion sociale en toute sécurité; • Amélioration de la participation aux programmes d'éducation; • Prestation d'une formation sur les compétences reliées à l'employabilité.	Amélioration des chances dans la vie des délinquants autochtones; Collectivités autochtones vigoureuses et plus viables économiquement; Amélioration des relations des Autochtones avec le gouvernement du Canada.

Sommaire du rendement

Conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor pour l'exercice 2004/05, le Rapport sur les plans et priorités du SCC a été préparé au moyen des résultats stratégiques établis dans le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR). Depuis, le Conseil du Trésor a élaboré une Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) afin de mettre en place une approche pangouvernementale normalisée de planification des ressources, des dépenses et des résultats ainsi que de la présentation de rapports connexes. L'architecture des activités de programme (AAP), qui remplace le CPRR, est un élément clé de la SGRR.

Pour faciliter la transition vers la nouvelle AAP et améliorer la présentation de rapports axés sur les résultats aux Canadiens et aux Canadiennes, le rendement du SCC est présenté au moyen des nouvelles activités de programme de l'AAP, soit la prise en charge et la garde ainsi que la réinsertion sociale et la gestion des cas. En vertu de l'AAP, les plans et les priorites de la direction ont été intégrés aux deux activités de programme du SCC. Cependant, pour mettre en lumière les résultats obtenus dans ce domaine, les priorités et les plans associés à la gestion générale seront présentés séparément cette année.

Les tableaux présentés ci-après montrent de quelle façon les priorités et les plans pour l'exercice 2004/05 ont été structurés en fonction de l'AAP.

Priorités pour l'exercice 2004/05

Secteur d'activité	Priorités	Activité de l'AAP
Prise en charge	• Réduire l'incidence négative de la toxicomanie sur le comportement des délinquants pendant leur incarcération et après leur mise en liberté;	Prise en charge et garde
	• Réduire le risque de transmission des maladies infectieuses;	Prise en charge et garde
	• Optimiser la prestation de services de santé mentale accrédités;	Prise en charge et garde
Garde	• Améliorer la sécurité dans les établissements à sécurité maximale;	Prise en charge et garde
	• Améliorer le potentiel de réadaptation des délinquants par des interventions et des programmes plus intégrés et plus ciblés;	Réadaptation et gestion des cas
	• Intégrer davantage les réseaux du renseignement et d'information et en améliorer l'accès au sein du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile;	Réadaptation et gestion des cas
	• Améliorer les stratégies opérationnelles pour maitriser l'offre de drogues et en réduire la demande;	Prise en charge et garde
Réinsertion sociale	• Élargir la gamme des interventions pour répondre à des besoins ciblés des délinquants;	Réadaptation et gestion des cas
	• Accroître la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun;	Réadaptation et gestion des cas
	• Amener les citoyens et les collectivités à participer davantage aux activités correctionnelles et renforcer les partenariats à l'intérieur du système de justice pénale;	Réadaptation et gestion des cas
Gestion générale	• Améliorer la sécurité et la santé au travail;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Moderniser les outils et les approches fondées sur la recherche et partager ces outils et ces approches avec les autres pour accroître le rendement;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Améliorer les stratégies pour appuyer l'apprentissage continu aux niveaux individuel et organisationnel;	Priorités de la direction et les deux activités de programme

Plans pour l'exercice 2004/05

Secteur d'activité	Plans	Sous-activité de l'AAP
Prise en charge	• Mettre en oeuvre des initiatives qui aident à gérer les problèmes de dépendance et à réduire les dommages causés par la drogue, à l'appui de la Stratégie canadienne antidrogue;	Services de santé
	• Élaborer un protocole pour évaluer les caractéristiques et les comportements associés aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF), les types d'interventions requises et la formation à donner au personnel;	Services de santé
	• Améliorer les approches en matière de promotion de la santé;	Services de santé
	• Fournir des services de soutien pour les délinquants atteints de maladies chroniques et ceux qui ont besoin de soins palliatifs;	Services de santé
	• Amener les collectivités à participer activement à la poursuite des soins pour les délinquants qui font la transition entre l'établissement et la collectivité;	Services de santé
	• Élaborer et mettre en oeuvre un meilleur cadre d'assurance de la qualité pour les services de santé fournis dans les établissements du SCC;	Services de santé
	• Mettre en place un système automatisé d'information sur la santé;	Gestion des cas
	• Déterminer les mécanismes visant à éliminer l'exposition à la fumée secondaire dans les établissements;	Priorités de la direction
	• Fournir des traitements plus ciblés pour les problèmes de santé mentale des délinquants;	Services de santé
Garde	• Modifier les activités opérationnelles de première ligne, au besoin;	Sécurité
	• Améliorer les méthodes de collecte de renseignements stratégiques pour enrayer les risques que présentent les délinquants, y compris la mise en oeuvre du programme amélioré de formation des agents de renseignements de sécurité;	Sécurité
	• Contribuer à l'élaboration d'un projet complet d'échange d'information et d'interopérabilité en matière de sécurité publique;	Sécurité
	• Mettre en œuvre la Stratégie de développement durable du SCC révisée en 2003;	Services de logement
	• Examiner le plan actuel de logement et d'immobilisations afin de mieux répondre aux besoins d'une population de délinquants en pleine évolution;	Services de logement

Secteur d'activité	Plans	Sous-activité de l'AAP
	• Accroître les mesures de logement destinées aux délinquants de sexe masculin et féminin après leur mise en liberté;	Services de logement
	• Intégrer les approches adoptées pour la sécurité, la gestion des cas et les programmes destinés à des groupes de délinquants qui présentent un niveau de risque et des besoins semblables, en fonction du niveau de sécurité;	Élaboration et prestation de programmes
	• Maximiser l'utilisation structurée du temps mis à la disposition des délinquants;	Gestion des cas
Réinsertion sociale	• Mettre à l'essai et mettre en oeuvre une approche intégrée en matière de sécurité, de gestion des cas et de programmes, axée sur les groupes de délinquants au comportement perturbateur dans les établissements à sécurité maximale;	Gestion des cas
	• Mettre en oeuvre des approches de justice réparatrice qui viennent en aide aux délinquants, aux victimes, à leurs familles et à leurs collectivités;	Élaboration et prestation de programmes
	• Mettre en oeuvre des approches pour répondre aux besoins des délinquants inuits;	Gestion des cas
	• Mettre en oeuvre la réponse du gouvernement aux recommandations contenues dans le rapport de la Commission canadienne des droits de la personne intitulé *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*;	Gestion des cas
	• Améliorer le rôle des collectivités autochtones dans la mise en oeuvre de solutions de rechange efficaces à l'incarcération et la surveillance dans la collectivité (de manière à appuyer la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain et la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones du gouvernement);	Gestion des cas
	• Amener les citoyens à participer à la création de collectivités plus sûres et plus saines;	Élaboration et prestation de programmes
	• Au besoin, examiner les accords d'échange de services actuels avec les provinces et les territoires;	Services de logement
	• Renforcer les partenariats avec des intervenants du système de justice pénale et d'autres organismes fédéraux (p. ex. la police, les organismes de SPPCC);	Sécurité
	• Renouveler le Système de gestion des délinquants, dans le cadre du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique;	Gestion des cas

Secteur d'activité	Plans	Sous-activité de l'AAP
	• Améliorer l'emploi et l'employabilité des délinquants pendant leur incarcération et après leur mise en liberté;	CORCAN
Gestion générale	• Améliorer les processus et les pratiques qui permettront de créer un milieu de travail sûr, sain et positif;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Attirer, choisir et former des travailleurs du savoir en conformité avec l'approche de modernisation des ressources humaines du gouvernement;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Effectuer des recherches pour orienter les politiques du SCC concernant les défis stratégiques;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Mettre en oeuvre des initiatives en matière de gestion pour appuyer la prise de décisions éclairées et en temps opportun;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Mettre en oeuvre le cadre de responsabilisation de gestion dans l'ensemble du SCC;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Élaborer et mettre en oeuvre de nouvelles méthodes pour fournir les services;	Services de logement
	• Élaborer des stratégies de leadership et un programme d'avancement professionnel, prévoyant des outils de formation, d'encadrement, de mentorat et de soutien pour l'apprentissage et le perfectionnement continus;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Fournir un soutien au personnel pour gérer les problèmes qui se présentent dans un environnement correctionnel;	Priorités de la direction et les deux activités de programme
	• Appuyer les priorités du Canada en matière de politique étrangère pour ce qui est des droits de la personne et de la justice pénale.	Priorités de la direction et les deux activités de programme

Le SCC a prévu dépenser 1 199,9 millions de dollars par année au titre de l'activité de programme Prise en charge et Garde. Il a prévu affecter 399,9 millions par année à l'activité Réadaptation et Gestion des cas (exception faite des coûts des services offerts par d'autres ministères et des revenus non disponibles).

Les renseignements financiers présentés à la section 2, Analyse des activités de programme, ont été recalculés en fonction des dépenses de 2004/05 pour assurer la compatibilité avec les activités de programme de l'AAP. Les crédits budgétaires affectés aux priorités de la direction ont été distribués parmi les deux activités de programme, soit la Prise en charge et la Garde ainsi que la Réadaptation et la Gestion des cas.

Les tableaux financiers qui figurent à la section 3 sont présentés à l'aide du Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation pour aider les Canadiens et les Canadiennes, et les membres du Parlement à comprendre les liens existant entre le Budget principal des dépenses, le Rapport sur les plans et les priorités et les comptes publics, d'une part, et à assurer l'uniformité de la présentation des rapports, d'autre part. S'il y a lieu, ils sont aussi présentés en fonction de la structure de l'AAP (nouveaux calculs des tableaux du CPRR).

Résultat stratégique, résultats des programmes et priorités de la direction

Le tableau présenté à la page suivante comprend le résultat stratégique global du SCC, les deux activités de programmes qui contribuent à l'atteinte de ce résultat et les priorités du SCC telles qu'elles figurent maintenant dans l'AAP. Le SCC rendra compte des plans et des indicateurs de rendement clés particuliers au niveau des sous-activités. Les priorités et les données financières seront présentées au niveau de l'activité de programme.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE
HÉBERGEMENT ET RÉINSERTION SOCIALE EFFICACE ET EN TOUTE SÉCURITÉ DES DÉLINQUANTS DANS LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES

ACTIVITÉ DE PROGRAMME
PRISE EN CHARGE ET GARDE

RÉSULTAT DES PROGRAMMES
Administrer des peines au moyen de la garde raisonnable, sécuritaire et humaine

PRIORITÉS DES PROGRAMMES

- Réduire l'incidence négative de la toxicomanie sur le comportement des délinquants pendant leur incarcération et après leur mise en liberté;
- Réduire le risque de transmission des maladies infectieuses;
- Optimiser la prestation de services de santé mentale accrédités;
- Améliorer la sécurité dans les établissements à sécurité maximale;
- Intégrer davantage les réseaux du renseignement et d'information et en améliorer l'accès au sein du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile;
- Améliorer les stratégies opérationnelles pour maîtriser l'offre de drogues et en réduire la demande.

ACTIVITÉ DES PROGRAMME
RÉADAPTATION ET GESTION DES CAS

RÉSULTAT DES PROGRAMMES
Aide à la réadaptation et à la réinsertion sans danger pour le public des délinquants dans les collectivités

PRIORITÉS DES PROGRAMMES

- Élargir la gamme des interventions pour répondre à des besoins ciblés des délinquants;
- Accroître la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun;
- Amener les citoyens et les collectivités à participer davantage aux activités correctionnelles et renforcer les partenariats à l'intérieur du système de justice pénale;
- Améliorer le potentiel de réadaptation des délinquants par des interventions et des programmes plus intégrés et plus ciblés.

PRIORITÉS DE LA DIRECTION

Améliorer la sécurité et la santé au travail; moderniser les outils et les approches fondées sur la recherche et partager ces outils et ces approches avec les autres pour accroître le rendement; améliorer les stratégies pour appuyer l'apprentissage continu aux niveaux individuel et organisationnel

Nota : Les priorités s'appliquent au résultat des programmes auxquels la contribution principale est apportée même si elles peuvent avoir une incidence sur les deux.

SECTION 2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DES PROGRAMMES

Le résultat stratégique du Service correctionnel du Canada (SCC) se lit comme suit : « *Hébergement et réinsertion sociale efficace et en toute sécurité des délinquants dans les collectivités canadiennes* ». Pour atteindre ce résultat stratégique, le SCC compte sur les deux activités de programme. La première est la Prise en charge et la Garde et la deuxième est la Réadaptation et la Gestion des cas. Comme on l'indique à la section 1, les plans, les priorités et les résultats ont été regroupés pour ces deux activités.

2.1 Activité de programme – Prise en charge et garde

Description de l'activité de programme : Administrer des peines au moyen de la garde raisonnable, sécuritaire et humaine.

L'activité *prise en charge et garde* comprend une vaste gamme d'activités destinées à répondre aux besoins des délinquants en matière de santé et de sécurité. La prise en charge consiste plus particulièrement à répondre aux besoins de base des détenus tels que l'alimentation, l'habillement et les soins de santé mentale et physique. La garde renvoie à des questions de sécurité dans les établissements et dans la collectivité, c'est-à-dire assurer la sécurité dans les établissements, interdire la consommation de drogue, placer les délinquants dans les établissements appropriés et contrôler leurs mouvements en fonction du risque et pour prévenir les incidents liés aux cas d'incompatibilité.

Résultat escompté : garde raisonnable, sûre, sécuritaire et humaine.

L'activité *prise en charge et garde* comprend les sous-activités clés suivantes : sécurité, services de santé, services en établissement et services de logement.

Pour l'exercice 2004/05, les priorités associées à cette activité de programme étaient les suivantes:

- améliorer la sécurité dans les établissements à sécurité maximale;
- améliorer les stratégies opérationnelles pour maîtriser l'offre de drogues et réduire la demande;
- réduire l'incidence négative de la toxicomanie sur le comportement des délinquants pendant leur incarcération et après leur mise en liberté;
- réduire le risque de transmission des maladies infectieuses; et
- optimiser la prestation de services de santé mentale accrédités.

Les dépenses totales prévues et réelles ainsi que les ressources humaines affectées à la réalisation des plans établis pour cette activité figurent dans les tableaux suivants:

Prise en charge et garde – Ressources financières 2004-2005 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
1 199,9 $	1 224,3 $	1 161 $

Prise en charge et garde – Ressources humaines 2004-2005

Prévues	Autorisations	Réelles
10 960	S.O.	10 898

2.1.1 Sous-activité – Sécurité

Assurer la sécurité publique tout en protégeant les droits de tous les Canadiens et les Canadiennes est un élément fondamental du mandat du Service. Les plans et les sous-activités liés à la sécurité pour 2004/05 inclus:

Modifier les activités opérationnelles de première ligne, au besoin.

Tout au long de l'exercice, le SCC a mis en œuvre plusieurs initiatives afin de continuer à améliorer la sécurité des détenus, des employés et des membres du public. Plus spécifiquement:

- examen de tous les plans correctionnels des délinquants incarcérés dans un établissement à sécurité maximale;
- adoption de procédures améliorées de contrôle des déplacements par tous les établissements;
- ajout de postes de directeur adjoint, Programmes de sécurité, dans les établissements à sécurité maximale;
- élaboration et application d'un Système de profils et d'indicateurs du climat (SPIC) dans tous les établissements à sécurité maximale pour déterminer les facteurs qui contribuent à l'augmentation du risque en établissement et prendre les mesures nécessaires pour prévenir les incidents;
- organisation de séances d'information sur la gestion des gangs à l'intention du personnel de première ligne afin d'améliorer la sécurité dynamique des établissements;
- organisation de séances de formation spécialisée aux agents de libération conditionnelle dans la collectivité, à la suite du meurtre tragique d'une agente de libération conditionnelle à Yellowknife;
- augmentation des fouilles régulières et prévues dans tous les établissements; et
- mise en œuvre d'une politique permettant à tous les agents de correction de première ligne dans les établissements à sécurité maximale, à sécurité moyenne et multisécuritaires d'être équipé de menottes.

Améliorer les méthodes de collecte de renseignements stratégiques pour enrayer les risques que présentent les délinquants, y compris la mise en oeuvre du programme amélioré de formation des agents de renseignements de sécurité.

L'importance du modèle de gestion du renseignement stratégique et du perfectionnement continu des employés du SCC est particulièrement visible étant donné la croissance du crime organisé, comme en témoigne le nombre de délinquants affiliés à des gangs.

- Au 31 mars 2005, 1 664 délinquants (1 047 en établissement et 617 dans la collectivité) étaient membres d'une organisation criminelle ou y étaient associés, ce qui représente 8 % de la population de délinquants totale du SCC.
- En 2004-2005, 14 % des incidents graves survenus en établissement mettaient en cause un ou plusieurs détenus affiliés à un gang ou à une organisation criminelle[11]. Dans la collectivité, cette proportion est de 7 %.

L'approche adoptée par le SCC pour gérer le problème des gangs et des associations criminelles fait appel à des stratégies de répression et d'intervention. En 2004/05, le SCC a adopté un modèle de gestion du renseignement stratégique et la formation initiale du personnel est maintenant terminée. La mise en œuvre de ce modèle améliorera la capacité en matière de gestion des renseignements stratégiques ou des processus normalisés qui seront mis en place pour améliorer l'échange de renseignements au sein du SCC et avec différents partenaires et intervenants. La surveillance et l'analyse améliorée des incidents, des rapports et des renseignements devraient contribuer dans un avenir rapproché à la détection et à la prévention de la violence ainsi que des activités criminelles liées à la drogue et aux gangs dans les établissements.

Contribuer à l'élaboration d'un projet complet d'échange d'information et d'interopérabilité en matière de sécurité publique et renforcer les partenariats avec des intervenants du système de justice pénale et d'autres organismes fédéraux (p. ex. la police, les organismes de SPPCC).

Pour faire suite à l'engagement du gouvernement d'améliorer la capacité globale d'échange d'information des organismes de justice pénale, le SCC a entrepris d'accroître la connectivité avec d'autres partenaires de justice pénale. Par exemple, mentionnons les établissements résidentiels communautaires (ERC) du secteur privé, les organismes de surveillance à contrat, les services correctionnels et les bureaux de libération conditionnelle provinciaux et les services de police. Éventuellement les tribunaux, les procureurs de la Couronne et l'Agence des services frontaliers du Canada auront eux aussi un accès similaire. À ce jour, les ERC et les organismes d'enquête communautaire et de surveillance des libérés conditionnels (OECSLC) suivants sont connectés au SGD :

- la totalité des ERC et 62 % des OECSLC des provinces de l'Atlantique
- 87 % des ERC et la totalité des OECSLC de la région du Québec
- la totalité des ERC et des OECSLC de la Colombie-Britannique et du Yukon;

[11] *Incidents de sécurité graves dans les établissements, 2004-2005*, Direction de la sécurité, Service correctionnel du Canada.

- 91% des ERC et la totalité des OECSLC de l'Alberta; et
- 50% des ERC du Manitoba; et
- 13% des ERC de l'Ontario

InfoPol, un système permettant aux services de police d'avoir accès à des renseignements pertinents sur les délinquants sous responsabilité fédérale, a aussi été mis à la disposition d'autres utilisateurs policiers au cours du dernier exercice. Au mois de mars 2005, quelque 1 040 utilisateurs des cinq régions du SCC y étaient connectés, incluant tous les principaux services de police. Un plan a été élaboré en vue d'établir la connectivité avec de petits services de police et des détachements de la GRC.

D'autres initiatives d'échange d'information ont aussi été entreprises en collaboration avec Passeport Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, le registre des délinquants sexuels de l'Ontario et le Centre canadien de la statistique juridique.

Des initiatives ont aussi été mises en œuvre pour mettre en place un réseau protégé permettant la communication électronique de renseignement de sécurité entre divers organismes (RINS) et accroître la capacité du SCC de reprendre ses activités après sinistre.

Indicateurs de rendement clés et autres indicateurs

Les résultats initiaux des plans et activités décrits ci-après sont encourageants. Comme le montrent les indicateurs de rendement clés, le SCC a considérablement amélioré ses résultats dans un certain nombre de domaines.

Incidents graves survenus dans les établissements

Au cours de l'exercice 2004/05, environ 18 600[12] délinquants ont été incarcérés à un moment ou à un autre pendant l'année. Il s'est produit 55 incidents de sécurité graves pendant cette période, ce qui représente une diminution importante par rapport à l'année précédente (81).

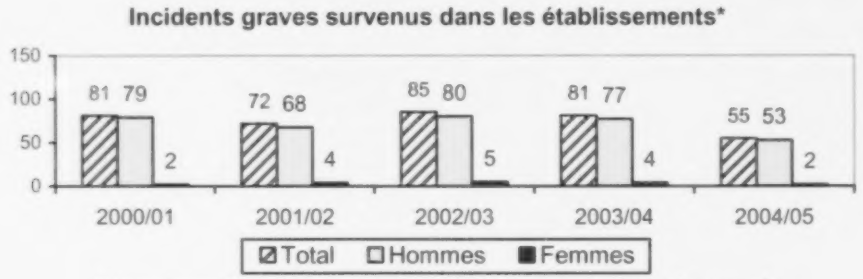

**Ne comprend pas les évasions d'un établissement à sécurité minimale.*
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.

[12] Comprend les délinquants sous responsabilité fédérale et sous responsabilité provinciale qui ont été incarcérés pendant au moins une journée dans un établissement fédéral au cours de l'exercice.

D'autres données sur les incidents graves survenus dans les établissements sont présentées dans le tableau suivant:

Incidents graves survenus dans les établissements*

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Meurtres – Employés	0	0	0	0	0
Meurtres – Détenus	0	1	2	8	3
Tentatives de meurtre – Détenus	0	1	2	0	0
Prises d'otages / séquestrations	5	2	3	1	2
Suicides de détenus	9	13	12	11	9
Voies de fait graves contre des employés	3	3	0	0	1
Voies de fait graves contre des détenus	54	31	51	43	31
Bagarres importantes entre détenus	0	7	11	7	6
Incidents violents	8	9	4	8	1
Évasions d'établissements à sécurité maximale ou moyenne	2	5	0	2	2
Évasions lors de sorties sous escorte	0	0	0	1	0
N^bre^ total d'incidents graves	**81**	**72**	**85**	**81**	**55**
Taux par 1 000 détenus	**4,4**	**3,9**	**4,6**	**4,4**	**3,0**

Comme le montre le tableau présenté ci-après, le SCC a réussi à réduire le nombre d'évasions des établissements à sécurité minimale en assurant une meilleure gestion de la population carcérale et augmentant les mesures de sécurité dynamique dans ses établissements.

Évadés d'un établissement à sécurité minimale*

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Nombre d'évadés	80	56	48	54	31
Taux par 1 000 détenus	15,2	10,7	9,8	10,8	7,3

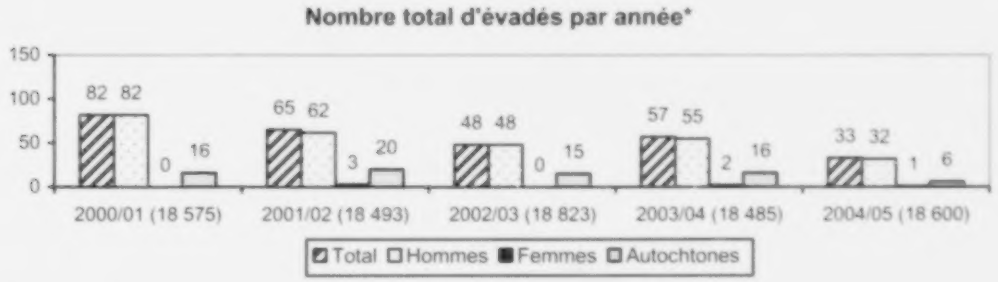

**Source : Sécurité du SCC*

Sur les 33 évadés, 31 ont été repris et deux sont encore en liberté. En 2004/05, le nombre de crimes connus commis par des évadés a diminué par rapport au nombre enregistré pour l'exercice précédent (7 et 16 respectivement). Sur les sept crimes commis, les deux plus graves étaient des vols qualifiés. Les fugitifs qui ont été capturés ont passé en moyenne 25 jours en liberté.

Parmi les incidents graves survenus dans les établissements figurent les voies de fait contre des employés qui ont donné lieu à des blessures graves. Le SCC prend très au sérieux ce type de comportement violent. Conformément à la politique établie, il signale ces incidents à la police et veille à ce qu'ils soient suivis de conséquences dans le cadre du système disciplinaire interne et/ou de poursuites au tribunal.

Blessures signalées à la suite de voies de fait sur un employé

Type de blessure	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Blessures graves[13]	3	3	0	0	1
Blessures légères[14]	99	89	90	85	62
Taux par 1 000 employés	**8,1**	**7,3**	**7,1**	**6,7**	**5,0**
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.					

Saisies de drogues dans les établissements

Le Service a augmenté l'attention aux mesures pour éliminer les drogues de tous les centres et unités correctionnels. La consommation de drogues a des répercussions importantes sur la santé et la sécurité du personnel du SCC, des délinquants et du public. Voici quelques-unes des mesures de répression adoptées par le SCC : fouilles discrètes des visiteurs au moyen de détecteur de métaux, de détecteurs ioniques, de chiens détecteurs de drogue et fouilles des cellules, des bâtiments, des terrains et des délinquants. Ces mesures s'imposent en raison du pourcentage élevé de délinquants sous responsabilité fédérale (80 %)[15] qui déclarent être toxicomanes à l'admission, du nombre de délinquants affiliés à des organisations criminelles (1 047)[16] et du nombre élevé de personnes qui entrent dans les établissements du SCC et qui en sortent tous les jours.

[13] Blessure qui empêche la victime de reprendre une vie normale pendant un certain temps.
[14] Blessure qui n'empêche pas la victime de poursuivre une vie normale (écorchures mineures, contusions, entorses, etc.).
[15] Motiuk, L. et al. *Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté – Aperçu statistique*, rapport de recherche du SCC, SR-4, avril 2003, http://www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_f.shtml.
[16] Système de gestion des délinquants, 10 avril 2005.

Saisies de drogue dans les établissements

	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Comprimés divers (nombre)	1 894	2 979	3 769	4 788	3 999	4 955
Cocaïne (grammes)	159	355	180	159	128	272
Opiacés (grammes)	164	245	208	226	92	310
Alcool et alcool artisanal (litres)	8 918	8 246	9 576	8 731	12 358	8 707
THC (grammes)	5 444	8 014	7 481	9 358	9 984	8 400
Opiacés (comprimés)	509	482	1 011	1 570	2 267	2 237
Source : Système de gestion des délinquants du SCC, 10 avril 2005.						

Isolement

Il existe deux types d'isolement : l'isolement sollicité et l'isolement non sollicité. En 2004/05, il y a eu 5 322 admissions ou réadmissions en isolement non sollicité, soit un nombre légèrement inférieur à celui qui a été enregistré en 2003/04 (5 493). Le nombre d'admissions ou de réadmissions en isolement sollicité a toutefois augmenté, passant de 1 852 en 2003/04 à 1 899 en 2004/05. Les deux types d'isolement donnent souvent lieu à la réadmission du même délinquant au cours d'une période de référence quelconque.

En moyenne, la durée de séjour en isolement non sollicité a été de 34,9 jours en 2004/05, soit une légère hausse par rapport aux 34,6 jours enregistrés en 2003/04 et aux 29,6 jours enregistrés en 2002/03. La durée moyenne de séjour en isolement sollicité a été de 66,8 jours, ce qui représente une légère diminution par rapport aux 66,78 jours enregistrés en 2003/04 et aux 60,6 jours enregistrés en 2002/03.

Le temps de plus en plus long passé en isolement, sollicité ou non, par les délinquants constitue un sujet de préoccupation pour le SCC, qui examine des options en vue de réduire la durée des séjours. Le SCC se penche aussi sur des problèmes fondamentaux comme l'absence de solutions de rechange à l'isolement sollicité, les possibilités de réinsertion en toute sécurité des délinquants en isolement non sollicité dans la population générale et la capacité du processus de transfèrement de gérer les déplacements de ces détenus.

Plaintes et griefs des délinquants

Le système de règlement des griefs constitue un mécanisme prosocial permettant aux délinquants de résoudre des différends lorsqu'ils sont en désaccord avec une décision ou une politique du SCC ou, encore, avec son application.

Le SCC a reçu en moyenne 21 000 plaintes et griefs par année à tous les paliers du processus au cours des cinq dernières années. En 2004/05, il a reçu presque 19 000 plaintes et griefs, soit une diminution de 9 % par rapport à l'année précédente et le nombre le plus faible enregistré au cours des cinq dernières années. Un examen des données relatives aux griefs résolus à chaque palier a révélé que la majorité d'entre eux, soit environ 80 %, étaient réglés en établissement. Il s'agit d'un résultat semblable à ceux qui ont été enregistrés pour les cinq dernières années.

Plaintes à la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP)

Les délinquants qui relèvent de la responsabilité du SCC et qui sont citoyens canadiens ou ont le droit d'être présents au Canada sont autorisés à déposer une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne lorsqu'ils estiment avoir fait l'objet de discrimination fondée sur l'un des onze motifs énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Comme le montre la figure présentée ci-après, les délinquants ont déposé 34 plaintes devant la CCDP en 2004/05 sur une possibilité de 26 658 délinquants, ce qui équivaut à un ratio de 1,3 plainte par 1 000 délinquants. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à l'exercice 2003/04, au cours duquel 31 plaintes avaient été déposées. Les 34 plaintes ont été formulées par 32 personnes. Celles-ci étaient fondées sur 50 motifs différents[17], soit la religion (15), la race, la couleur et l'origine nationale ou ethnique (13), la déficience (12), les représailles (4), le sexe (4), la situation de famille (1) et l'âge (1).

Outre les 34 nouvelles plaintes déposées à la CCDP, 39 plaintes ont été reportées des exercices précédents, ce qui porte à 73 le nombre total de plaintes formulées par les délinquants devant la CCDP que le SCC a eu à traiter en 2004/05. De ce nombre, 60 plaintes ont été rejetées par la CCDP, et aucune des droits de la personne n'ont été identifiées. Les 13 autres plaintes demeurent actives.

[17] Le nombre de motifs est supérieur au nombre de plaintes déposées parce que certaines plaintes sont fondées sur plusieurs motifs.

2.1.2 Sous-activité – Services de santé

Aux termes de la LSCMLC, le SCC doit prodiguer à tous les détenus les soins de santé essentiels et leur offrir un accès raisonnable aux soins de santé mentale non essentiels. En offrant aux détenus des soins de santé répondant à leurs besoins, on favorise leur participation à des programmes correctionnels qui contribuent à leur réinsertion sociale, à la santé publique et à la sécurité dans la société. Les coûts des soins de santé constituent une préoccupation pour tous les Canadiens, mais les coûts des soins de santé pour les détenus sont supérieurs à la moyenne en raison du taux plus élevé de problèmes de santé mentale, de toxicomanie et autres pratiques malsaines et de maladies infectieuses comme le VIH et l'hépatite C. Les conditions de sécurité dans lesquelles les services de santé sont donnés constituent des facteurs de coûts supplémentaires. Selon une étude récente[18], comparativement aux autres membres de la société canadienne, les détenus :

- sont plus de deux fois plus susceptibles de fumer;
- sont 30 fois plus susceptibles de s'injecter de la drogue;
- sont de deux à dix fois plus susceptibles d'être atteints d'un trouble d'alcoolisme ou d'abus d'une substance;
- sont plus de deux fois plus susceptibles d'être infectés par le virus de l'hépatite B;
- sont plus de 20 fois plus susceptibles d'être infectés par le virus de l'hépatite C;
- sont plus de 10 fois plus susceptibles d'être infectés par le VIH;
- sont plus de deux fois plus susceptibles d'avoir été atteints d'un trouble mental quelconque;
- sont huit fois plus susceptibles de se suicider;
- affichent un taux de risque de mortalité prématurée de 45 % plus élevé; et
- sont plus susceptibles de suivre un traitement antidiabétique, un traitement pour une maladie cardiovasculaire ou un traitement antiasthmatique[19].

À la suite de la publication du rapport du vérificateur général sur les services pharmaceutiques offerts aux clients fédéraux, y compris les détenus, le SCC a joint cinq autres ministères chargés d'offrir des services de santé aux clients fédéraux en vue de trouver des moyens de réaliser des économies, d'adopter des processus communs, par exemple, un outil de vérification, et d'établir des procédures d'examen sur l'utilisation des médicaments. Un comité interministériel a été formé pour mettre en œuvre le plan d'action en 2005/06.

Voici les plans et activités qui ont été mis en place relativement à ces questions de santé et à d'autres problèmes de santé touchant les délinquants:

---

[18] « Évaluation des besoins en soins de santé des détenus sous responsabilité fédérale », *Revue canadienne de santé publique*, avril 2004.

[19] *Le point sur les maladies infectieuses*, Service correctionnel du Canada, hiver 2004, www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/hsbulletin/2003/no2/index_f.shtml.

Mettre en oeuvre des initiatives qui aident à gérer les problèmes de dépendance et à réduire les dommages causés par la drogue, à l'appui de la Stratégie canadienne antidrogue.

En vue d'améliorer continuellement les mesures visant à prévenir et à contrôler les maladies infectieuses, le SCC travaille en étroite collaboration avec Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada, reçoit des conseils et des services de soutien pour la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies infectieuses dans les établissements et participe à la validation du matériel existant concernant la recherche sur l'échange de seringues en prison. La participation du SCC à l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada est un exemple de cette collaboration[20]. En 2004/05, la première année de l'initiative, les fonds additionnels alloués au SCC lui ont permis de mettre en œuvre des activités de promotion de la santé dans les centres de réception et d'appuyer l'élaboration de l'initiative sur les pratiques de tatouage sécuritaires, destinée à être mise à l'essai dans certains établissements au cours de l'exercice 2005/06. Les objectifs du projet pilote sont les suivants:

- réduire les comportements à risques associés à la transmission de maladies infectieuses chez les membres de la population carcérale, les employés du SCC et l'ensemble de la société;
- réduire au minimum le risque de blessures au sein du personnel du Service correctionnel du Canada;
- sensibiliser les délinquants au risque de transmission de maladies infectieuses associé aux pratiques de tatouage illicites;
- promouvoir la santé et le bien-être; et
- mettre en œuvre le projet pilote tout en assurant la sécurité.

Au cours de l'exercice 2004/05, des séances de formation du personnel ont été offertes dans six établissements.

L'usage de la méthadone est reconnu à l'échelle internationale comme étant une méthode efficace pour le traitement de la toxicomanie opiacée sévère. Au 31 décembre 2004, 512 détenus participaient au programme de TEM et 42 faisaient l'objet d'une évaluation en vue d'y participer. Au cours de l'année civile 2004, 1 004 détenus ont été surveillés dans le cadre du programme. La création d'une base de données sur le TEM en 2004/05 permettra d'obtenir des résultats plus détaillés pour les prochaines années.

L'instauration d'une base de données informatisée sur le Programme de traitement d'entretien à la méthadone (PTEM) en 2004/05 permettra au SCC de fournir des données plus détaillées sur les résultats au cours des prochaines années. Ce programme coûte plus de six millions de dollars par année dont un million provient de la Stratégie canadienne antidrogue.

[20] De plus amples renseignements sur l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada sont fournis à l'adresse suivante : http://www.phac-aspc.gc.ca/aids-sida/vih_sida/index.html.

***Élaborer un protocole pour évaluer les caractéristiques et les comportements associés aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF), les types* d'interventions requises et la formation à donner au personnel.**

Le personnel doit avoir des interactions plus directes, plus intensives et plus fréquentes avec les délinquants atteints de TSAF en raison des comportements associés à cet état, comme l'impulsivité, la déficience de la mémoire à court terme et l'incapacité d'établir une distinction entre la cause et l'effet. Comme les TSAF constituent un handicap permanent, il faut offrir un continuum de soins et des interventions de niveau élevé pendant toute la durée de la peine et après l'expiration du mandat.

En 2004/05, le SCC a mis au point un outil pour évaluer les TSAF, qui est actuellement mis à l'essai dans un établissement. Si cet outil s'avère valide et fiable, il permettra au SCC de déterminer avec plus d'exactitude le nombre de délinquants atteints de TSAF.

En outre, en 2004/05, une enquête a été réalisée auprès des membres du personnel permettant d'identifier cinq priorités : sensibilisation du personnel et connaissances à propos des TSAF; diagnostic; cadre de vie pour les délinquants atteints du TSAF; participation de la collectivité et traitement.

Améliorer les approches de promotion de la santé.

Le SCC s'est engagé à offrir un environnement sûr et sain pour le personnel, les délinquants et le grand public. Pour ce faire, le Service cherche des moyens d'augmenter sa capacité de faire la promotion de la santé auprès des détenus afin de les inciter à adopter des modes de vie sains.

En 2004/05, le SCC a réalisé de modestes gains en ce qui concerne le Plan du Programme de counseling et d'éducation par les pairs et le l'introduction du Programme d'éducation et d'entraide par les pairs autochtones, intitulé Cercles des gardiens du savoir. Ces efforts se poursuivront en 2005/06.

Le Programme de sensibilisation à la réception (PSR) du SCC a aussi été renforcé grâce à des ressources additionnelles fournies aux centres de réception. Ce programme permet de fournir aux détenus nouvellement admis des renseignements sur les risques pour la santé, les choix sains et les services de santé offerts dans les établissements du SCC. En outre, les détenus sont invités à passer des tests, s'il y a lieu, et ils sont informés sur les mesures à prendre pour se protéger et protéger les autres contre les maladies.

Les trois outils principaux de promotion de la santé maintenant utilisés par le SCC, ont été révisés et mis à jour en 2004/05. De nouveaux outils seront introduits en 2005/06.

De plus, le SCC, avec les conseils techniques de l'Agence de santé publique du Canada, offre un Programme de prévention et de contrôle de la tuberculose qui incite les délinquants à passer un test de dépistage de la tuberculose et à faire un suivi annuel. Des vaccins contre l'hépatite A et B sont offerts régulièrement.

Fournir des services de soutien pour les délinquants atteints de maladies chroniques et ceux qui ont besoin de soins palliatifs.

Le SCC veille à répondre aux besoins médicaux des délinquants atteints de maladies chroniques en :

- procédant à une évaluation individuelle des besoins;
- appliquant les lignes directrices sur les soins palliatifs du SCC; et
- adoptant un outil d'évaluation à la réception pour tous les délinquants de plus de 50 ans afin de mieux évaluer l'état de santé de ce groupe de patients.

Dans le cadre de son mandat, l'Aumônerie offre aussi du soutien aux délinquants qui ont besoin de soins palliatifs en établissement et dans la collectivité et des services de pastorale aux délinquants hospitalisés.

Amener les collectivités à participer activement à la poursuite des soins pour les délinquants qui font la transition entre l'établissement et la collectivité.

Des liens ont été établis avec les organismes de la santé publique et de la collectivité de façon à pouvoir offrir aux délinquants des services de soutien après leur libération. Des dispositions pour le traitement de suivi sont prises avant la libération dans le cas des délinquants traités pour des maladies infectieuses, des maladies chroniques, des soins palliatifs, des problèmes de toxicomanie et des troubles de santé mentale.

Au cours de l'exercice 2004/05, des travaux ont été entrepris pour élaborer des lignes directrices sur la planification de la mise en liberté de manière à ce que les professionnels de la santé travaillent en collaboration avec les établissements et les bureaux de libération conditionnelle. Ces lignes directrices seront mises en œuvre en 2005/06.

Élaborer et mettre en œuvre un meilleur cadre d'assurance de la qualité pour les services de santé offerts dans les établissements du SCC.

Le SCC est déterminé à mettre en œuvre un processus d'amélioration de la qualité afin de répondre aux exigences du Conseil canadien d'agrément des services de santé pour toutes ses unités de soins de santé et ses infirmeries. Quelques examens des établissements ont été effectués, et le SCC prévoit que tous les établissements auront été examinés d'ici la fin de 2006.

Offrir des traitements plus ciblés pour résoudre les problèmes de santé mentale.

En 2004/05, le SCC a adopté une stratégie de santé mentale à l'intention des délinquants; cette stratégie comporte quatre éléments : effectuer une évaluation clinique complète de la santé mentale de tous les délinquants à leur admission; s'assurer que tous les centres de traitement satisfont à des exigences nationales uniformes; donner des soins intermédiaires, aux détenus souffrant de troubles mentaux dans les établissements réguliers; établir une stratégie de santé mentale communautaire.

Les résultats obtenus à ce jour comprennent l'adoption de critères d'admission dans les unités psychiatriques de tous les centres de traitement, la prestation de programmes pour les délinquants sexuels et les délinquants violents non atteints de troubles mentaux à l'extérieur des centres de traitement et l'élaboration de plans d'action pour le recours à la force avec les délinquants souffrant de troubles mentaux.

Le gouvernement du Canada a alloué 29,5 millions de dollars sur cinq ans pour financer le volet de la stratégie relatif à la santé mentale dans la collectivité. Les fonds serviront à la planification de la mise en liberté, aux soins ambulatoires, à l'emploi de personnel médical spécialisé en santé mentale dans les bureaux de libération conditionnelle ainsi qu'à l'organisation de séances de formation annuelles sur la santé mentale à l'intention du personnel de la collectivité.

Indicateurs de rendement clés et autres indicateurs

Évaluations de la santé à l'admission

Dans les 48 heures qui suivent leur admission dans un établissement du SCC, on fait subir à tous les délinquants une évaluation médicale afin d'évaluer leur état de santé et de leur prescrire un traitement au besoin.

Prestation de services de santé

Au cours du dernier exercice, tous les établissements ont effectué trois auto-vérifications[21] dans les domaines suivants : consentement aux services de santé, services de santé et prévention du suicide. Ces examens ont donné lieu à un changement dans la politique à propos de la prévention du suicide. La DC 843, *Prévention, gestion et intervention en matière de suicide et d'automutilation*, a été modifiée afin de donner des éclaircissements sur le genre de formation qui doit être offerte aux agents de correction et aux autres membres du personnel qui ont des contacts directs avec les délinquants ainsi que sur la fréquence de cette formation.

Accès aux soins de santé essentiels

En 2004/05, le SCC a accordé aux délinquants plus de 16 000 permissions de sortir avec ou sans escorte pour des raisons médicales. L'objectif de ces permissions de sortir était de répondre aux besoins de santé essentiels des délinquants.

[21] Le SCC a adopté des outils de surveillance de la gestion (OSG) pour permettre aux établissements de procéder à des auto-vérifications visant à assurer la conformité avec la loi et la politique.

Réduire le taux de transmission des maladies infectieuses.

Le contrôle et la gestion efficaces des maladies infectieuses dans les établissements correctionnels sont des éléments essentiels à la protection de la santé des détenus, des employés et, en bout de ligne, du public. Le tableau suivant montre les taux de prévalence estimés à la fin de l'exercice.

Prévalence des maladies infectieuses[22]

Maladies infectieuses	Décembre 2001	Décembre 2002	Décembre 2003	Décembre 2004
VIH/sida	223 (1,8 %)	251 (2,04 %)	227 (1,86 %)	182 (1,47 %)
Hépatite B	43 (0,3 %)	30 (0,24 %)	17 (0,14 %)	16 (0,13 %)
Hépatite C	2 993 (23,6 %)	3 173 (25,81 %)	3 111 (25,54 %)	3 303 (26,65 %)
Infections transmises sexuellement (ITS)				
Chlamydia	23 (0,18 %)	53 (0,43 %)	58 (0,48 %)	53 (0,43 %)
Gonorrhée	13 (0,10 %)	20 (0,16 %)	7 (0,06 %)	11 (0,09 %)
Syphilis	0 (0 %)	3 (0,02 %)	4 (0,03 %)	10 (0,08 %)
Autre ITS	35 (0,27 %)	53 (0,43 %)	85 (0,70 %)	91 (0,73 %)
Tuberculose latente	2 658 (21,1 %)	2 219 (18,8 %)	Pas encore disponible	Pas encore disponible

Décès de détenus, selon la cause

Décès de détenus

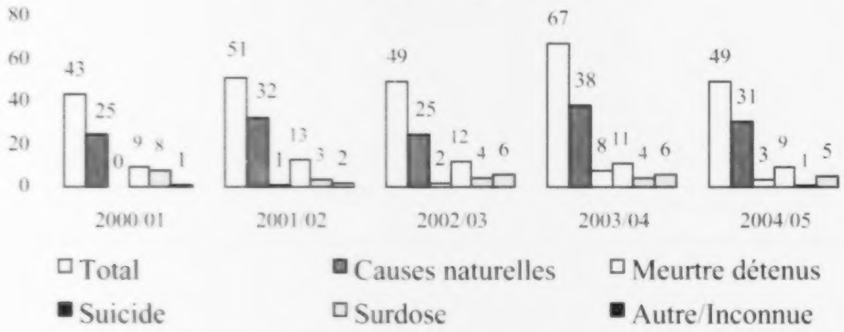

Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.

[22] SCC – données préliminaires non publiées – Système de surveillance des maladies infectieuses (SSMI).

On procède à une enquête sur tous les décès de détenus afin d'établir les facteurs qui ont contribué aux décès autres que ceux de cause naturelle et empêcher les décès évitables en informant, surveillant et soutenant davantage les délinquants. Même si on a enregistré une légère diminution du nombre de suicides de détenus (9 comparativement à la moyenne quinquennale de 11), il convient de noter que le suicide est presque quatre fois plus fréquent chez les délinquants de sexe masculin que chez les hommes du même âge dans la société canadienne. Tous les détenus qui se sont suicidés étaient des hommes, dont quatre Autochtones.

2.1.3 Sous-activités – Services en établissement et services de logement

Le SCC administre les peines en assurant la garde raisonnable, sûre et humaine des délinquants. Cela comprend la prestation de services en établissement, comme les repas, les vêtements et les fournitures, ainsi que des logements sûrs, sécuritaires et humains.

Les plans et les activités spécifiques associés aux services en établissement et aux services de logement sont présentés ci-après :

Mettre en oeuvre la stratégie de développement durable du SCC (révision 2003).

La Stratégie de développement durable (SDD) du SCC vise à protéger la santé et la sécurité des délinquants, du personnel et du public et à atténuer dans la mesure du possible les incidences environnementales des programmes et des activités du SCC, conformément à la politique de l'administration fédérale.

Le Service correctionnel du Canada a publié sa Révision 2003 de sa Stratégie de développement durable (SDD) en février 2004. Les progrès accomplis par rapport aux engagements pris dans le cadre de la stratégie sont décrits dans le tableau 18. Une vérification interne a été effectuée en 2004 et les résultats devraient être connus à l'automne 2005[23].

Réviser le plan actuel d'immobilisations et de logement pour mieux répondre aux besoins de la population de délinquants en évolution.

Le SCC doit composer avec une infrastructure vieillissante, qui nécessite des investissements importants de plus en plus fréquents pour l'entretien et la et la conformité avec les changements apportés aux codes du bâtiment et de sécurité. Des améliorations relatives à la gestion des délinquants peuvent aussi entraîner des coûts liés à l'infrastructure en vue d'adapter les anciens établissements pour faciliter la mise en œuvre de stratégies d'intervention et de sécurité plus novatrices. En 2004/05, le SCC a pris les mesures suivantes pour répondre aux nouveaux besoins relatifs aux établissements:

[23] Les résultats de la vérification de la Stratégie de développement durable (Système de management environnemental) seront publiés à l'adresse suivante : http://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/pa/toc_f.shtml.

- On a procédé à un examen dans chacun des établissements à sécurité maximale afin de déterminer les améliorations à apporter aux infrastructures à court et à moyen terme. Les changements complétés déjà comprennent des modifications en vue d'améliorer l'observation, l'aménagement, installation de caméras dans les rangées de tous les établissements à sécurité maximale, et des changements relatifs à la gestion des unités. De plus, on a fait des modifications relatives à la conception afin d'améliorer la surveillance dans les aires de loisirs extérieures et dans l'aire des visites et de la correspondance. Ce programme restera en vigueur pendant les deux prochains exercices.
- Une nouvelle norme pour les unités résidentielles à sécurité maximale a été développée, plus sûre, plus sécuritaire et mieux adaptée; cette unité permet d'intégrer diverses fonctions comme le logement des détenus, la gestion des cas, la sécurité, les programmes, certains services aux détenus ainsi que la dotation. La planification et la conception, basé sur cette nouvelle norme, de deux nouvelles unités résidentielles à sécurité maximale au Pénitencier de la Saskatchewan et à l'Établissement de Kent a débuté en 2004/05.
- Les travaux de réaménagement de certains établissements à sécurité maximale ont été mis de l'avant dans le Plan d'investissement à long terme (PILT). Les activités de planification relatives au réaménagement des Établissements de Kent et de Millhaven devraient commencer en 2005/06.

Augmenter le nombre de mesures de logement destinées aux délinquants et aux délinquantes après la mise en liberté.

Comme nous l'avons souligné dans la section portant sur la sous-activité Services de santé, des améliorations aux services de soins de santé mentale offerts aux délinquants qui résident dans les CCC et les ERC seront apportées durant l'exercice 2005/06 dans le cadre du volet de la stratégie portant sur la santé mentale dans la collectivité.

Par ailleurs, le SCC a terminé la première étape d'une étude en trois volets visant à établir le profil des résidents des ERC de 1997 à 2003. Cette étude vise à établir une comparaison entre ces derniers et les résidents des CCC et de la collectivité.

Élaborer et mettre en oeuvre des méthodes de rechange à la prestation de services.

Un examen des procédures techniques et des pratiques de gestion des installations a été entrepris et les changements à apporter seront terminés à la fin de 2006/07. Le tableau 20 dans la section 3, Information Supplémentaire, comporte des renseignements détaillés sur la diversification des modes de prestation de services.

Au besoin, examiner les accords d'échange de services actuels avec les provinces et les territoires.

Les accords d'échange de services (AES) contribuent à la sécurité publique grâce à l'établissement de liens de collaboration officiels entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales. Ces accords régissent le transfèrement, la détention temporaire et le transport des délinquants. Des renseignements détaillés sur les nouveaux AES et sur les AES renouvelés en 2004/05 sont présentés au tableau 20, dans la section 3, Information Supplémentaire.

Le SCC a aussi conclu des accords sur la communication de renseignements avec toutes les administrations du pays, conformément à l'article 23 de la LSCMLC et de l'article 743.2 du *Code criminel*, qui régit la communication de renseignements sur les peines des délinquants. L'accord le plus récent a été signé avec les Territoires-du-Nord-Ouest en mars 2005.

Indicateurs de rendement clés et autres indicateurs

Offrir un milieu de travail et de vie propre selon les normes reconnues

Les outils d'auto-vérification des gestionnaires n'ont pas permis de d'identifier des problèmes de non-conformité ou des domaines nécessitant des améliorations.

Offrir des repas nutritifs et équilibrés

Le taux quotidien du SCC pour nourrir les délinquants était d'environ 4,50 $ au cours du dernier exercice.

On a effectué un examen national des politiques et pratiques relatives à la gestion des services alimentaires et on a élaboré un plan d'action assorti de recommandations qui seront mis en œuvre au cours de l'exercice 2005/06. Voici quelques-unes des recommandations : élaboration d'un programme de gestion normalisé visant à assurer l'uniformité dans la prestation des services de nutrition offerts aux délinquants; préparation d'un menu régional réparti selon un cycle de quatre semaines (santé du cœur) pour combler les besoins nutritifs des délinquants et promouvoir une meilleure alimentation dans les établissements; conception d'un plan quinquennal pour le remplacement de l'infrastructure des services alimentaires.

Vêtements et achat d'effets personnels

Le SCC a établi des politiques qui régissent la distribution de vêtements aux détenus et l'achat d'effets personnels. Aucun cas de non-conformité aux politiques n'a été signalé au cours de l'exercice 2004/05.

Le logement répond à toutes les exigences de la loi et de la politique.

La cellule individuelle est la forme de logement des délinquants la plus souhaitable et la plus appropriée dans les établissements. Il arrive parfois que deux délinquants doivent partager une cellule conçue pour une seule personne (double occupation) à cause de contraintes constantes liées à la gestion des délinquants et le manque d'alternatives.

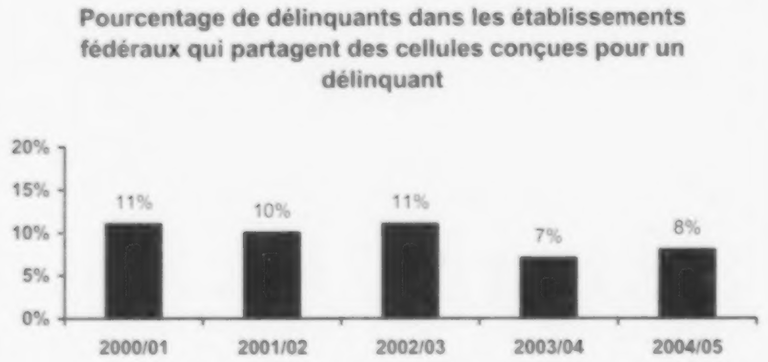

Les chiffres correspondent au taux à la fin de chaque exercice.
Source : Système de gestion des délinquants du SCC, 10 avril 2005.

2.2 Activité de programme – Réadaptation et gestion des cas

Description de l'activité de programme : Aide à la réadaptation et à la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans les collectivités.

La gestion des cas commence lorsque les délinquants entrent dans le système correctionnel et se poursuit tant que ceux-ci font l'objet d'une surveillance, dans un pénitencier ou dans la collectivité. La gestion des cas vise en grande partie à atteindre l'objectif de la réadaptation. L'incarcération et la surveillance ne permettent pas à elles seules de produire les changements à long terme dont de nombreux délinquants ont besoin pour mener une vie productive à titre de citoyens respectueux des lois dans la collectivité. Il faut offrir des programmes correctionnels, en établissement et dans la collectivité, pour produire des changements de comportement positifs. Ces programmes visent à traiter les problèmes qui se rapportent directement au comportement criminel des délinquants et qui nuisent à leur capacité de fonctionner dans la société.

Résultat escompté : Réinsertion sociale en toute sécurité au moment le plus opportun conformément à la loi.

La réadaptation et la gestion des cas comprennent les sous-activités clés suivantes : gestion des cas, élaboration et prestation de programmes, rémunération des détenus[24] et CORCAN.

Les priorités associées à cette activité de programme pour l'exercice 2004/05 sont les suivantes :

- élargir la gamme des interventions pour répondre à des besoins ciblés des délinquants;
- accroître la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun;

[24] Aucun plan ni priorité n'était associé à la rémunération des détenus pour 2004-2005.

- amener les citoyens et les collectivités à participer davantage aux activités correctionnelles et renforcer les partenariats à l'intérieur du système de justice pénale;
- intégrer davantage les réseaux du renseignement et d'information et en améliorer l'accès au sein du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile, et
- améliorer le potentiel de réadaptation des délinquants par des interventions et des programmes plus intégrés et plus ciblés.

Les dépenses totales prévues et réelles ainsi que les ressources humaines affectées à la réalisation des plans établis pour cette activité figurent dans les tableaux suivants:

Réadaptation et gestion des cas – Ressources financières 2004-2005 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
399,9 $	412,4 $	421,6 $

Réadaptation et gestion des cas – Ressources humaines 2004-2005

Prévues	Autorisations	Réelles
3 653	S.O.	3 632

2.2.1 Sous-activité – Gestion des cas

Le SCC élabore des pratiques et des politiques de gestion des cas pour être en mesure de gérer les peines des délinquants en prenant des décisions éclairées qui tiennent compte des interventions, de la gestion des risques et, plus important encore, de la sécurité publique. À cette fin, il évalue tous les délinquants et leur fournit de l'aide tout au long de leur peine pour que le personnel fasse appel aux interventions nécessaires au moment approprié.

Les plans et les activités associés à la sous-activité gestion des cas inclus:

Mettre à l'essai et mettre en oeuvre une approche intégrée en matière de sécurité, de gestion des cas et de programmes, axée sur les groupes de délinquants au comportement perturbateur dans les établissements à sécurité maximale[25].

La Stratégie d'interventions correctionnelles intégrées (SICI) comporte trois volets : changements structurels dans les établissements (création de trois unités distinctes : unité d'orientation, unité à encadrement renforcé et unité de réintégration); formation du personnel sur la Stratégie d'intervention basée sur la motivation (SIBM); interventions ciblées destinées aux détenus de l'unité à encadrement renforcé (UER), pour résoudre les problèmes dans les établissements à sécurité maximale. Ces problèmes comprennent la gestion d'un petit nombre de délinquants au comportement extrêmement perturbateur et menaçant, la prestation en temps opportun des programmes correctionnels et la promotion d'interactions positives entre le personnel et les détenus.

La SICI est actuellement mise à l'essai dans trois établissements à sécurité maximale. À ce jour, 815 employés des établissements où la stratégie est mise à l'essai ont participé à une séance de formation générale de deux jours sur la SIBM et 310 employés ont suivi une séance de recyclage d'une journée.

Améliorer le rôle des collectivités autochtones dans la mise en oeuvre de solutions de rechange efficaces à l'incarcération et la surveillance dans la collectivité (de manière à appuyer la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain et la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones du gouvernement)[26].

En 2004/05, le SCC a élaboré, en collaboration avec des groupes consultatifs autochtones, un modèle de prestation de soins continus à l'intention des délinquants autochtones incarcérés dans des établissements fédéraux; ce modèle reconnaît la nécessité d'offrir des services spirituels, culturels et traditionnels dans les établissements fédéraux et d'inciter les collectivités autochtones à participer à tous les aspects des services correctionnels en vue de faciliter la transition des délinquants sous garde ou sous surveillance dans la collectivité.

Dans les établissements, les unités de guérison autochtone continuent à offrir des expériences de guérison uniques aux délinquants autochtones intéressés. Les résultats préliminaires indiquent que les participants ont plus de chances d'être transférés dans un établissement à niveau de sécurité inférieur, ce qui augmente leurs possibilités d'obtenir une mise en liberté discrétionnaire[27]. En conséquence, la capacité est passée de 108 places à environ 200 places à l'échelle nationale.

---

[25] Une stratégie d'intervention intensive pour les délinquantes a été mise en place en 2003; cette stratégie est axée sur les risques, les besoins et les interventions spécialisées associés aux délinquantes à sécurité maximale et sur la formation du personnel affecté à ces unités.
[26] Les initiatives prévues dans ce plan s'appliquent également à la sous-activité Services de logement.
[27] Le rapport intitulé *Service correctionnels efficaces : Rapport sur la réinsertion social des délinquants autochtones* sera disponible à l'automne 2005 à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml.

Grâce aux accords conclus aux termes des articles 81 et 84 de la LSCMLC, des délinquants autochtones sont mis en liberté sous la surveillance directe des collectivités autochtones. Depuis 2000, 324 délinquants autochtones ont été transférés dans la collectivité en vertu de l'article 81; 71 de ces transfèrements ont eu lieu en 2004/05. Pour accroître les capacités des collectivités à conclure des accords, le SCC a créé des postes d'agents de développement auprès de la collectivité autochtone (ADACA) à l'échelle nationale. Une étude menée par le SCC à la suite de la dotation de ces postes a révélé que 175 plans de libération avaient été élaborés, comparativement à 12 auparavant, et que le taux de réadmission dans un établissement fédéral des délinquants libérés en vertu de l'article 84 à ce moment-là était de 6 % par rapport au taux de 10 % enregistré pour un groupe correspondant de délinquants[28].

Mettre en oeuvre des approches pour répondre aux besoins des délinquants inuits.

Des partenariats sont en cours d'être établis en vue d'offrir des services correctionnels adéquats dans le Nord et répondre aux besoins des délinquants inuits qui sont incarcérés. Dans le cadre d'un accord conclu avec l'Association des Inuits du Labrador, des services sont offerts aux hommes du Labrador grâce à la création d'un poste permettant à un Inuit de travailler avec un agent de libération conditionnelle et de participer à la prestation des programmes offerts en établissement. L'élaboration initiale d'une stratégie de gestion accélérée de la population, destinée à répondre aux besoins de cette population petite mais unique a aussi été entreprise.

L'étude intitulée *Les besoins des délinquants inuits incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux* a été complétée en 2004[29]. Cette étude a révélé qu'il serait très avantageux d'offrir aux délinquants inuits des programmes et des services conçus expressément pour eux et qu'il est essentiel de comprendre la culture et les collectivités pour élaborer des stratégies efficaces qui favorisent la réinsertion des délinquants inuits dans leur collectivité.

[28] Le rapport intitulé *Service correctionnels efficaces : Rapport sur la réinsertion social des délinquants autochtones* sera disponible à l'automne 2005 à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml.
[29] Trevethan, S. et coll. *Les besoins des délinquants inuits incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux*, rapport de recherche du SCC, 2004, n° R-142, www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r142/r142_f.shtml.

***Mettre en oeuvre la réponse du gouvernement aux recommandations contenues dans le rapport de la Commission canadienne des droits de la personne intitulé Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*[30]**.

En octobre 2004, le SCC a tenu une consultation de trois jours auprès des groupes signataires de la plainte initiale déposée à la CCDP et a aussi demandé aux détenus, aux membres du personnel et aux membres de la collectivité de lui faire parvenir leurs commentaires par écrit. En février 2005, le Service a distribué un plan d'action détaillé destiné à répondre à chaque recommandation (et sous-recommandation) formulée par la CCDP. Le SCC a aussi répondu aux recommandations du troisième et dernier rapport sur le projet de vérification de la dotation mixte. Des renseignements plus détaillés sur les deux rapports et la réponse du SCC sont présentés dans le tableau 17, dans la section 3, Information Supplémentaire.

La CCDP a reconnu la profondeur du plan et attend les rapports d'étape annuels. Il importe de souligner les efforts déployés par le SCC pour élaborer un instrument de classement initial des détenus selon le niveau de sécurité et le sexe[31]. Un appel d'offres a été lancé. L'Échelle de réévaluation du niveau de sécurité pour les délinquantes (ERNSD), un outil objectif qui tient compte du sexe, est en train d'être appliquée à l'échelle nationale.

Maximiser l'utilisation structurée du temps mis à la disposition des délinquants.

L'initiative sur l'utilisation structurée du temps est conçue pour assurer l'utilisation productive du temps du délinquant pendant toute la journée. Diverses activités sont offertes dans tous les établissements en soirée et pendant les fins de semaine et tous les établissements se sont fixés des objectifs concrets en ce qui concerne le nombre d'activités offertes et le niveau de participation.

Renouveler le Système de gestion des délinquants, dans le cadre du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique.

Pour faire suite à son engagement d'améliorer l'ensemble du système de justice pénale et d'accroître la capacité de communication de renseignements de l'organisation, le SCC a entrepris de renouveler le Système de gestion des délinquants (SGD). Opérationnel depuis plus d'une décennie, le SGD a maintenant près de 9 000 utilisateurs alors qu'il avait été conçu à l'origine pour seulement 900 utilisateurs. En conséquence, en mai 2001, un projet de renouvellement de 47 millions de dollars a été annoncé; ce projet constitue la plus importante révision du SGD en dix ans. En 2004/05, le SCC a procédé à une analyse de rentabilisation comportant des consultations sur les tests avant et après. Le SGD en tant que tel a été installé sur une nouvelle plate-forme technologique.

---

[30] *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral* www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/fsw/gender4/CHRC_response_f.shtml et *http://www.chrc-ccdp.ca/legislation_policies/consultation_report-fr.asp?lang_update=1.*

[31] Il s'agit d'un instrument qui « tient compte du sexe » parce qu'il comportera des renseignements plus adaptés aux femmes. Même si, dans la documentation sur le sujet, de nombreux auteurs estiment que certaines variables ou considérations sont « propres à chaque sexe » (antécédents de victimisation, questions parentales, etc.), il est plus approprié de les désigner comme des variables ou considérations « qui tiennent compte du sexe », parce qu'elles s'appliquent aux deux sexes, même s'il arrive que certaines d'entre elles soient plus fréquentes ou plus importantes pour un groupe particulier.

Des renseignements additionnels sur l'interopérabilité sont présentés dans la section portant sur la sous-activité Sécurité.

Mettre en place un système automatisé d'information sur la santé.

La collecte manuelle de renseignements sur la santé des délinquants limite considérablement la capacité du SCC d'analyser, de prévoir et de combler les besoins des délinquants en matière de santé. Le SCC a donc décidé, pour donner suite aux initiatives fédérales et provinciales visant la mise en place d'un réseau d'information sur la santé, d'élaborer un système intégré complet d'information sur la santé capable de gérer les renseignements sur la santé des détenus depuis leur admission jusqu'à leur mise en liberté dans la collectivité. Au cours du dernier exercice, le Service a accompli des progrès au chapitre de la réalisation de cet objectif. L'approbation préliminaire de projet pour l'acquisition et la mise en œuvre d'un module de gestion de l'information sur la santé a été donnée en mars 2005; la mise en œuvre du projet est évaluée à 16 millions de dollars. Ce projet, qui se déroulera du mois d'avril 2005 au mois de mars 2008, permettra de recueillir de façon automatisée des renseignements sur la santé des délinquants, ce qui accroîtra la capacité du SCC à assurer le suivi et la surveillance de la prestation de soins de santé et de traitements avec exactitude et en temps opportun.

Indicateurs de rendement clés et autres indicateurs

Préparation des cas au moment opportun

La préparation des cas en temps opportun contribue de façon importante au succès de la réinsertion sociale des délinquants dans la collectivité. Le SCC surveille donc les délais correspondant à la réalisation de plusieurs activités clés telles que l'élaboration des plans correctionnels (PC) et des enquêtes communautaires postsentencielles (ECP). Le taux d'achèvement des plans correctionnels dans les délais prescrits est de 82,1 %, tandis que le taux d'achèvement des ECP dans les délais prescrits est de 93 %. Des mesures correctives ont été prises pour régler les lacunes observées.

Taux de réadmission après l'expiration de la peine

Le SCC et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) surveillent l'évolution des taux de récidive au terme de la peine. Le tableau présenté ci-après montre le pourcentage de délinquants réadmis au SCC moins de deux ans après l'expiration de leur peine.

Taux de succès des délinquants dans les deux ans suivant l'expiration de leur peine

Exercice	Ensemble des délinquants			Délinquants autochtones			Délinquantes		
	Pas de réadmission	Infraction avec violence	Infraction sans violence	Pas de réadmission	Infraction avec violence	Infraction sans violence	Pas de réadmission	Infraction avec violence	Infraction sans violence
1998/99	89.5%	5.7%	4.8%	87.4%	7.6%	5.0%	94.4%	1.9%	3.7%
1999/00	90.2%	4.9%	4.9%	85.5%	7.8%	6.7%	97.0%	2.0%	1.0%
2000/01	89.8%	5.5%	4.7%	85.9%	9.2%	4.9%	96.0%	1.8%	2.2%
2001/02	90.0%	5.1%	4.9%	89.5%	6.2%	4.3%	94.1%	2.1%	3.8%
2002/03	88.8%	5.3%	5.9%	85.2%	8.4%	6.4%	93.4%	2.9%	3.7%

Source : Système de gestion des délinquants du SCC, 10 avril 2005

Ces chiffres correspondent uniquement aux réadmissions dans un établissement fédéral. Même si environ 11 % des délinquants sont de nouveau pris en charge par le SCC dans les deux ans suivant l'expiration de leur peine, environ 36 % des délinquants seront condamnés pour avoir commis une nouvelle infraction, tandis que la majorité des délinquants se verront imposer une peine de ressort provincial.

Résultats de la libération conditionnelle

Les chiffres indiqués dans le tableau présenté ci-après correspondent au pourcentage de délinquants dont la libération conditionnelle a été révoquée pour avoir manqué à leurs conditions de mise en liberté ou pour avoir commis une nouvelle infraction. Les délinquants en liberté d'office forment la plus grande proportion des délinquants dont la liberté a été révoquée. Des pourcentages moins élevés ont été enregistrés dans le cas des délinquants en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale.

Révocation de la liberté sous condition – Nouvelle condamnation

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Nombre total de libérés conditionnels	15 814	15 522	14 968	14 724	14 536
Révocation					
Infraction avec violence	1,5 %	1,4 %	1,3 %	1,3 %	1,0 %
Infraction sans violence	6,5 %	5,7 %	5,5 %	5,1 %	4,9 %
Manquement aux conditions	13,4 %	13,7 %	16,1 %	15,8 %	16,2 %
Source : SGILC de la CNLC[32].					

[32] Les pourcentages indiqués dans ce tableau correspondent au nombre total de délinquants mis en liberté dans la collectivité à un moment donné (fluctuation) au cours de l'année divisé par le nombre de délinquants qui ont commis une nouvelle infraction ou dont la liberté a été révoquée, selon la CNLC.

Taux de réussite des transfèrements

Un autre indicateur de la capacité du SCC à gérer les peines des délinquants est le taux de réussite des transfèrements vers des établissements à niveau de sécurité inférieur. En 2004/05, 94,5 % des délinquants transférés dans un établissement à niveau de sécurité inférieur y étaient toujours après quatre mois. Ce taux est semblable à celui des années précédentes.

Taux de réussite des transfèrements dans un établissement à niveau de sécurité inférieur

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Pourcentage	92,2 %	91,9 %	94,4 %	95,1 %	94,5 %
Source : Système de gestion des délinquants du SCC, 10 avril 2005.					

Permissions de sortir et placements à l'extérieur

La LSCMLC prévoit des permissions de sortir qui permettent aux délinquants de participer à des activités à l'extérieur des établissements, avec ou sans escorte, à des fins administratives (raisons médicales, juridiques ou de compassion) ou en vue de leur réinsertion (préparation à la mise en liberté). Ces activités font partie du processus de mise en liberté graduelle qui conduira éventuellement à la mise en liberté conditionnelle ou à la libération d'office.

Les placements à l'extérieur permettent à certains délinquants de travailler à l'extérieur de l'établissement, mais ceux-ci doivent habituellement retourner à l'établissement ou dans une maison de transition chaque jour. Ces permissions sont accordées par le SCC pour permettre aux délinquants de participer à des projets qui répondent directement à leurs besoins ou de fournir des services à la collectivité.

Près de 56 000 permissions de sortir avec escorte (PSAE), permissions de sortir sans escorte (PSSE) et placements à l'extérieur ont été accordés en 2004/05. Or 99,98 % des PSAE, 99,68 % des PSSE et 98,87 % des placements à l'extérieur n'ont entraîné aucun problème. Ces pourcentages sont semblables à ceux des autres années, ce qui indique que ces processus sont bien gérés.

Mises en liberté sous condition

Assortie de systèmes de soutien appropriés, la réinsertion sociale graduelle contribue à la satisfaction des besoins des délinquants et à la protection du public. Les mises en liberté discrétionnaire (semi-liberté, liberté conditionnelle totale, etc.) sont essentielles à la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la collectivité.

Le tableau présenté ci-après montre la proportion de délinquants qui bénéficient d'une mise en liberté discrétionnaire ou non, lors de leur première mise en liberté. Au cours des cinq dernières années, le nombre de délinquants ayant obtenu une liberté d'office lors de leur première mise en liberté a augmenté, de sorte que le SCC doit s'interroger sur la meilleure façon d'orienter ses interventions pour régler les problèmes auxquels il doit faire face lorsque les délinquants sont libérés d'office.

Pourcentage de délinquants ayant obtenu une mise en liberté discrétionnaire ou non lors de leur première mise en liberté					
Type de mise en liberté	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Semi-liberté	46,5 %	41,4 %	45,7 %	45,2 %	45,4 %
Liberté conditionnelle totale	3,2 %	3,9 %	3,9 %	4,4 %	4,1 %
Liberté d'office	35,9 %	38,5 %	46,7 %	46,4 %	46,6 %
Expiration du mandat	3,4 %	3,2 %	3,8 %	4,1 %	3,9 %
Source : Système de gestion des délinquants du SCC, 10 avril 2005.					

Délinquants accusés d'avoir commis une infraction grave dans la collectivité

Le tableau présenté ci-après fait état des incidents survenus au cours des cinq dernières années et mettant en cause des délinquants sous surveillance dans la collectivité; on y indique les infractions graves dont ont été accusés ces délinquants. Il ne reflète toutefois pas les décisions prises par les tribunaux, de sorte qu'il est raisonnable de penser que ce ne sont pas tous les délinquants ayant été accusés qui seront condamnés et que certains seront condamnés pour une infraction moins grave.

Délinquants accusés d'avoir commis une infraction grave dans la collectivité

INFRACTION	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Meurtre	6	10	9	4	12
Tentative de meurtre	10	10	5	8	4
Agression sexuelle	33	10	21	14	15
Voies de fait graves	60	65	72	61	59
Prise d'otage	1	1	0	1	2
Séquestration	7	0	4	4	1
Vol qualifié	103	98	98	124	94
Autres incidents spectaculaires[33]	31	19	29	19	21
TOTAL	251	213	238	235	208
Taux par 1 000 délinquants	15,9	14,0	16,2	16,6	15,0

Source : Système de gestion des délinquants du SCC, 10 avril 2005.

[33] Les autres incidents spectaculaires comprennent les saisies de drogue importantes, les incendies criminels, etc.

2.2.2 Sous-activité – Élaboration et prestation de programmes

Le SCC s'efforce d'offrir aux délinquants sous responsabilité fédérale des programmes qui répondent à leurs besoins au moment le plus approprié de leur peine. En effet, la satisfaction des besoins des délinquants dans ce domaine contribue au succès de leur réinsertion dans la collectivité.

Les plans et les activités associés à la sous-activité Élaboration et prestation de programmes sont décrits dans les paragraphes qui suivent:

Intégrer les approches adoptées pour la sécurité, la gestion des cas et les programmes destinés aux délinquants qui présentent des profils de risque et de besoins semblables, selon le niveau de sécurité.

Plusieurs initiatives visant à intégrer les programmes et la gestion des cas sont en cours. Mentionnons notamment le Programme de suivi dans la collectivité (PSC) et le Projet de gestion améliorée des programmes (PGAP).

Le PSC est une stratégie améliorée de suivi et de gestion des risques dans la collectivité qui fait appel à la fois à la gestion des cas et à la prestation de programmes. Le PSC a été élaboré à titre de composante postpénale pour la majorité des programmes correctionnels offerts dans les établissements du SCC à l'intention des délinquants présentant un faible potentiel de réinsertion sociale ou un potentiel modéré. Il contribue au renforcement de la gestion des cas et de la surveillance des délinquants dans la collectivité.

Quant au PGAP, il vise notamment à améliorer la synchronisation et l'échange d'information entre les principaux membres du personnel de première ligne dans les domaines de l'identification des besoins des délinquants, de la planification des cas et des renvois aux programmes. Il a donné lieu à l'élaboration d'outils de planification destinés aux équipes de gestion de cas pour les aider à élaborer des plans correctionnels viables adaptés aux besoins prioritaires des délinquants en fonction de leur potentiel de réinsertion sociale, à l'établissement de critères de renvoi aux programmes et à l'information relative au calendrier, selon le niveau de sécurité de l'établissement pour le placement.

Mettre en oeuvre des approches de justice réparatrice qui viennent en aide aux délinquants, aux victimes, à leurs familles et à leurs collectivités [34].

Pour respecter ses engagements en matière de justice réparatrice, le SCC a collaboré avec diverses collectivités pour organiser et mettre en œuvre 72 activités lors de la Semaine nationale de la justice réparatrice[35]. Outre les activités de liaison avec la collectivité organisées au cours de cette semaine, des aumôniers qui travaillent dans la collectivité auprès de délinquants ont indiqué avoir eu plus de 80 000 contacts avec des délinquants l'an passé dans les domaines du soutien émotionnel (68 %), du counseling en toxicomanie (36 %) et du soutien en matière de santé physique et mentale (21 %).

---

[34] Ce plan figure dans la section portant sur la sous-activité Élaboration et Prestation de programmes de l'AAP; cependant, la structure de l'AAP fait actuellement l'objet d'un examen qui pourrait donner lieu à des changements au cours des futures années.

[35] De plus amples renseignements sur la *Semaine de la justice réparatrice 2004* sont présentés à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/forum/restore2004/natrep_f.shtml.

Le SCC a aussi entrepris l'élaboration d'un Système de gestion informelle des conflits (SGIC) à l'intention du personnel. Cette initiative comportera, entre autres choses, l'identification de techniques et d'outils de réparation.

***Amener les citoyens à participer à la création de collectivités plus sûres et plus saines*[36].**

Le SCC accroît le potentiel de réinsertion sociale des délinquants en faisant comprendre aux citoyens l'importance de leur engagement à l'égard du processus de réinsertion sociale. Le SCC incite les citoyens à participer à plusieurs initiatives et programmes différents.

En 2004/05, le Service a approuvé au total 41 contributions destinées à divers groupes communautaires, ce qui représente une dépense totale de 1,4 million de dollars[37]. Une récente évaluation du programme de contributions du Service a confirmé qu'il permettait de financer diverses initiatives qui, autrement, n'auraient pas été mises en oeuvre[38].

De la même façon, une évaluation des initiatives mises en œuvre dans le cadre du programme de bénévolat du SCC a confirmé que les bénévoles fournissent un soutien essentiel qui ne pourrait être offert par d'autres moyens.[39] Les quelque 7 000 bénévoles du Service consacrent leur temps à des activités de tutorat, sportives, sociales et spirituelles ainsi qu'à des visites. On estime que les bénévoles offrent des services de soutien d'une valeur de plus de 12 millions de dollars par année[40].

En 2004/05, le SCC a aussi aidé les comités consultatifs de citoyens (CCC) à accroître leur participation en formant trois nouveaux comités consultatifs nationaux et de nouveaux comités pour les bureaux de libération conditionnelle. Les nouveaux comités sont chargés de fournir des conseils sur des questions stratégiques liées à la sécurité maximale, à la collectivité et à la justice réparatrice. Une récente évaluation a mis en lumière les contributions des membres des CCC à titre d'observateurs, de conseillers et d'agents de liaison avec le public[41].

---

[36] Ce plan figure dans la section portant sur la sous-activité Élaboration et Prestation de programmes de l'AAP; cependant, la structure de l'AAP fait actuellement l'objet d'un examen qui pourrait donner lieu à des changements au cours des futures années.

[37] Ne comprend pas le *Programme national de contributions* pour les Autochtones.

[38] L'évaluation du Programme national de contributions sera affichée à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml.

[39] *Rapport d'évaluation des Services correctionnels efficaces des bénévoles* sera disponible à l'automne 2005 à adresse suivante www.scc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml

[40] Ce montant est fondé sur la valeur moyenne de remplacement d'un salaire de 22 $, pour environ 2,5 heures de travail bénévole par semaine.

[41] *Rapport sur l'évaluation des comités consultatifs de citoyens : Perspective du SCC*, disponible à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml.

Indicateurs de rendement clés et autres indicateurs

Comparaison entre le nombre d'inscriptions aux programmes en établissement et les taux d'achèvement et de réussite

L'une des façons de préparer les délinquants à leur mise en liberté dans la collectivité est de leur offrir des programmes appropriés pendant leur incarcération. Plusieurs études ont examiné l'incidence des programmes correctionnels sur la récidive. Même si certains des échantillons ne comportaient pas beaucoup de participants, les résultats ont néanmoins été intéressants et ont révélé que les programmes correctionnels jouaient un rôle dans le processus de réinsertion sociale des délinquants. Ainsi, les recherches ont révélé une réduction de 11 % du pourcentage de réadmissions dans un établissement fédéral et une réduction de 20 % de nouvelles peines à purger dans un établissement fédéral chez les 1444 délinquants ayant participé à des programmes d'acquisition de compétences psychosociales[42].

Comme le montre le tableau présenté ci-après, un moins grand nombre de délinquants se sont inscrits à des programmes accrédités et non accrédités au cours de l'exercice 2004/05 qu'au cours des exercices précédents[43]. Cette diminution globale est en partie attribuable aux efforts déployés par le SCC pour répondre aux besoins particuliers des délinquants en offrant des programmes accrédités fondés sur la recherche. Ces programmes ont remplacé une multitude d'autres programmes internes. Le SCC offre actuellement environ 18 programmes correctionnels accrédités. Il convient de noter que, proportionnellement, un plus grand nombre de délinquants se sont inscrits à des programmes accrédités et non accrédités qu'au cours des années précédentes.

Achèvement des programmes en établissement

	Taux d'achèvement des programmes accrédités offerts en établissement		Taux d'achèvement des programmes non accrédités offerts en établissement	
Exercice	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin
2000/01	7 416	5 595	4 914	4 014
2001/02	6 734	5 212	3 960	3 173
2002/03	6 932	5 372	3 638	2 876
2003/04	6 316	4 765	2 743	1 895
2004/05	5 580	4 078	2 242	1 443
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.				

[42] Motiuk, L. et al. *Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté. Aperçu statistique* . Rapport de recherche du SCC, SR-4, Avril 2003 : www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_f.shtml

[43] Les programmes accrédités sont des programmes nationaux fondés sur la recherche et axés sur les besoins particuliers des délinquants; ils visent à réduire le taux de récidive et contribuent, par le fait même, à la sécurité du public. Les programmes non accrédités sont élaborés par les régions ou les établissements pour répondre aux besoins des délinquants locaux.

Taux d'achèvement des programmes accrédités offerts en établissement – Délinquants autochtones et délinquantes[44]

	Délinquants autochtones		Délinquantes	
Exercice	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin	Participantes aux programmes	Participantes ayant suivi le programme jusqu'à la fin
2000/01	1 396	1 087	184	143
2001/02	1 151	906	211	163
2002/03	1 301	967	162	174
2003/04	1 233	870	65	57
2004/05	992	739	57	44
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.				

Taux d'achèvement des programmes non accrédités offerts en établissement – Délinquants autochtones et délinquantes

	Délinquants autochtones		Délinquantes	
Exercice	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin
2000/01	1 667	1 229	519	392
2001/02	1 445	1 050	611	429
2002/03	1 286	850	445	363
2003/04	1 174	723	527	320
2004/05	1 192	719	471	345
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.				

Le tableau suivant montre le nombre de délinquants qui se sont inscrits à des programmes d'éducation offerts en établissement et qui les ont suivis jusqu'à la fin. Il s'agit de programmes accrédités par les provinces. Les délinquants ont été moins nombreux à suivre jusqu'à la fin les programmes d'éducation par rapport aux autres types de programmes. Le taux élevé d'abandon s'explique dans une large mesure par les problèmes inhérents à la gestion de la population (transfèrements dans un autre établissement, p. ex.), auxquels sont attribuables près de la moitié des abandons. Cette situation préoccupe le SCC et mérite d'être examinée de plus près.

[44] Aucun programme offert en établissement n'a encore été accrédité pour répondre aux besoins uniques des délinquants autochtones ou des délinquantes, mais ce type de programmes est en voie d'élaboration. Ce tableau montre le nombre de femmes et d'Autochtones qui ont suivi des programmes accrédités généraux.

Nombre de délinquants inscrits à un programme d'éducation accrédité par la province offert en établissement par rapport au taux d'achèvement

Exercice	Inscrits	Autochtones	Femmes	Achèvement	Autochtones	Femmes
2000/01	11 432	2 430	330	5 037	1 155	128
2001/02	10 887	2 190	313	4 784	1 019	116
2002/03	11 406	2 261	365	3 025	642	94
2003/04	11 743	2 327	752	3 323	749	261
2004/05	10 997	2 132	781	3 240	714	378
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.						

Le tableau suivant montre le nombre de délinquants qui se sont inscrits à des programmes accrédités et non accrédités et qui les ont suivis jusqu'à la fin dans la collectivité.

Achèvement des programmes - Collectivité

Exercice	Achèvement des programmes accrédités offerts dans la collectivité		Achèvement des programmes non accrédités offerts dans la collectivité	
	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin
2000/01	2 498	1 552	1 672	1 321
2001/02	2 337	1 576	1 742	1 204
2002/03	2 701	1 429	1 882	911
2003/04	2 499	1 293	1 816	794
2004/05	2 243	1 247	1 954	920
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.				

Achèvement des programmes accrédités offerts dans la collectivité – Délinquants autochtones et délinquantes

Exercice	Délinquants autochtones		Délinquantes	
	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin
2000/01	349	184	19	2
2001/02	418	236	56	30
2002/03	494	206	40	25
2003/04	433	159	24	14
2004/05	363	166	14	9
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.				

Achèvement des programmes non accrédités offerts dans la collectivité – Délinquants autochtones et délinquantes

	Délinquants autochtones		Délinquantes	
Exercice	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin	Participants aux programmes	Participants ayant suivi le programme jusqu'à la fin
2000/01	310	245	69	44
2001/02	293	190	57	45
2002/03	298	155	56	34
2003/04	338	134	97	19
2004/05	309	152	129	53
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.				

Le tableau suivant montre le nombre de délinquants qui se sont inscrits à un programme d'éducation et qui l'ont suivi jusqu'à la fin dans la collectivité. Ces programmes sont accrédités par les provinces.

Nombre de délinquants inscrits à un programme d'éducation accrédité par la province offert dans la collectivité par rapport au taux d'achèvement

Exercice	Inscrits	Autochtones	Femmes	Achèvement	Autochtones	Femmes
2000/01	168	21	4	139	17	2
2001/02	241	28	10	150	23	4
2002/03	192	27	4	109	11	2
2003/04	194	29	6	81	23	1
2004/05	257	23	20	90	11	3
Source : Système intégré de rapports du SCC, 10 avril 2005.						

2.2.3 CORCAN

CORCAN est un organisme de service spécial du SCC chargé de favoriser la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne. CORCAN offre des possibilités d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux et, pendant de courtes périodes, aux délinquants mis en liberté dans la collectivité. L'excédent de CORCAN pour 2004/05 était de 3,6 millions de dollars[45].

Les plans et les activités associés à CORCAN sont présentés dans les paragraphes qui suivent:

Améliorer l'emploi et l'employabilité des délinquants pendant leur incarcération et après leur mise en liberté.

Tout au long de l'exercice 2004/05, CORCAN a concentré ses efforts à l'amélioration des compétences à l'emploi des délinquants en prévision de leur mise en liberté. Plus particulièrement, en partenariat avec le Conference Board du Canada, CORCAN a offert plusieurs programmes pilotes d'acquisition de compétences relatives à l'employabilité dans neuf établissements (sept établissements pour hommes et deux établissements pour femmes). Les délinquants ayant suivi le programme jusqu'à la fin ont obtenu un certificat Skills Solutions du Conference Board of Canada, reconnu par les employeurs de la collectivité. Des recherches menées dans le cadre du projet pilote ont révélé que les délinquants se sont améliorés dans tous les domaines de compétence, y compris les attitudes et les croyances relatives au travail, les aptitudes à communiquer et la résolution de problèmes. Ces recherches ont également confirmé que les délinquants participants étaient capables d'appliquer les connaissances qu'ils avaient acquises en classe à leur milieu de travail[46].

Pour faire suite à une recommandation formulée dans le rapport sur les délinquantes publié récemment par la CCDP, le SCC tient désormais compte du sexe dans les programmes d'emploi et d'employabilité destinés aux délinquantes; il s'efforce notamment de mettre en œuvre des stratégies d'acquisition de compétences et de création d'emploi dans la collectivité.

---

[45] De plus amples renseignements sur CORCAN, y compris les rapports annuels, figurent à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/corcan/home_f.shtml.

[46] Le rapport d'évaluation du Programme d'emploi et d'employabilité est présenté à l'adresse suivante: www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml

Indicateurs de rendement clés et autres indicateurs

Formation professionnelle

Au total, 3 847 hommes et 80 femmes ont suivi une formation professionnelle dans les ateliers de CORCAN. En outre, grâce aux divers emplois en établissement, une formation a été offerte à 12 387 délinquants et à 445 délinquantes. Il convient de noter que les délinquants qui ont travaillé dans les ateliers de CORCAN et qui ont occupé un emploi en établissement figurent dans les deux catégories.

Certificats décernés

En 2004/05, CORCAN a continué de mettre l'accent sur l'importance de faire offrir par des tiers des programmes de formation professionnelle à court terme comme outil pour préparer les délinquants à l'emploi. De nouveaux programmes ont été offerts partout au pays, de sorte que 5 494 certificats ont été décernés à des délinquants ayant suivi jusqu'à la fin un programme de formation professionnelle (1 368 à des délinquants autochtones et 4 126 à des délinquants non autochtones) et 361 certificats ont été décernés à des délinquantes (113 à des délinquantes autochtones et 248 à des délinquantes non autochtones) pour les cours suivants : règles de sécurité alimentaire de base, SIMDUT, nettoyage industriel, conduite de chariot élévateur à fourche, premiers soins, contrôle de la circulation, conduite d'une machine à coudre, charpenterie, informatique, briquetage, soudure, utilisation sécuritaire d'une scie à chaîne et acquisition de compétences relatives à l'employabilité.

Accès aux services communautaires

CORCAN gère 34 centres d'emploi dans la collectivité à la grandeur du Canada dans le cadre de l'initiative de l'approche correctionnelle judicieuse. Grâce à ces centres, 1 080 délinquants et 63 délinquantes ont trouvé un véritable emploi dans des domaines tels que la construction, la restauration, l'entretien, le camionnage, le tourisme, la fabrication et la téléphonie. Par ailleurs, les centres d'emploi dans la collectivité ont fourni des services à 3 311 délinquants. La gamme des services offerts comprenait le counseling professionnel ainsi que la recherche d'emploi par Internet, la préparation de curriculum vitae et de lettres de présentation et la tenue d'entrevues fictives.

Emplois offerts aux délinquants dans la collectivité

En 2004/05, CORCAN a commencé à recueillir des données sur les taux d'emploi globaux des délinquants dans la collectivité. Ces données lui permettront d'élaborer des stratégies d'emploi communautaire plus efficaces dans l'avenir. Dans l'ensemble, 64 % des délinquants qui font l'objet d'une surveillance dans la collectivité ont actuellement un emploi contre 36 % qui n'en ont pas, tandis que 49 % des délinquantes qui font l'objet d'une surveillance dans la collectivité ont actuellement un emploi contre 51 % qui n'en ont pas.

2.3 Priorités de la direction

Comme nous l'avons déjà mentionné, conformément à l'architecture des activités de programme (AAP), les priorités et les plans de la direction ont été intégrés aux deux activités de programme du SCC. Pour atteindre les résultats visés par rapport à ces priorités, le SCC doit compter sur un effectif représentatif, informé, productif et durable.

Pour l'exercice 2004/05, les priorités de la direction sont les suivantes :

- améliorer la sécurité et la santé au travail;
- moderniser les outils et utiliser des approches fondées sur la recherche pour accroître le rendement; et
- améliorer les stratégies pour appuyer l'apprentissage sur les plans individuel et organisationnel.

Les plans et les activités associés à la gestion générale sont présentés dans les paragraphes suivants:

Améliorer les processus et les pratiques qui permettront de fournir un milieu de travail sûr, sain et positif.

En raison du décès tragique d'une agente de libération conditionnelle assassinée au domicile d'un délinquant sous responsabilité fédérale le 6 octobre 2004, et en attendant les résultats d'une enquête menée par RHDCC et d'une enquête mixte menée par la CNLC et le SCC, des mesures de protection ont été adoptées pour améliorer les pratiques de surveillance des libérés conditionnels et accroître la sécurité des agents de libération conditionnelle du SCC dans la collectivité. Voici quelques exemples des mesures adoptées : les agents de libération conditionnelle doivent désormais être deux pour rendre visite aux délinquants dont les antécédents criminels comportent un décès ou une agression sexuelle, et ce pour au moins les trois premiers mois de la surveillance; les services de police locaux doivent être prévenus d'avance des visites à domicile en région éloignée; d'autres agents du renseignement de sécurité ont été affectés dans les bureaux de district; des mesures visant à accroître la capacité de communication des agents de libération conditionnelle pendant qu'ils sont à l'extérieur du bureau ont été prises; tous les agents de libération conditionnelle doivent suivre des séances de recyclage annuelles sur la sécurité dans la collectivité; les pratiques de surveillance des libérés conditionnels doivent figurer comme point permanent à l'ordre du jour des réunions des comités régionaux de santé et de sécurité au travail.

Comme le montre le tableau présenté ci-après, le nombre de blessures au travail parmi le personnel du SCC est demeuré relativement stable au cours des quatre dernières années.

Blessures au travail parmi le personnel – Années civiles 2001 à 2004

Type de blessure	2001		2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Décès	0	0	0	0	0	0	1	0,007 %
Invalidante*	475	3,8 %	514	4,2 %	572	4,0 %	569	3,9 %
Sans gravité**	1 234	9,9 %	1 186	9,7 %	1 406	9,8 %	1 365	9,3 %

** Nécessitant un arrêt de travail.*
*** Ne nécessitant pas d'arrêt de travail.*

Un autre indicateur de la satisfaction au travail est le nombre de plaintes formulées par les employés aux termes de l'article 127 et le nombre de refus de travail déposés en vertu de l'article 128 de la partie II du Code canadien du travail. Le tableau présenté ci-après montre les données recueillies dans ce domaine.

Santé et sécurité au travail – Plaintes et refus de travailler

Exercice	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Plaintes d'employés (article 127)	31	48	9	18
Refus de travailler accueilli par RHDCC (article 128)	8	3	1	4
Refus de travailler rejeté par RHDCC (article 128)	19	16	15	11

Le tableau suivant montre le nombre de plaintes de harcèlement formulées par des employés au cours de l'exercice et le nombre de plaintes qui ont été accueillies. Des mesures correctrices ont été prises dans le cas des plaintes fondées.

Plaintes de harcèlement – Employés		
Exercice	Nombre de plaintes déposées	Nombre de plaintes fondées
2001/02	134	31
2002/03	142	25
2003/04	190	27
2004/05	194	17

Les séances de formation mixtes contre le harcèlement élaborées par le SCC et le syndicat à l'intention des employés et des gestionnaires qui devaient être offertes au cours de l'exercice ne l'ont pas toutes été en raison des négociations collectives en cours entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada. En outre, pour offrir cette formation, le SCC continuera à élaborer des stratégies et des initiatives appropriées pour régler les problèmes de harcèlement et de comportement abusif en milieu de travail au cours du prochain exercice.

Attirer, choisir et former des travailleurs du savoir en conformité avec l'approche de modernisation des ressources humaines.

La *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* et les *Modifications à la Loi sur les finances publiques* sont en vigueur depuis le 1er avril 2005. En guise de préparation, le SCC a travaillé en collaboration avec des intervenants pour accroître la sensibilisation à l'égard de la nouvelle législation, il a consulté des agents négociateurs au sujet des nouvelles exigences et il a préparé de nouvelles délégations de pouvoir dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Des activités de communication et de formation ont aussi été entreprises à l'intention des cadres, des gestionnaires et des employés des ressources humaines.

Le SCC a aussi poursuivi ses efforts visant à élaborer des descriptions de travail génériques nationales (DTGN) même si le processus a été ralenti en 2004/05 en raison des nouvelles exigences et initiatives. Le SCC a été obligé de réviser les énoncés de qualités génériques à la suite d'une décision de la Cour fédérale[47]. Le SCC poursuivra ses efforts pour favoriser l'utilisation des DTGN à la grandeur du service au cours du prochain exercice.

Le SCC estime qu'un effectif représentatif de la diversité culturelle est important et consacre beaucoup d'efforts au maintien d'un effectif qui reflète cette diversité. Au 31 mars 2005, le SCC avait atteint ou dépassé les estimations de la disponibilité au sein de la population active pour les trois groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Environ 5 % du personnel du SCC sont des membres des groupes des minorités visibles, 4 % sont des personnes handicapées et plus de 6 % sont des Autochtones; les femmes forment presque 44 % de l'effectif. Même si un plus grand nombre de personnes de chacun des quatre groupes ont été employés par le SCC en 2004/05, le Service ne respecte plus les estimations de la disponibilité au sein de la population active dans le cas des femmes. Cette lacune peut être attribuable à l'augmentation de la proportion de femmes au sein de l'effectif. Les femmes sont bien réparties dans toutes les catégories et tous les niveaux d'emploi.

Le SCC est déterminé à combler les écarts qui existent toujours chez les groupes désignés dans les diverses catégories professionnelles. En 2004/05, il a investi dans les initiatives d'équité en matière d'emploi visant à mettre en place des installations pour les employés handicapés grâce à des fonds spéciaux, et l'embauche, la formation et le perfectionnement professionnel des membres des groupes désignés.

[47] Sur cette décision de la Cour fédérale dans l'affaire Carty contre le Procureur général du Canada se trouve à l'adresse : www.hrma-agrh.gc.ca/ec.fpac/index_f.asp

Par ailleurs, le recrutement à l'externe des Autochtones, des femmes et des membres des minorités visibles a dépassé les estimations de la disponibilité au sein de la population active. Il convient toutefois de noter que, dans le cas des minorités visibles, le SCC n'a pas atteint l'objectif de 20 % établi par l'initiative Faire place au changement [48]. Des efforts continus sont déployés dans ce domaine.

Mettre en oeuvre des initiatives en matière de gestion pour appuyer la prise de décisions éclairées en temps opportun.

Un prototype de gestion du savoir avait été élaboré pour organiser l'information et la rendre plus accessible au personnel de première ligne. Ce module était partiellement mis à l'essai par les surveillants correctionnels et les agents de libération conditionnelle. Récemment, un système de gestion de contenu d'apprentissage, qui a fourni les bases technologiques requises pour actualiser le prototype, a été acheté.

Mettre en oeuvre le cadre de responsabilisation de gestion dans l'ensemble du SCC.

Tout au long de l'exercice 2004/05, le SCC a continué à intégrer le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) à son programme de gestion du rendement. Ainsi, les ententes de rendement des cadres supérieurs pour 2005/06 comprennent maintenant des mesures de rendement et des engagements précis relatifs à la gestion moderne de la fonction publique. L'intégration du CRG aux ententes de rendement individuelles permettra au SCC de continuer à démontrer l'efficacité de ses programmes et les résultats obtenus pour tous les Canadiens.

L'exercice 2004/05 a été très productif dans le domaine des évaluations. Le Service a renforcé son engagement à l'égard des vérifications et des évaluations fondées sur le risque avec l'approbation de son plan de 2005/06. Le SCC continue à obtenir de bons résultats au chapitre de la gestion du risque pour l'organisation à tous les niveaux grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action issus des conclusions des vérifications et des évaluations. Le tableau 17, dans la section 3, Information Supplémentaire fournit une liste des évaluations et vérifications complétées.

La politique gouvernementale sur la divulgation interne est un élément essentiel à l'intégration du CRG. En 2004/05, 10 des 24 demandes portaient sur des présomptions de mauvaise conduite. De ce nombre, une demande a donné lieu à une enquête, qui était toujours en cours au 31 mars 2005. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour intégrer des valeurs et des principes éthiques aux pratiques de gestion grâce à la prestation d'un cours obligatoire pour tous les nouveaux cadres. Un volet sur l'éthique et les valeurs a aussi été ajouté à tous les cours de formation obligatoires des autres groupes et au Programme d'orientation des nouveaux employés du SCC. Enfin, le SCC a créé un comité consultatif interne et un comité consultatif externe sur l'éthique.

[48] Des renseignements additionnels sur l'initiative *Faire place au changement : Bâtir une fonction publique fédérale représentative* sont présentés à l'adresse suivante : http://www.hrma-agrh.gc.ca/ee-fpac/index_f.asp.

Élaborer des stratégies de leadership et un programme d'avancement professionnel, prévoyant des outils de formation, d'encadrement et de soutien pour l'apprentissage et le perfectionnement continus.

Fournir des possibilités d'apprentissage aux employés demeure une priorité élevée pour le SCC. Le SCC s'est engagé à respecter la politique de la fonction publique sur l'apprentissage continu. Depuis le mois d'avril 2004, les ressources d'apprentissage relèvent d'un seul organisme. La principale réalisation à souligner au cours de la première année d'application de cette nouvelle structure a été l'adoption de méthodes uniformes de présentation de rapports et d'évaluation, qui a permis d'établir des comparaisons plus exactes des coûts et d'ajuster l'affectation des ressources en conséquence. Les progrès réalisés à cet égard seront surveillés.

Fournir un soutien au personnel pour gérer les problèmes qui se présentent dans un environnement correctionnel.

Le Programme d'aide aux employés (PAE) et le programme de Gestion du stress à la suite d'un incident critique (GSIC) offerts par le SCC à ses employés visent à aider ces derniers à gérer les difficultés auxquelles ils font face en milieu correctionnel ainsi que certains problèmes dans leur vie personnelle. À titre de service confidentiel auquel les employés participent de leur plein gré, le PAE est appuyé par la direction du SCC et les agents négociateurs. Des employés qui ont été sélectionnés par la partie syndicale et la partie patronale reçoivent une formation spécialisée pour aider et conseiller leurs collègues de travail et les diriger vers les professionnels et les organismes appropriés.

En 2004/05, 2 863 employés du SCC ont fait appel au PAE, ce qui représente un nombre semblable à ceux qui ont été enregistrés lors des exercices précédents. Le PAE a été appuyé par 466 agents d'orientation bénévoles et 463 pairs aidants du programme de GSIC. En outre, le réseau de coordonnateurs régionaux et d'agents d'orientation bénévoles du PAE du SCC ont pris part à 83 séances d'information du personnel portant sur des questions associées au bien-être et à la qualité de vie.

Appuyer les priorités du Canada en matière de politique étrangère pour ce qui est des droits de la personne et de la justice pénale.

La reconnaissance dont jouit le SCC à l'échelle internationale comme source de connaissances spécialisées se traduit par le nombre de demandes formulées par les organismes correctionnels internationaux pour visiter les installations du SCC En 2004/05, le SCC a accueilli 41 délégations internationales. Il a fourni, à leur demande, une aide technique à différents pays dont l'Algérie, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Chine (par l'entremise du Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique de justice criminelle), la Barbade, Sainte-Lucie, Haïti, Hong Kong, la Jamaïque, la Namibie, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Tanzanie[49].

---

[49] L'assistance technique comporte une grande variété d'activités telles que l'évaluation des programmes et des opérations, l'élaboration de politiques et la formation. Les activités d'assistance technique du SCC favorisent et appuient les réformes dans les domaines de la justice et de la sécurité, grâce à l'amélioration des pratiques de gestion des services correctionnels et des délinquants dans les pays partenaires.

Le SCC a aussi participé à des initiatives de consolidation de la paix dans le cadre du vaste engagement pris par le Canada de contribuer à la paix et à la stabilité internationales. Depuis le mois de juin 2003, il collabore avec l'Afghanistan dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour l'assistance en Afghanistan (MINUAG) afin d'aider le gouvernement afghan à mettre au point un système correctionnel moderne. À ce jour, le Canada a détaché deux gestionnaires du SCC à la MINUAG, à titre de conseillers correctionnels.

Effectuer des recherches pour orienter les politiques du SCC concernant les défis stratégiques.

Le SCC participe activement aux activités des comités interministériels qui s'occupent des directives stratégiques liés au résultat stratégique, aux priorités et aux plans du SCC.

Le SCC a travaillé en partenariat avec d'autres ministères pour élaborer la Stratégie canadienne antidrogue renouvelée, la Stratégie de lutte contre le VIH/sida renouvelée et l'initiative de renforcement de la sécurité communautaire. La Stratégie canadienne antidrogue renouvelée a permis d'améliorer le programme de Traitement d'entretien à la méthadone (TEM) pour favoriser l'identification et le traitement précoces des détenus satisfaisant aux critères prioritaires (femmes enceintes, détenus infectés par le VIH). La Stratégie de lutte contre le VIH/sida renouvelée a permis au SCC d'améliorer la surveillance des maladies infectieuses, d'intégrer les programmes pour toutes les maladies infectieuses et de mettre en œuvre un programme de pratiques de tatouage sécuritaires. Ces initiatives contribuent en bout de ligne à la santé et à la sécurité du personnel, des délinquants et du public.

L'initiative de renforcement de la sécurité communautaire fait appel aux services conjoints de la police et des bureaux de libération conditionnelle pour améliorer l'échange d'information, ce qui donne lieu à l'arrestation plus rapide des délinquants illégalement en liberté et à un suivi plus efficace des délinquants à risque élevé. Elle permet aussi la prestation de services de planification de la mise en liberté et de soins ambulatoires, l'emploi de personnel spécialisé en santé mentale dans les bureaux de libération conditionnelle et l'organisation de séances de formation annuelle en santé mentale à l'intention du personnel de la collectivité.

Déterminer les mécanismes visant à éliminer l'exposition à la fumée secondaire dans les établissements.

Le SCC a aussi poursuivi ses travaux visant à élaborer une stratégie pour réduire l'exposition à la fumée secondaire de manière à assurer la sécurité des employés et des délinquants, tout en respectant le rôle particulier que joue le tabac dans la vie spirituelle des délinquants autochtones. Des consultations ont été menées pendant tout l'été 2004 auprès des syndicats, des employés, des comités consultatifs de citoyens, du groupe de travail national des Aînés, de partenaires clés, d'intervenants et de délinquants pour déterminer les questions dont il faut tenir compte pour mettre en œuvre une interdiction totale de fumer à l'intérieur.

D'ici le 31 janvier 2006, il sera interdit de fumer à l'intérieur des établissements du SCC, mais des mesures seront prises pour autoriser la cigarette dans des zones désignées à l'extérieur.

SECTION 3 INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

3.1 Information sur l'organisation

Le SCC est organisé pour offrir des services correctionnels efficaces d'une manière responsable sur le plan financier. Il y a trois niveaux de gestion : national, régional et local.

- Administration centrale

Offre des services de soutien au commissaire et au Comité de direction et fournit des services à l'ensemble du SCC, notamment : prestation de renseignements aux comités parlementaires, aux organismes centraux et au public; liaison ministérielle; communications, opérations correctionnelles, conseils d'expert en gestion des ressources humaines et des finances ; vérification et examen; évaluation du rendement; politiques et planification; élaboration des programmes; recherche; services juridiques et gestion de l'information.

- Administration régionale

Offre des services de soutien concernant la mise en œuvre des politiques et des programmes nationaux, l'élaboration de politiques, de plans et de programmes régionaux sur l'évaluation du rendement, la gestion des ressources humaines et des finances, les relations fédérales-provinciales, la consultation du public et la prestation de renseignements aux médias, aux élus, aux groupes d'intérêt et au public.

- Établissements/Bureaux de libération conditionnelle – Le SCC gère 54 pénitenciers (sans les annexes et les centres de traitement), 16 bureaux de district et 71 bureaux de libération conditionnelle.

Une description du classement des niveaux de sécurité des établissements (c.-à-d. sécurité maximale, sécurité moyenne, sécurité minimale et niveaux de sécurité multiples) est fournie dans la section 4, sous «Autres sujets d'intérêts».

Le ***commissaire*** est l'administrateur général du Service correctionnel du Canada et il est responsable devant la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Le Comité de direction, qui est composé de cadres œuvrant aux paliers national et régional, établit la vision et le programme des services correctionnels. Les fonctions précises sont décrites dans le tableau et les sections présentées ci-après.

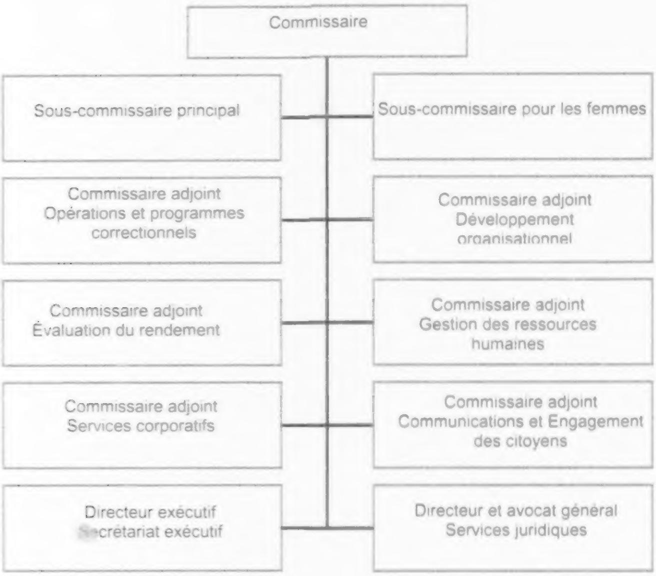

Structure régionale

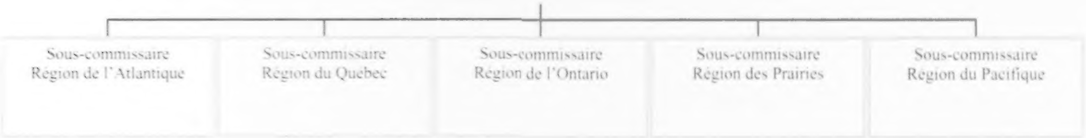

Le ***sous-commissaire principal*** est le sous-ministre adjoint principal. Son rôle consiste principalement à aider le commissaire, à gérer les questions opérationnelles et stratégiques, à assurer la surveillance de l'élaboration des politiques et des programmes à l'intention des délinquants autochtones et à remplacer le commissaire au besoin.

La ***sous-commissaire pour les femmes*** est responsable de l'élaboration efficace des politiques et des programmes, ainsi que de la surveillance des programmes destinés aux délinquantes.

Le ***commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels*** est responsable de l'intégrité des activités menées dans la collectivité et les établissements, à l'échelle du SCC, et de l'amélioration de la prestation des soins de santé, de la sécurité, de la gestion des cas, de l'élaboration des programmes et de la recherche.

La ***commissaire adjointe, Développement organisationnel*** est chargée de la politique générale et de la planification à l'appui des objectifs stratégiques du gouvernement. Elle doit également assurer l'impartialité et l'équité des pratiques correctionnelles par le biais des mécanismes de recours à la portée des délinquants et de la prestation de services en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

La ***commissaire adjointe, Évaluation du rendement*** est chargée de s'assurer que des mécanismes sont en place pour analyser, surveiller et mesurer le rendement du SCC en ce qui concerne l'atteinte de résultats dans le domaine correctionnel. L'Évaluation du rendement est également chargée des vérifications internes, des évaluations et des programmes d'enquêtes internes.

La ***commissaire adjointe, Services corporatifs*** est responsable de l'informatique, du soutien technologique, des services techniques, ainsi que de la gestion des finances et du matériel, y compris de la Direction générale du contrôleur.

Le ***commissaire adjoint, Gestion des ressources humaines*** coordonne l'élaboration de stratégies de gestion des ressources humaines, la gestion des activités ayant trait à l'administration et aux ressources humaines, ainsi que l'interprétation des politiques, des directives et des lignes directrices.

La ***commissaire adjointe, Communications et engagement des citoyens*** est chargé de diriger l'élaboration des initiatives du secteur bénévole et des communications et de mettre en application la politique en matière de communications; d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à mieux sensibiliser les médias et le public au mandat, aux politiques et aux programmes du SCC par le biais d'activités de liaison et de consultations menées auprès du public; d'élaborer, de produire, de diffuser et d'évaluer des produits multimédia.

La ***directrice exécutive du Secrétariat exécutif*** est chargée de la liaison ministérielle et des relations parlementaires de manière à aider le commissaire et la ministre à s'acquitter du mandat du SCC ainsi que des relations fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Le ***directeur et avocat général des Services juridiques*** prodigue des conseils concernant les risques juridiques liés à l'élaboration des politiques, des programmes et des services correctionnels, ainsi que des conseils en vue de régler des litiges.

Les cinq ***sous-commissaires régionaux*** sont chargés de gérer les activités du SCC dans leur région respective, de mettre en œuvre les politiques correctionnelles et de faire preuve de leadership dans la prestation de conseils concernant le système de justice pénale.

Établissements fédéraux par région et niveau de sécurité

Région de l'Atlantique
Établissement de l'Atlantique (maximale)
Établissement Nova pour femmes (multisécuritaire)
Établissement de Springhill (moyenne)
Établissement Westmorland (minimale)
CCC Parrtown (minimale)
CCC Terre-Neuve et Labrador (minimale)
CCC Carlton (minimale)
Annexe du CCC Carlton (minimale)
Centre de rétablissement Shepody (multisécuritaire)
Pénitencier de Dorchester (moyenne)

Région du Pacifique
Village de guérison Kwikwèxwelhp (minimale)
Établissement de Matsqui (moyenne)
Établissement du Pacifique (multisécuritaire)
Établissement Ferndale (minimale)
Établissement de Mission (moyenne)
Établissement William Head (minimale)
Établissement de Kent (maximale)
Établissement Mountain (moyenne)
CCC Chilliwack (minimale)
Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (multisécuritaire)
Centre régional de traitement (multisécuritaire)

Région de l'Ontario
Établissement Grand Valley pour femmes (multisécuritaire)
Établissement de Bath (moyenne)
Pénitencier de Kingston
(maximale)
Établissement de Beaver Creek (minimale)
Établissement Frontenac (minimale)
Établissement de Millhaven (maximale)
Établissement de Collins Bay (moyenne)
Établissement de Joyceville (moyenne)
Établissement Pittsburgh (minimale)
Centre régional de traitement (multisécuritaire)
Établissement Warkworth (moyenne)
Maison Isabel McNeill (minimale)
Établissement Fenbrook (moyenne)
CCC Portsmouth (minimale)
CCC Keele (minimale)
CCC Hamilton (minimale)

Région du Québec
Établissement Archambault (moyenne)
Établissement Drummond (moyenne)
Établissement de La Macaza (moyenne)
Établissement de Cowansville (moyenne)
Centre fédéral de formation (minimale)
Établissement Leclerc (moyenne)
Établissement de Donnacona (maximale)
Établissement Joliette (multisécuritaire)
Centre régional de santé mentale (multisécuritaire)
CCC Ogilvy (minimale)
Établissement Montée Saint-François (minimale)
Établissement de Sainte-Anne-des Plaines (minimale)
Centre régional de réception (maximale)
Établissement de Port-Cartier (maximale)
CCC Laferrière (minimale)
CCC Marcel Caron (minimale)
CCC Hochelaga (minimale)
CCC Martineau (minimale)
CCC Sherbrooke (minimale)

Région des Prairies
Établissement de Bowden (moyenne)
- Annexe de l'Établissement de Bowden (minimale)

Établissement de Rockwood (minimale)
Établissement d'Edmonton pour femmes (multisécuritaire)
Établissement de Drumheller (moyenne)
- Annexe de l'Établissement de Drumheller (minimale)

Centre psychiatrique régional (multisécuritaire)
Établissement de Stony Mountain (moyenne)
Établissement d'Edmonton (maximale)
Établissement Riverbend (minimale)
Établissement de Grande Cache (minimale)
Pénitencier de la Saskatchewan (multisécuritaire)
Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci (multisécuritaire)
Pavillon de ressourcement Willow Cree (minimale)
Centre Grierson (minimale)
CCC Pê Sâkâstêw (minimale)
CCC Oskana (minimale)
CCC Osborne (minimale)

3.2 Information financière

Tableaux financiers

En 2004-2005, le budget du SCC était de 1 571 271 501 $ tel qu'approuvé par le Parlement dans le Budget principal des dépenses. Ce budget était constitué des principaux éléments suivants, CORCAN y compris.

				M$		%
Salaires				818		52,1 %
Régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)				173		11,0 %
Dépenses de fonctionnement				443		28,2 %
Dépenses en capital				137		8,7 %
				1 571		

Pour ce qui est de la répartition du budget par élément de planification, les ressources ont été réparties de la façon suivante.

				M$		%
Prise en charge				210		13,4 %
Garde				690		43,9 %
Réinsertion sociale				475		30,3 %
Services corporatifs				196		12,4 %
				1 571		

Pour ce qui est de la répartition du budget par activité de programme, les ressources ont été réparties de la façon suivante.

				M$		%
Prise en charge et garde				1 178		75,0 %
Réadaptation et gestion des cas				393		25,0 %
				1 571		

Tableau financier 1 - Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (incl. les ETP)

Comparaison historique des dépenses prévues du Service par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal des dépenses total	Dépenses totales prévues	Dépenses totales autorisées	Dépenses réelles totales
Prise en charge	195.8	225.2	210.3	212.3	223.8	**211.8**
Garde	645.6	628.4	689.5	697.4	692.3	**671.8**
Réinsertion sociale *	483.6	468.7	475.4	494.0	514.8	**511.3**
Gestion générale	215.3	203.8	196.1	196.1	205.8	**187.7**
TOTAL	**1,540.3**	**1,526.1**	**1,571.3**	**1,599.8**	**1,636.7**	**1,582.6**
Moins : Revenus non disponibles	16.4	16.5		17.6	16.0	**14.9**
Plus : Services reçus à titre gracieux	85.3	86.4		79.2	87.3	**91.9**
Coût net pour le Service	**1,609.2**	**1,596.0**	**1,571.3**	**1,661.4**	**1,708.0**	**1,659.6**
Équivalents temps plein	14,168	14,495	14,613	14,613	N/A	**14,530**

* Comprend le Fonds renouvelable CORCAN.

Comparaison historique des dépenses prévues du Service par rapport aux dépenses réelles par activité de programme (en millions de dollars)

Activité de programme	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal des dépenses total	Dépenses totales prévues	Dépenses totales autorisées	Dépenses réelles totales
Prise en charge et garde	1,124.4	1,114.1	1,178.5	1,199.9	1,224.3	**1,161.0**
Réadaptation et gestion des cas (*)	415.9	412.0	392.8	399.9	412.4	**421.6**
Total	**1,540.3**	**1,526.1**	**1,571.3**	**1,599.8**	**1,636.7**	**1,582.6**
Moins : Revenus non disponibles	16.4	16.5		17.6	16.0	**14.9**
Plus : Services reçus à titre gracieux	85.3	86.4		79.2	87.3	**91.9**
Coût net pour le Service	**1,609.2**	**1,596.0**	**1,571.3**	**1,661.4**	**1,708.0**	**1,659.6**
Équivalents temps plein	14,168	14,495	14,613	14,613	N/A	**14,530**

* Comprend le Fonds renouvelable CORCAN.

L'augmentation des dépenses pour tous les secteurs d'activités est principalement attribuable aux hausses salariales prévues dans les nouvelles conventions collectives et à l'augmentation du prix payé (inflation) pour les biens et services de base.

Explications des changements entre les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses et les dépenses réelles pour 2004-2005

Pour l'exercice 2004-2005, le Service a dépensé la somme de 1 582,6 millions de dollars ou 11,3 millions de plus que le montant approuvé dans la partie II du Budget principal, c'est-à-dire 1 571,3 millions de dollars. Pour analyser les résultats financiers du Service, les ressources additionnelles fournies dans le Budget supplémentaire des dépenses doivent être prises en considération. Le rapprochement suivant a été fait.

Budget principal des dépenses	**1 571 272**
Plus	
Budget supplémentaire des dépenses (A)	42 596
Budget supplémentaire des dépenses (B)	0
Crédit 5 du Conseil du Trésor	28 122
Crédit 10 du Conseil du Trésor	0
Crédit 15 du Conseil du Trésor	3 258
Diminution du régime d'avantages sociaux des employés	(19 311)
Postes non prévus dans le Budget	
CORCAN - INASAF (net du Budget principal)	9 904
Autres (pensions, biens de l'État, etc.)	857
Autorisations totales disponibles	**1 636 698**
Moins	
CORCAN et disposition des biens de l'État	14 251
Disponibles pour les futures années	
Total disponible pour le SCC	**1 622 447**
Moins	
Dépenses réelles	**1 582 562**
Écart	39 885

Tableau financier 2 - Comparaison historique des dépenses prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles du Service par secteur d'activité (en millions)

Secteur d'activité	Fonctionnement (3)	Capital	Subventions et contributions	Dépenses brutes totales	Moins : recettes disponibles (3)	Dépenses budgétaires nettes
Prise en charge						
Budget principal	208.9	1,2	0,2	210,3		210,3
Dépenses prévues	210.9	1,2	0,2	212,3		212,3
Dépenses autorisées	*222,5*	*1,2*	*0,1*	*223,8*		*223,8*
Dépenses réelles	**210,7**	**1,0**	**0,1**	**211,8**		**211,8**
Garde						
Budget principal	564,1	125,4	0,0	689,5		689,5
Dépenses prévues	572,0	125,4	0,0	697,4		697,4
Dépenses autorisées	*572,9*	*119,3*	*0,0*	*692,3*		*692,3*
Dépenses réelles	**582,8**	**89,0**	**0,0**	**671,8**		**671,8**
Réinsertion sociale (*)						
Budget principal	539,8	10,1	2,0	551,9	76,5	475,4
Dépenses prévues	558,4	10,1	2,0	570,5	76,5	494,0
Dépenses autorisées	*578,5*	*10,2*	*2,6*	*591,3*	*76,5*	*514,8*
Dépenses réelles	**568,0**	**18,3**	**2,7**	**589,0**	**77,7**	**511,3**
Gestion générale						
Budget principal	195,8	0,0	0,3	196,1		196,1
Dépenses prévues	195,8	0,0	0,3	196,1		196,1
Dépenses autorisées	*205,4*	*0,0*	*0,4*	*205,8*		*205,8*
Dépenses réelles	**186,9**	**0,5**	**0,3**	**187,7**		**187,7**
TOTALS						
Budget principal	1 508,6	136,7	2,5	1 647,8	76,5	1 571,3
Dépenses prévues	1 537,1	136,7	2,5	1 676,3	76,5	1 599,8
Dépenses autorisées	*1 579,3*	*130,8*	*3,1*	*1 713,2*	*76,5*	*1 636,7*
Dépenses réelles	**1 548,4**	**108,8**	**3,1**	**1 660,3**	**77,7**	**1 582,6**

Secteur d'activité	Fonctionnement (3)	Capital	Subventions et contributions	Dépenses brutes totales	Moins : recettes disponibles (5)	Dépenses budgétaires nettes
Revenus non disponibles (6)						
Budget principal				0,0		
Dépenses prévues				0,0		17,6
Dépenses autorisées				*0,0*		*16,0*
Dépenses réelles				**0,0**		**14,9**
Coûts des services fournis par d'autres ministères (4)						
Budget principal				0,0		79,2
Dépenses prévues						
Dépenses autorisées				*0,0*		*87,3*
Dépenses réelles				**0,0**		**91,9**
Coût net du programme						
Budget principal	1 508,6	136,7	2,5	1 647,8	76,5	1 571,3
Dépenses prévues	1 537,1	136,7	2,5	1 676,3	76,5	1 661,4
Dépenses autorisées	*1 579,3*	*130,8*	*3,1*	*1 713,2*	*76,5*	*1 708,0*
Dépenses réelles	**1 548,4**	**108,8**	**3,1**	**1 660,3**	**77,7**	**1 659,6**

(*) La réinsertion sociale comprend le fonds renouvelable CORCAN.

Nota:

1. Les chiffres en italiques correspondent aux dépenses autorisées pour 2004-2005 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations).
2. Les chiffres en gras correspondent aux dépenses et aux revenus réels en 2004-2005.
3. Les dépenses de fonctionnement englobent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les allocations de ministres.
4. Les coûts des services fournis par d'autres ministères correspondent aux coûts estimatifs des locaux de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC), du service d'émission de chèques de TPSGC, de la contribution de l'employeur (SCT) aux régimes d'assurances de la fonction publique (non comptabilisée dans les dépenses de fonctionnement, p. ex., soins médicaux et dentaires) du Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres services reçus de Développement des ressources humaines et de Justice Canada.
5. Anciennement « recettes affectées au crédit ».
6. Anciennement « recettes affectées au Trésor ».

Dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles du Service par activité de programme (en millions)

Activité de programme	Fonctionnement (3)	Capital	Subventions et contributions	Dépenses brutes totales	Moins recettes disponibles (5)	Dépenses budgétaires nettes
Prise en charge et garde						
Budget principal	1 053,5	123,2	1,8	1 178,5		1 178,5
Dépenses prévues	1 074,9	123,2	1,8	1 199,9		1 199,9
Dépenses autorisées	*1 104,0*	*117,9*	*2,4*	*1 224,3*		*1 224,3*
Dépenses réelles	**1 060,6**	**98,0**	**2,4**	**1 161,0**		**1 161,0**
Réadaptation et gestion des cas (*)						
Budget principal	455,1	13,5	0,7	469,3	76,5	392,8
Dépenses prévues	462,2	13,5	0,7	476,4	76,5	399,9
Dépenses autorisées	*475,3*	*12,9*	*0,7*	*488,9*	*76,5*	*412,4*
Dépenses réelles	**487,8**	**10,8**	**0,7**	**499,3**	**77,7**	**421,6**
TOTAL						
Budget principal	1 508,6	136,7	2,5	1 647,8	76,5	1 571,3
Dépenses prévues	1 537,1	136,7	2,5	1 676,3	76,5	1 599,8
Dépenses autorisées	*1 579,3*	*130,8*	*3,1*	*1 713,2*	*76,5*	*1 636,7*
Dépenses réelles	**1 548,4**	**108,8**	**3,1**	**1 660,3**	**77,7**	**1 582,6**
Revenus non disponibles (6)						
Budget principal				0,0		
Dépenses prévues				0,0		17,6
Dépenses autorisées				*0,0*		*16,0*
Dépenses réelles				**0,0**		**14,9**
Coûts des services fournis par d'autres ministères (4)						
Budget principal				0,0		
Dépenses prévues				0,0		79,2
Dépenses autorisées				*0,0*		*87,3*
Dépenses réelles				**0,0**		**91,9**
Coût net du programme						
Budget principal	1 508,6	136,7	2,5	1 647,8	76,5	1 571,3
Dépenses prévues	1 537,1	136,7	2,5	1 676,3	76,5	1 661,4
Dépenses autorisées	*1 579,3*	*130,8*	*3,1*	*1 713,3*	*76,5*	*1 708,0*
Dépenses réelles	**1 548,4**	**108,8**	**3,1**	**1 660,3**	**77,7**	**1 659,6**

(*) La réinsertion sociale comprend le fonds renouvelable CORCAN.

Nota :

1. Les chiffres en italiques correspondent aux dépenses autorisées pour 2004-2005 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations).
2. Les chiffres en gras correspondent aux dépenses et aux revenus réels en 2004-2005.
3. Les dépenses de fonctionnement englobent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les allocations de ministres.
4. Les coûts des services fournis par d'autres ministères correspondent aux coûts estimatifs des locaux de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC), du service d'émission de chèques de TPSGC, de la contribution de l'employeur (SCT) aux régimes d'assurances de la fonction publique (non comptabilisée) dans les dépenses de fonctionnement, p. ex., soins médicaux et dentaires) du Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres services reçus de Développement des ressources humaines et de Justice Canada.
5. Anciennement « recettes affectées au crédit ».
6. Anciennement « recettes affectées au Trésor ».

La source des revenus non disponibles est le fonds renouvelable de CORCAN. Ces revenus proviennent principalement de la vente des produits fabriqués par les détenus.

La différence entre les dépenses prévues et le Budget principal des dépenses correspond à des ajustements non compris dans le Budget principal des dépenses.

(en millions de $)

- Utilisation des établissements fédéraux au Nouveau-Brunswick pour héberger des délinquants sous responsabilité provinciale (Accord d'échange de services)	2,5
- Intégrité des programmes (CT 831172)	15,0
- Recettes de ventes de biens immobiliers (CT 831094)	0,3
- Capital reporté de 2003-2004	6,4
- Module de gestion de l'information sur la santé (CT 831172)	0,7
- Organismes d'aide postpénale – Chambre et pension	3,6
Total des ajustements	28,5

Tableau financier 3 - Postes votés et législatifs

Besoins financiers par autorisation de dépenser (en millions de dollars)

			2004-2005		
Crédit		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues totales (1)	Dépenses autorisées (2)	Dépenses réelles totales
	Service correctionnel				
35	Dépenses de fonctionnement (3)	1 261,1	1 284,8	1 341,0	1 326,4
40	Dépenses en immobilisations (3)	136,7	136,7	130,8	105,6
S	Pensions et autres				
	avantages sociaux	0,2	0,0	0,0	0,0
S	Contributions aux régimes				
	d'avantages sociaux	173,2	178,2	153,9	153,9
S	Fonds renouvelable de CORCAN	0,1	0,1	9,9	-4,1
S	Utilisation des produits de la				
	disposition des biens de la Couronne			0,9	0,6
S	Dispenses de remboursements de prêts				
S	Montants adjugés par le tribunal				
S	Remboursement de recettes de				
	l'année précédente			0,2	0,2
	TOTAL POUR LE SERVICE	1 571,3	1 599,8	1 636,7	1 582,6

(1) Conformément au Rapport sur les plans et priorités 2004-2005

(2) Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses et autres autorisations

(3) Sans CORCAN

Au cours de l'exercice, les budgets de fonctionnement et de capital ont été modifiés dans le Budget supplémentaire des dépenses pour refléter :

- les décisions prises par la direction quant au programme d'action sur la réinsertion sociale
- les changements relatifs aux besoins en capital

Tableau financier 4 – Coût net pour le Service

(en millions de dollars)	2004-2005
Dépenses réelles totales	1 582,6
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	12,9
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	70,7
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par DSC	5,8
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2,5
Moins : Revenus non disponibles	*14,9*
Coût net pour le Service en 2004-2005	1 659,6

Tableau financier 5 – Passif éventuel

Passif éventuel (en millions de dollars)

	31 mars 2004	31 mars 2005*
Réclamations et poursuites en instance ou imminentes	4,0	4,3
Réclamations total	**4,0**	**4,3**

Source : Comptes publics (Plate I-12)

* Ce montant représente une responsabilité civile susceptible d'incomber au SCC, selon les Services juridiques du SCC, y compris les modifications aux anciens cas.

Tableau financier 7 - Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars)

Revenus disponibles

(en millions de dollars)			2004-2005			
Secteur d'activité	Réels 2002-2003	Réels 2003-2004	Revenus prévus	Budget principal des dépenses	Dépenses autorisées (1)	Revenus réels
Prise en charge	-					
Garde	-					
Réinsertion sociale *	87,4	77,0	76,5	76,5	76,5	**77,7**
Gestion générale	-					
Total des revenus disponibles (2)	**87,4**	**77,0**	**76,5**	**76,5**	**76,5**	**77,7**

Revenus non disponibles

($ million)			2004-2005			
Secteur d'activité	Réels 2002-2003	Réels 2003-2004	Revenus prévus	Budget principal des dépenses	Dépenses autorisées (1)	Revenus réels
Prise en charge	10,0	9,3	10,7	S/O	10,9	**7,7**
Garde	2,1	5,6	3,8	S/O	1,5	**3,8**
Réinsertion sociale *		1,0	-	S/O	3,6	**0,9**
Gestion générale	4,3	0,6	3,1	S/O	0,0	**2,5**
Total des revenus disponibles (3)	**16,4**	**16,5**	**17,6**	**S/O**	**16,0**	**14,9**
Total des revenus	**103,8**	**93,5**	**94,1**	**S/O**	**92,5**	**92,6**

* Comprend le fonds renouvelable CORCAN.

1. Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses et autres autorisations
2. Revenus tirés du fonds renouvelable CORCAN, provenant principalement de la vente des produits fabriqués par les détenus.
3. Revenus tirés surtout des ventes des cantines des délinquants, des frais d'utilisation, par exemple pour les services contractuels d'entretien de délinquants, du logement et repas de délinquants et d'autres revenus, tels que des amendes et des services téléphoniques.

Revenus par activité de programme

Revenus disponibles

(en millions de dollars)			2004-2005			
			Revenus	Budget	Dépenses	Revenus
Activité de programme	Réels	Réels	prévus	principal des	autorisées	réels
	2002-2003	2003-2004		dépenses	(1)	
Prise en charge et garde	-					
Réadaptation et gestion des cas *	87,4	77,0	76,5	76,5	76,5	77,7
Total des revenus disponibles (2)	**87,4**	**77,0**	**76,5**	**76,5**	**76,5**	**77,7**

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)			2004-2005			
			Revenus	Budget	Dépenses	Revenus
Activité de programme	Réelles	Réelles	prévus	principal des	autorisées	Réels
	2002-2003	2003-2004		dépenses	(1)	
Prise en charge et garde	12,0	12,0	13,2	S.O.	12,0	**10,9**
Réadaptation et gestion des cas *	4,4	4,5	4,4	S.O.	4,0	**4,0**
Total des revenus non disponibles (3)	**16,4**	**16,5**	**17,6**	**S.O.**	**16,0**	**14,9**
Total des revenus	**103,8**	**93,5**	**94,1**	**S.O.**	**92,5**	**92,6**

* Comprend le fonds renouvelable CORCAN.

1. Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses et autres autorisations

2. Revenus tirés du fonds renouvelable CORCAN, provenant principalement de la vente des produits fabriqués par les détenus.

3. Revenus tirés surtout des ventes des cantines des délinquants, des frais d'utilisation, par exemple pour les services contractuels d'entretien de délinquants, du logement et repas de délinquants et d'autres revenus, tels que des amendes et des services téléphoniques.

Tableau financier 8 - Fonds renouvelable

Fonds renouvelable de CORCAN
État des opérations

(en millions de dollars)	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	2004-2005 Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Dépenses autorisées	Réels
Revenus	85,3	72,4	76,5	76,5	76,5	**77,6**
Dépenses						
Coût des biens vendus	68,1	57,1	61,4	61,4	61,4	**62,4**
Autres dépenses de fonctionnement	15,7	13,0	15,2	15,2	15,2	**11,6**
	83,8	70,1	76,6	76,6	76,6	**74,0**
Résultats nets	1,5	2,3	(0,1)	(0,1)	(0,1)	**3,6**

*Répartition des dépenses réelles de 2004-2005	
Salaires et avantages sociaux	28,3
Amortissement	1,1
Réparations et entretien	1,9
Services d'administration et de soutien	14,8
Services publics, matériaux et fournitures	27,9
Total	**74,0**

État des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Dépenses autorisées	Réels
Résultats nets	1,5	2,3	(0,1)	(0,1)	(0,1)	3,6
Ajustements pour les postes hors caisse :						
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,9
Amortissement	2,5	1,4	2,2	2,2	2,2	1,1
Autres	0,3	0,0	0,2	0,2	0,2	(0,1)
Changements aux fonds de roulement hors caisse						
Comptes débiteurs	2,4	(0,7)	1,2	1,2	1,2	2,4
Stocks	2,1	1,5	(1,1)	(1,1)	(1,1)	1,2
Indemnités de cessation d'emploi	(0,3)	(0,3)	(0,3)	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Compte créditeurs	(8,6)	(5,0)	(2,5)	(2,5)	(2,5)	(2,4)
Salaire et vacances à payer	0,1	0,3	0,5	0,5	0,5	2,7
Revenus reportés	(1,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités d'investissement						
Achat d'immobilisations	(1,4)	(1,7)	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(2,9)
Augmentation (réduction) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds (INASAF)	(1,9)	(1,7)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	6,2

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	2004-2005 [1]			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Dépenses autorisées	Réelles
Autorisations	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Réduction :						
Solde de l'INASAF au 1er avril	10,7	8,8	(0,1)	(0,1)	(0,1)	7,1
Augmentation (réduction) de l'INASAF	(1,9)	(1,7)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	6,2
Solde de l'INASAF au 31 mars	8,8	7,1	(0,2)	(0,2)	(0,2)	13,3
Ajustement net des CAFE/PAFE selon les autorisations	0,1	(2,2)	0,0	0,0	0,0	(4,3)
	8,9	4,9	(0,2)	(0,2)	(0,2)	9,0
Autorisations non utilisées reportées	13.9	9.9	4.8	4.8	4.8	14.0

Tableau financier 9 – Utilisation des ressources selon les principales activités

2004-2005		
Principales activités	Budget total	Réelles
Sécurité	364,5	366,6
Installations	226,8	213,6
Gestion des cas / Psychologie	130,2	136,0
Santé	108,2	107,9
Programmes	101,4	99,4
Technologie de l'information	87,5	77,5
Services en établissement	79,6	80,3
Services à la haute direction	52,4	48,6
Opérations correctionnelles et gestion par unité	51,1	52,7
Services d'alimentation	50,3	53,4
Centres résidentiels communautaires	50,1	49,3
Autres	43,8	21,7
Ressources humaines	34,9	34,9
Finances	26,0	25,2
Accords d'échange de services	21,7	21,5
Rémunération des détenus	18,8	18,5
Formation / Collège du personnel	16,4	16,9
Aumônerie	8,1	8,0
Sous-total	1 471,8	1 432,0
Plus : Postes législatifs		
Régime d'avantages sociaux des employés	153,9	153,9
Dépense des recettes tirées de la disposition des biens excédentaires de l'État	0,9	0,6
Remboursement des montants à valoir sur les recettes des années précédentes	0,2	0,2
Fonds renouvelable CORCAN	9,9	-4,1
Total	**1 636,7**	**1 582,6**

Tableau financier 10-a – Frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Revenu prévu (000 $)	Revenu réel (000 $)	Coût total (000 $)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Revenu prévu (000 $)	Coût total estimatif (000 $)
Accès à l'information *					3,3	0			**2005-2006**	3,0	0
									2006-2007	3,0	0
									2007-2008	3,0	0
			Sous-total (O)	0	3,3	0		Sous-total	**2005-2006**	3,0	0
			Sous-total (R)	0	0	0		Sous-total	**2006-2007**	3,0	0
			Total	0	0	0		Sous-total	**2007-2008**	3,0	0
								Total		0	0

B. Date de la dernière modification : S.O.

C. Autres renseignements : S.O.

* Les demandes relatives à l'AAI représentent 3 268 $.

Note : En regard *de la nouvelle Loi sur les frais d'utilisation*, il s'avère les seuls frais d'utilisation au SCC sont les frais des demandes d'accès à l'information.

Tableau financier 12 - Renseignements sur les dépenses de projets

Projets d'immobilisations par secteur d'activité (en millions de dollars) (1)

Secteur d'activité	Coût total estimatif réel	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	2004-2005			
				Budget principal des dépenses	Dépenses prévues totales	Dépenses autorisées (2)	Réelles
Prise en charge							
A. Portefeuilles d'équipement		0,1	0,1	1,2	1,2	1,2	1,0
Garde							
A. Nouveaux projets de logement							
Agrandissement CSR Pacifique	72,0	24,1	11,5	5,0	5,0	5,0	4,0
Nouveau CRSM Archambault et réaménag.	51,0	0,2	0,5	1,8	1,8	1,8	0,6
Autres projets de logements		26,8	11,5	16,2	18,4	16,2	9,6
B. Principaux projets de préservation des actifs							
Rénov. Établ. Springhill	30,0	1,0	7,0	9,9	9,9	9,9	2,4
Rénov. Établ. Collins Bay	57,0	3,9	2,0	18,0	18,0	18,0	2,0
Rénov. Établ. Cowansville	48,0	0,1	0,3	3,0	3,0	3,0	1,1
Rénov. Pénitencier Saskatchewan	80,0	0,6	0,6	7,0	7,0	7,0	0,6
Autres projets de préservation des actifs		14,0	10,5	21,7	23,1	15,7	14,3
C. Projets gérés par les régions		33,0	39,2	30,0	30,0	30,0	43,3
D. Gestion des programmes de constr.		0,8	0,7	2,5	2,5	2,5	0,8
E. Portefeuilles d'équipement		11,0	10,3	10,3	6,7	10,3	10,3
F. Remboursement du prêt an 2000		(4,7)					
Réinsertion sociale (3)							
A. Portefeuilles d'équipement		16,4	17,7	10,1	10,1	10,2	18,3
Services corporatifs		0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,5
Total des dépenses en immobilisations		**127,6**	**112,1**	**136,7**	**136,7**	**130,8**	**108,8**

(1) Le SCC est autorisé à approuver les projets de moins de 18 millions de dollars, selon la décision rendue par le Conseil du Trésor le 14 décembre 1995; ainsi, seuls les projets d'immobilisations dont la valeur estimative est de 18 millions de dollars ou plus sont indiqués séparément

(2) Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses et autres autorisations

(3) La réinsertion sociale comprend le Fonds renouvelable CORCAN.

Tableau financier 12 - Renseignements sur les dépenses de projets

Projets d'immobilisations par activité de programme (en millions de dollars) (1)

Activité de programme	Coût total estimatif réel	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	2004-2005			
				Budget principal des dépenses	Dépenses prévues totales	Dépenses autorisées (2)	Réelles
Prise en charge et garde							
A. Nouveaux projets de logement							
Agrandissement CSR Pacifique	72,0	24,1	11,5	5,0	5,0	5,0	4,0
Nouveau CRSM Archambault et réaménag.	51,0	0,2	0,5	1,8	1,8	1,8	0,6
Autres projets de logements		28,8	14,9	14,5	16,7	14,8	13,6
B. Principaux projets de préservation des actifs							
Rénov. Établ. Springhill	30,0	1,0	7,0	9,9	9,9	9,9	2,4
Rénov. Établ. Collins Bay	57,0	3,9	2,0	18,0	18,0	18,0	2,0
Rénov. Établ. Cowansville	48,0	0,1	0,3	3,0	3,0	3,0	1,1
Rénov. Pénitencier Saskatchewan	80,0	0,6	0,6	7,0	7,0	7,0	0,6
Autres projets de préservation des actifs		16,1	13,9	20,0	21,4	14,4	18,3
C. Projets gérés par les régions		33,0	39,2	30,0	30,0	30,0	43,3
D. Gestion des programmes de constr.		0,8	0,7	2,5	2,5	2,5	0,8
E. Portefeuilles d'équipement		11,1	10,4	11,5	7,9	11,5	11,3
F. Remboursement du prêt an 2000		(4,7)					
Réadaptation et gestion des cas (3)							
A. Portefeuilles d'équipement		12,6	11,1	13,5	13,5	12,9	10,8
Total des dépenses en immobilisations		**127,6**	**112,1**	**136,7**	**136,7**	**130,8**	**108,8**

(1) Le SCC est autorisé à approuver les projets de moins de 18 millions de dollars, selon la décision rendue par le Conseil du Trésor le 14 décembre 1995; ainsi, seuls les projets d'immobilisations dont la valeur estimative est de 18 millions de dollars ou plus sont indiqués séparément.

(2) Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses et autres autorisations

(3) La réadaptation et la gestion des cas comprennent le Fonds renouvelable CORCAN.

Tableau financier 17 – Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005

Réponses aux comités parlementaires

Réponse du gouvernement aux recommandations formulées dans le rapport de la commission canadienne des droits de la personne intitulé *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*

Depuis la présentation, le 17 février 2005, du Plan d'action détaillé visant à répondre à chacune des recommandations formulées dans le rapport, des progrès considérables ont été accomplis. Ils sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Recommandation 1

L'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) utilisé dans le cadre du processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) a été examiné, et les tests sur le terrain sont effectués conformément au calendrier établi.

Exigences connexes

Avec le consentement des délinquantes, les établissements ont invité des intervenants de l'extérieur à participer à l'élaboration des plans correctionnels des six femmes identifiées lors de la consultation tenue en octobre 2004. Ils ont accepté l'invitation seulement pour trois cas (même si six examens avaient été effectués). Dans les trois cas, les intervenants ont décidé de laisser les femmes visées dans une unité à sécurité maximale. Dans les trois autres cas, la cote de sécurité des délinquantes a été réduite. Les délinquantes en question ont dit être satisfaites du processus, qui s'était avéré une expérience positive pour elles.

Recommandation 2a)

La demande de propositions a été affichée sur MERX au mois de mai et les soumissionnaires avaient jusqu'au mois de juin pour présenter leurs propositions. Si une soumission est retenue, le Service prévoit que la conception de la recherche sera terminée au cours de l'exercice 2005-2006 et que les essais sur le terrain auront lieu au cours des exercices 2006-2007 et 2007-2008. Ces activités seront suivies de l'examen des données par le SCC, du processus d'approbation et du processus de mise en œuvre. Entre-temps, l'Échelle de classement par niveau de sécurité (qui a été validée pour les femmes) sera utilisée comme l'un des outils du processus global d'évaluation initiale.

- Le Protocole de réévaluation du niveau de sécurité pour les délinquantes (PRNSD) a été approuvé à la réunion de février 2005 du Comité de direction. Il a été mis en œuvre le 1^er^ juin 2005.

Exigences connexes

- Le SCC a envoyé des lettres à 15 établissements universitaires pour leur demander d'examiner, en collaboration avec des étudiants des cycles supérieurs, les répercussions éventuelles du milieu carcéral sur le comportement des délinquantes. En juillet 2005, un seul établissement avait répondu à cette invitation.

- Le cas de toutes les délinquantes auxquelles la cote de sécurité maximale avait été attribuée a été examiné, c'est-à-dire 24 femmes incluant les six cas mentionnés précédemment. La cote de sécurité de trois des 18 autres femmes a été réduite (sécurité moyenne). Dans tous les cas, les attentes relatives au comportement et à la gestion des délinquantes à l'appui de la réduction sans risque de leur cote de sécurité ont été établies et communiquées aux délinquantes.
- Même s'il y a encore environ 28 femmes à qui la cote de sécurité maximale est attribuée, le profil de ce groupe de population change au fil du temps. Ainsi des profils instantanés établis en décembre 2004 et en avril 2005 ont révélé que 26 femmes étaient hébergées dans des unités de garde en milieu fermé. Le profil établi en avril a toutefois révélé que seulement 13 des délinquantes répertoriées en décembre étaient encore incarcérées dans ces unités.

Recommandation 2b)

L'étude indépendante des répercussions de l'alinéa 17e) est en cours. [Nota : la demande de proposition dont il est question dans la recommandation 2a) précise que l'instrument doit satisfaire à cette exigence ainsi qu'à tous les autres critères du cadre législatif.]

Recommandation 2c) (ii)

Le Cadre d'évaluation de l'aptitude à amorcer un cheminement de guérison dans un pavillon de ressourcement a été élaboré et la planification de la mise en œuvre est en cours.

Recommandation 3

La sous-commissaire pour les femmes (SCF) examine toutes les nouvelles admissions de délinquantes visées par le Bulletin politique 107 (« politique sur les condamnés à perpétuité »).

Recommandation 4

L'administrateur en chef de la santé publique et la commissaire du SCC ont conclu un protocole d'entente décrivant la portée des travaux visant à évaluer la validité et la fiabilité du matériel existant concernant le programme d'échange de seringues et à évaluer la nécessité de mettre en œuvre un tel programme dans le contexte correctionnel canadien.

Recommandation 5a)

La Directive du commissaire provisoire, élaborée à partir du Protocole opérationnel national – Dotation des postes de première ligne, fait actuellement l'objet d'une consultation à l'interne. Une vaste consultation externe a été effectuée en août 2005 et on prévoit que la directive sera adoptée cet automne.

Recommandation 5c)

Le programme de recyclage d'une journée destiné au personnel de première ligne des établissements pour femmes a été élaboré et inclus dans les Normes nationales de formation (programmes de formation obligatoires du SCC). La formation du personnel est en cours.

Recommandation 6b)

L'examen au cas par cas des dossiers des délinquantes qui ont été placées en isolement pendant plus de 30 jours consécutifs et des dossiers de celles qui sont restées plus de 60 jours en isolement dans l'année a été effectué. Le mandat du projet pilote visant à créer un comité consultatif sur l'isolement a été défini en avril et le projet sera mis en œuvre à l'Établissement d'Edmonton pour femmes.

Recommandation 9

L'Enquête sur les besoins en emploi a pris fin en mars 2005 et la Direction de la recherche est en train de mettre la dernière main au rapport final en vue de sa publication, prévue pour septembre 2005. En collaboration avec CORCAN, la SCF est en train d'examiner le plan de travail élaboré pour les prochaines étapes, y compris la Stratégie nationale d'emploi pour les femmes, qui devrait être terminée en mars 2006.

Recommandation 11a)

Le projet pilote lié au Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes s'est terminé à la fin de mars 2005 et l'évaluation des résultats a débuté en avril 2005 (les résultats de l'évaluation préliminaire effectuée après la première année étaient prometteurs). L'évaluation finale devrait être terminée à la fin de mars 2006 et un rapport suivra. Le Service s'attend notamment à recueillir de précieux renseignements sur la structure des programmes axés sur les femmes.

Recommandation 12b)

La consultation sur l'établissement d'une nouvelle stratégie nationale pour les Autochtones est en cours. La stratégie devrait être présentée au Comité de direction en septembre 2005.

Exigences connexes

- Le 31 mars 2005, les directeurs des établissements pour femmes ont rendu compte à la SCF des améliorations apportées au processus de communication des renseignements sur les accords conclus aux termes de l'article 84 mis en œuvre dans leurs établissements respectifs. Le 18 avril 2005, la SCF leur a fait parvenir une note de service faisant état des pratiques exemplaires.
- La version électronique du document intitulé *Planification de la mise en liberté sous condition en vertu de l'article 84 de la LSCMLC : Guide d'information* a été envoyée aux directeurs des établissements pour femmes le 3 avril 2005. En raison de circonstances indépendantes de la volonté du SCC, la distribution du produit final a été reportée.

Recommandation 13

Le 31 mars 2005, le SCC a élaboré un plan de travail en vue de déterminer les éléments relatifs aux droits de la personne dans les 94 outils de surveillance de la gestion (OSG). Le SCC est déterminé à terminer les travaux relatifs aux cinq principaux OSG d'ici le mois de juin 2005 et à donner suite aux prochaines priorités d'ici le mois de septembre 2005. Des versions provisoires des douze premiers OSG ont été élaborées et font actuellement l'objet de consultations internes.

Recommandation 14

Le 31 mars 2005, toutes les délinquantes avaient reçu une copie papier du Bulletin politique 186 – Harcèlement. La communication permanente des renseignements fournis dans le Bulletin sera traitée dans les lignes directrices normalisées qui figureront dans les Guides des délinquants.

Recommandation 17

Le 4 mai 2005, une lettre a été envoyée à tous les directeurs d'établissement pour leur demander de répertorier les mécanismes officiels et non officiels favorisant le règlement des plaintes et des griefs des délinquants. Des employés, des comités de détenus et divers intervenants seront invités à participer à ce projet.

Recommandation 19

Le SCC a pris des dispositions concernant la visite de responsables du Bureau d'inspection des prisons du Royaume-Uni. Un protocole d'entente entre les organismes concernés a été établi. Une visite préalable à l'inspection a eu lieu à l'Établissement Nova et à l'Établissement Grand Valley pour femmes au cours de la semaine du 12 avril 2005. L'inspection complète aura lieu en septembre 2005. Un rapport verbal sera présenté après la visite de chaque établissement. Un rapport d'inspection final devrait être rédigé au début de 2006. Une réunion entre l'inspecteur en chef et les principaux intervenants est prévue dans le processus d'inspection.

Le rapport complet est présenté à l'adresse suivante : www.chrc-ccdp.ca

Mise à jour de la réponse du gouvernement au 26e rapport du Comité permanent des comptes publics

En novembre 2003, le Comité permanent des comptes publics a présenté un rapport à la suite des commentaires formulés par la commissaire du Service correctionnel du Canada en mai 2003 sur le rapport de la vérificatrice générale publié en avril 2003 (chapitre 4, La réinsertion sociale des délinquantes). La réponse du gouvernement a été déposée en avril 2004. Plusieurs des recommandations exigeaient que le SCC rende compte au Parlement dans ses rapports annuels sur le rendement.

Recommandation 2

Que le Service correctionnel du Canada mette en œuvre son plan d'action qui répond aux recommandations contenues dans le chapitre 4 du Rapport d'avril 2003 de la vérificatrice générale, en conformité avec l'échéancier prévu par le plan, et fasse rapport des résultats au Parlement dans ses rapports annuels sur le rendement.

Le SCC a mis en œuvre son plan d'action. Des mises à jour régulières sont présentées à la vérificatrice générale sur l'état d'avancement du plan.

Recommandation 3

Que le Service correctionnel du Canada a) élabore un instrument de classement fondé sur les caractéristiques particulières des femmes, b) établisse un calendrier pour l'évaluation de la fiabilité et l'achèvement des tests de validité des instruments de classement utilisés pour les délinquantes afin que ces dernières soient placées au niveau de sécurité approprié, et qu'il présente le calendrier au Comité au plus tard le 31 mars 2004.

Terminé. Le calendrier a été présenté au Comité permanent sur les comptes publics le 31 mars 2004, et une lettre de suivi a été envoyée en ce qui concerne les résultats.

Le Service correctionnel du Canada a embauché une société privée pour effectuer un contrôle de fiabilité entre les évaluateurs de l'Échelle de classement par niveau de sécurité (ECNS) et de l'Évaluation initiale des délinquants (EID); cependant, un comité directeur de l'extérieur a examiné le rapport et constaté des lacunes au chapitre de la méthodologie de recherche. C'est la raison pour laquelle le SCC a confié à des experts de l'extérieur la tâche d'élaborer un outil de classement initial par niveau de sécurité adapté aux femmes. Le projet s'étendra sur plusieurs années, non seulement en raison de sa complexité, mais aussi parce qu'il faudra mener de longs tests sur le terrain pour recueillir suffisamment de données étant donné le nombre relativement faible de femmes admises chaque année.

La demande de propositions a été affichée sur MERX au mois de mai et les soumissionnaires avaient jusqu'au mois de juin pour présenter leurs propositions. Si une soumission est retenue, le Service prévoit que la conception de la recherche sera terminée au cours de l'exercice 2005-2006 et que les essais sur le terrain auront lieu au cours des exercices 2006-2007 et 2007-2008. Ces activités seront suivies de l'examen des données par le SCC, du processus d'approbation et du processus de mise en œuvre. Entre-temps, l'Échelle de classement par niveau de sécurité (qui a été validée pour les femmes) sera utilisée comme l'un des outils du processus global d'évaluation initiale.

Recommandation 4

Qu'une fois les tests terminés, le Service correctionnel du Canada fasse rapport des résultats et de toutes mesures prises en conséquence, dans son rapport annuel sur le rendement de l'année où les évaluations ont été réalisées.
Terminé (se reporter à la recommandation 3).

Recommandation 5

Que le Service correctionnel du Canada réalise à intervalles réguliers, et intègre dans son processus décisionnel, une évaluation de ses programmes d'intervention auprès des femmes afin d'en déterminer l'efficacité et fasse rapport des résultats au Parlement dans son rapport annuel sur le rendement. Le Service devra aussi mentionner les éventuels changements apportés aux programmes d'intervention suite aux conclusions de l'évaluation. L'évaluation du Service correctionnel devra porter notamment sur les programmes visant les femmes ayant subi des sévices physiques et sexuels, ainsi que sur l'accessibilité aux programmes de soutien en santé mentale et les liens entre les programmes destinés aux délinquantes dans les établissements et la collectivité.

- À la suite d'un projet pilote de deux ans, l'évaluation du programme complet et holistique intitulé *Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes* (PIDT) a commencé en avril 2005. Le programme, qui est toujours offert, fait l'objet d'une étroite surveillance; des ajustements au mode de prestation et au contenu ont été apportés de façon continue dans le cadre du projet pilote. Le PIDT comporte également un module de prévention des rechutes offert en établissement et dans la collectivité.

- L'évaluation du programme *Thérapie comportementale dialectique* (TCD) offert dans les unités de santé mentale et dans les unités à sécurité maximale des établissements pour femmes est terminée et les résultats sont positifs. Les résultats d'une évaluation préliminaire de la TCD mise en application dans les unités en milieu de vie structuré (MVS) des quatre établissements régionaux pour femmes viennent appuyer l'efficacité de ce traitement et ses avantages pour la population visée. La majorité des intervenants estiment que la TCD est efficace et bénéfique, tandis que les délinquantes reconnaissent avoir acquis de nouvelles compétences qui les aident à prendre de bonnes décisions en matière de comportement.

- Le programme *Esprit du guerrier*, élaboré à l'intention des délinquantes autochtones, fait actuellement l'objet d'une évaluation. Les données recueillies en 2004-2005 sont en train d'être analysées. Un rapport provisoire devrait être présenté en septembre 2005.

- Les lignes directrices relatives au *Programme pour survivantes d'abus et de traumatismes*, qui ont été révisées et mises à jour, feront l'objet d'une consultation externe au cours de l'été 2005.

- Tous les établissements régionaux pour femmes comportent une unité de santé mentale de huit places. Il existe aussi deux unités de santé mentale de traitement intensif, une au Centre psychiatrique régional (Prairies) et une à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, qui comptent 26 places.

L'élaboration d'un nouveau programme d'intégration communautaire est en cours.

Recommandation 6

Que le Service correctionnel du Canada mette l'accent sur la prestation rapide de programmes suffisamment financés et pleinement accessibles qui aideront les délinquantes à acquérir les compétences en demande sur le marché du travail et à trouver un emploi enrichissant à la fin de leur peine. Pour ce faire, il doit créer une stratégie d'emploi qui sera intégrée au Rapport sur les plans et priorités du Service pour 2004.

Recommandation 7

Qu'après la mise en œuvre de programmes visant à offrir aux délinquantes des compétences en demande sur le marché du travail, le Service correctionnel du Canada évalue à intervalles réguliers le succès de ses efforts et fasse rapport des résultats au Parlement dans ses rapports annuels sur le rendement.

- Depuis 2003, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne les types de formation et d'emploi offerts aux femmes dans les établissements et dans la collectivité. Des possibilités de formation en emploi ont été offertes à 80 délinquantes dans les ateliers de CORCAN; 49 % d'entre elles ont travaillé dans le domaine des textiles, 34 % dans le domaine de la construction et 17 % dans le domaine des services.
- En outre, 445 délinquantes ont occupé un emploi en établissement.
- Par ailleurs, 361 délinquantes ont obtenu un certificat professionnel décerné par un tiers dans des domaines tels que la sécurité alimentaire de base, le SIMDUT, le nettoyage industriel, les premiers soins, le contrôle de la circulation, le fonctionnement d'une machine à coudre, l'informatique et l'employabilité.
- Soixante-trois femmes ont trouvé un emploi dans la collectivité avec l'aide des centres d'emploi dans la collectivité de CORCAN.
- À l'heure actuelle, 49 % des femmes sous surveillance dans la collectivité ont un emploi.
- L'Enquête sur les besoins en emploi a pris fin en mars 2005 et la Direction de la recherche est en train de mettre la dernière main au rapport final en vue de sa publication, prévue pour septembre 2005. En collaboration avec CORCAN, la SCF est en train d'examiner le plan de travail élaboré pour les prochaines étapes, y compris la Stratégie nationale d'emploi pour les femmes, qui devrait être terminée en mars 2006.
- Au cours de l'exercice 2004-2005, un *Programme d'acquisition de compétences en matière d'emploi et d'employabilité*, conçu expressément pour les femmes, a été élaboré en collaboration avec le Conference Board du Canada et mis à l'essai dans deux établissements. Des discussions auxquelles ont participé des délinquantes ont eu lieu au cours de l'été 2004. Le projet pilote a commencé en 2004-2005 et une séance de formation des formateurs sera offerte à l'automne 2005. Le programme sera mis en œuvre dans tous les établissements en 2005-2006.

- Au cours de l'exercice 2004-2005, le Service a effectué un examen de la rationalisation des ressources pour déterminer la façon la plus efficace d'utiliser les ressources financières et humaines dans les établissements pour femmes. Le rapport final devrait être présenté à l'été 2005 et des ajustements seront apportés pour faire en sorte que les animateurs et le matériel requis soient affectés aux programmes.

Recommandation 8

Que le Service correctionnel du Canada travaille avec ses homologues dans les provinces et les territoires ainsi qu'avec les organismes non gouvernementaux de défense des femmes afin d'élaborer une approche conjointe pour répondre aux besoins des délinquantes sous surveillance communautaire, et fasse état des résultats dans ses rapports annuels sur le rendement présentés au Parlement.

- Le sous-comité pour les femmes des responsables des services correctionnels a organisé deux conférences téléphoniques et élaboré un plan de travail. Une réunion est prévue pour l'automne 2005.
- La réunion portera principalement sur l'établissement de partenariats et de réseaux pour les délinquantes et le partage des ressources.

Recommandation 10

Que le Service correctionnel du Canada travaille en étroite collaboration avec les collectivités autochtones intéressées afin de les aider à acquérir la capacité de participer à la réinsertion sociale des délinquantes autochtones, et fasse rapport des progrès dans ses rapports annuels sur le rendement présentés au Parlement. Que, ce faisant, le Service correctionnel du Canada, de concert avec d'autres ministères fédéraux, ses homologues provinciaux et territoriaux et les organisations autochtones, étudie de nouvelles façons de fournir les ressources financières nécessaires aux collectivités qui souhaitent assumer la responsabilité d'aider à la réinsertion des délinquantes.

- Se reporter à la recommandation 8.
- En juin 2004, le SCC a tenu une réunion nationale sur les initiatives communautaires pour les Autochtones avec différents intervenants autochtones et fournisseurs de services en vue d'accroître l'efficacité des services destinés aux femmes qui retournent dans la société.
- Le Groupe de travail national sur les Aînés a tenu une réunion à l'automne 2004 pour discuter du protocole mixte pour les Aînés qui travaillent avec les délinquants. Le protocole sera inclus dans la version révisée de la Directive du commissaire 702.
- Le personnel de la Direction des initiatives pour les Autochtones a rencontré le personnel affecté à la Réinsertion sociale en établissement et dans la collectivité afin de réviser les politiques de manière à mieux refléter les besoins des délinquants autochtones.
- En février 2005, une séance de réflexion a été organisée avec l'Assemblée des Premières nations et divers intervenants de la collectivité pour discuter de questions liées à la surreprésentation des délinquants autochtones, et plus particulièrement des femmes autochtones. Le SCC et plusieurs autres ministères et intervenants de la

collectivité se sont engagés à travailler en collaboration pour régler le problème de la surreprésentation. À ce jour, au moins une réunion portant sur cette question a eu lieu.

- Des consultations ont été menées auprès de représentants des Premières nations, des Métis et des Inuits au printemps 2005. Ces consultations ont donné au SCC l'occasion d'encourager ces collectivités à collaborer avec lui en soumettant des propositions de projets axés sur les populations de délinquants.

Le rapport complet est présenté à l'adresse suivante : www.canada.gc.ca.

Vérifications internes[50]

Établissements résidentiels communautaires (ERC)

Stratégie de développement durable (Système de management environnemental)

Gestion des ressources humaines (Dotation)

Droits de la personne (Installations pour les personnes handicapées)

Gestion des heures supplémentaires et des congés

Examen des activités d'approvisionnement de Construction CORCAN – Kingston (Ontario)

Unité spéciale de détention (Suivi)

Évaluations internes[51]

Évaluation du Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci

Aumônerie – Pastorale

Stratégie de recrutement des Autochtones

Rapport et plan d'action du Programme d'emploi et d'employabilité

Rapport d'évaluation et plan d'action des Comités consultatifs de citoyens

Programme de traitement d'entretien à la méthadone

CGRR

Approche correctionnelle judicieuse, centres d'emploi

Approche correctionnelle judicieuse, bénévolat

Programmes nationaux de contributions

Approche correctionnelle judicieuse, cinq nouvelles initiatives

Pavillon de ressourcement Stan Daniels

[50] Les rapports de vérification interne du SCC sont présentés à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/pa/toc_f.shtml

[51] Les rapports d'évaluation interne du SCC sont présentés à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/eval_reports_f.shtml.

Projet pilote sur les pratiques de tatouage sécuritaires

Uniformes du personnel dans les établissements pour femmes

Évaluation de la capacité du Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci à accueillir des délinquants en vertu d'accords conclus aux termes de l'article 81

Tableau financier 18 – Stratégies de développement durable (SDD)

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Ministère / Organisme	**Service correctionnel du Canada**
Éléments à traiter	**Commentaires de l'organisme**
1. Quels sont les principaux buts, objectifs et/ou cibles à long terme de votre SDD?	Grâce à des activités visant à réduire au minimum la contribution du SCC aux changements climatiques (smog, pollution de l'eau) et à l'épuisement des ressources matérielles individuelles liées à l'exploitation de ses établissements, le SCC s'efforce d'accomplir des progrès dans trois domaines clés : protéger l'atmosphère; protéger l'hydrosphère et maintenir la disponibilité des ressources naturelles.
2. Comment ces buts, objectifs ou cibles aident à réaliser les résultats stratégiques du ministère ou organisme?	Les buts, les objectifs et les cibles du SCC sont mesurables et comportent des échéances. Le Service estime que les résultats stratégiques sont des échéances à long terme qui auront, comme on peut le prédire raisonnablement, une incidence importante et durable sur le rendement social, économique et environnemental du Canada. La Révision 2003 de sa SDD décrit certains des résultats escomptés pour la plupart de ses buts et cibles.
3. Quelles sont les cibles établies pour la période visée?	Les 9 cibles qui ont été établies à l'appui des buts et des objectifs à long-terme du SCC sont décrites de façon détaillée dans sa Révision 2003 de la Stratégie de développement durable, à l'adresse suivante : http://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/sustain/sds04_f.pdf. Toutes les cibles seront réexaminées en 2007 ou en 2010.

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ministère / Organisme	**Service correctionnel du Canada**
Éléments à traiter	**Commentaires de l'organisme**
4. Quels progrès ont été réalisés jusqu'à présent?	La priorité pour la première année de la mise en oeuvre de la Révision 2003 était d'établir la structure servant à appuyer l'initiative en élaborant un cadre de responsabilisation axé sur les résultats. Une fois qu'on aura terminé la version finale de ce cadre, on s'en servira pour surveiller les progrès réalisés. On s'est également efforcé de réaliser certaines initiatives – décrites ci-dessous - qui ont permis de faire des progrès vers l'atteinte des cibles. Dans le but de mieux protéger l'atmosphère, on a exécuté dans les établissements une série de projets visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de dioxyde de carbone (CO_2), ce qui comprend l'utilisation de carburants de rechange (éthanol 85); ces projets ont permis de réduire de 110 000 kg les émissions de CO_2. Des analyses coûts-avantages menées dans certains établissements ont montré qu'il était nécessaire d'acquérir et de mettre en service des aérogénérateurs. On a en outre conçu un outil pour détecter les émissions de gaz à effet de serre (oxydes d'azote), et on a observé une légère réduction des composés organiques volatils à la suite de l'installation d'équipement de récupération. Dans le but de protéger l'hydrosphère, on a amélioré les installations de traitement des eaux usées et on a élaboré un plan environnemental pour les exploitations agricoles afin de réduire les rejets de lixiviats. Dans le but de maintenir la disponibilité des ressources naturelles, on a réalisé des projets sur la construction d'installations de recyclage ou l'amélioration des installations existantes. Grâce à des projets visant à réduire la consommation d'eau, on a réussi à faire des économies importantes de 95 000 000 litres d'eau par année.
5. Quels ajustements avez-vous faits, le cas échéant?	Le SCC mettra en œuvre intégralement le cadre de responsabilisation en matière d'environnement en 2005-2006 et il continuera à surveiller les progrès. Il a l'intention de préciser clairement les rôles et responsabilités des divers intervenants responsables de la mise en œuvre de la SDD. Il surveillera également les progrès à intervalles réguliers et prendra les mesures nécessaires pour respecter les engagements énoncés dans la SDD dans les délais prévus (2007). En plus des activités réalisées dans les établissements, le SCC continue de travailler horizontalement avec les autres ministères et de participer à des initiatives et programmes de développement durable, comme l'écologisation des opérations gouvernementales.

Tableau financier 19

APPROVISIONNEMENTS ET CONTRATS (2004-2005)	
Ministère / Organisme : Service correctionnel du Canada	
Points à aborder	Contribution de l'organisme
1. Rôle de l'approvisionnement et des contrats dans l'exécution des programmes.	Les Services de contrats et de gestion du matériel jouent un rôle important dans les opérations quotidiennes du SCC. Ils se chargent de responsabilités aussi nombreuses que variées. Les comités d'examen des marchés (CEM) du Service et le personnel compétent et dévoué des Services de contrats et de gestion du matériel sont les experts de première ligne qui vérifient que les politiques en matière de passation des marchés et les pouvoirs délégués sont convenablement administrés.
2. Aperçu de la façon dont l'organisme gère sa fonction de passation de marchés.	L'organisme fonctionne dans un environnement décentralisé; il y a des employés chargés de l'approvisionnement non seulement à l'administration centrale, mais aussi dans les bureaux des régions et des établissements. Dans la plupart des cas, le pouvoir de passer des marchés pour des biens et services d'une valeur pouvant aller jusqu'à 5 000 $ et pour les commandes subséquentes à un accord d'offre permanente est délégué aux responsables des achats de l'organisme. L'autorité contractante fonctionnelle de l'organisme attribue la plupart des contrats d'une valeur supérieure à 5 000 $ et, en outre, offre des conseils, des directives et de la formation aux gestionnaires sur les politiques et les procédures. Cette façon de faire va dans le sens de l'objectif de l'organisme qui consiste à mettre les délégations nécessaires pour permettre aux gestionnaires d'offrir des services et des programmes de qualité à nos clients, et ce, dans un délai raisonnable. Toutes les demandes importantes de contrat sont examinées par un comité national ou régional d'examen des marchés (CEM). Les CEM sont notre mécanisme de contestation et de prise de décision en ce qui concerne nos processus de passation des marchés. Le rôle et l'importance des CEM et de la passation des marchés en général ont été renforcés au cours de la dernière année par l'uniformisation, dans l'ensemble du Service, des personnes désignées pour présider chaque CEM de même que par l'examen et la simplification des rapports hiérarchiques en matière de gouvernance de la passation des marchés au sein du Service.

APPROVISIONNEMENTS ET CONTRATS (2004-2005)	
Ministère / Organisme : Service correctionnel du Canada	
Points à aborder	Contribution de l'organisme
3. Progrès et nouvelles initiatives favorisant l'efficacité et l'efficience des pratiques relatives à l'approvisionnement.	L'organisme continue d'utiliser les outils élaborés par les Services de contrats et de gestion du matériel pour surveiller et accroître la visibilité des activités de passation de marchés et mettre en évidence le recours à de bonnes pratiques en matière de passation de marchés. En voici quelques exemples : Élaboration de nouvelles pratiques et procédures pour les « Aînés » et les « aumôniers », y compris de nouveaux modèles nationaux de contrats pour ces types de services. Amélioration continue et utilisation de clauses contractuelles types, y compris celles qui ont été créées récemment pour tenir compte de la *Patriot Act* des États-Unis.
4. Principales réalisations	Dans le cadre de l'initiative de divulgation proactive des contrats du Conseil du Trésor, l'organisme a affiché sur le site Web du SCC plus de 2 000 contrats d'une valeur de plus de 10 000 $ accordés au cours du présent exercice. L'organisme a terminé l'élaboration d'un cours de formation d'une journée qui donne une vue d'ensemble de l'approvisionnement et de la passation de contrats à l'intention des gestionnaires de budget et des adjoints administratifs du SCC. Nous avons l'intention de faire la promotion de ce cours et d'un cours de deux jours sur les finances afin qu'ils deviennent la norme pour le SCC. L'organisme a normalisé les procédures relatives à la passation de contrats de services dans l'ensemble des régions et a incorporé les données liées aux contrats de services à notre Système intégré de gestion des finances et du matériel (SIGFM). L'organisme et d'autres membres du groupe d'usagers « Oracle » ont élaboré une solution pour les cartes d'achat afin que les achats effectués à l'aide de ces cartes et les détails relatifs à ceux-ci soient consignés dans le SIGFM. Cette nouvelle initiative devrait être mise en œuvre à l'automne 2005. Afin de renforcer son mandat qui consiste à appuyer CORCAN, un organisme de service spécial qui fournit des emplois aux détenus sous responsabilité fédérale, l'organisme travaille actuellement à l'élaboration d'offres permanentes obligatoires qui seront utilisées par le personnel du SCC pour acheter des articles de catégories précises produits par CORCAN.

Gestion du matériel (2004-2005)	
Ministère / Organisme : Service correctionnel du Canada	
Points à aborder	**Contribution de l'organisme**
1. Aperçu de la façon dont l'organisme gère ses biens mobiliers.	L'organisme fonctionne dans un environnement décentralisé; il y a des employés à l'administration centrale, de même que dans les bureaux des régions et des établissements. L'organisme a recours à un SIGFM sur la plate-forme Oracle, qui comprend un module sur immobilisations.
2. Inventaire, cycle de vie et coûts des biens mobiliers.	Le module sur les immobilisations définit les biens mobiliers du SCC aux fins de la détention dans le cas des biens d'une valeur pouvant aller jusqu'à 10 000 $ et les biens amortissables, et établit le cycle de vie prévu de tous les biens individuels d'une valeur égale ou supérieure à ce montant. Le cycle de vie est fondé sur les normes du Conseil du Trésor pour la gestion du cycle de vie.
3. Progrès et nouvelles initiatives favorisant l'efficacité et l'efficience des pratiques relatives à la gestion des biens.	En parallèle avec le SIGFM, l'organisme travaille à l'élaboration d'un système de gestion du cycle de vie des biens plus approfondi pour le matériel informatique du SCC. Cette nouvelle initiative fournira au personnel de la TI des renseignements nécessaires à la gestion du cycle de vie des produits informatiques, mais qui ne sont pas consignés dans le SIGFM.

Tableau financier 20 – Diversification des modes de prestation de services

Le tableau suivant nous démontre les nouvelles Accord d'échange de services ainsi que celles qui ont été

Accords fédéraux-provinciaux/territoriaux (FPT)			
Province / territoire	**Accord**	**Description**	**État**
Nouveau-Brunswick	AES*	La nouvelle Entente sur la coordination des services correctionnels (ECSC) s'appuie sur l'AES original de 1998.	Signé en mars 2004. Prend fin en mars 2009.
Québec	AES	Cet accord remplace les trois AES précédents conclus avec la province. Il régit le transfèrement et la détention temporaire (DT) réciproques des délinquants sous responsabilité fédérale et provinciale.	Signé en mars 2004. Pas de date limite.

Accords fédéraux-provinciaux/territoriaux (FPT)			
Province / territoire	Accord	Description	État
Saskatchewan	AES	Cet accord régit le transfèrement et le transport des délinquants.	Prolongé jusqu'en mars 2004. Prend fin en mars 2011.
Colombie-Britannique	AES	Cet accord regroupe les deux AES précédents conclus pour les délinquants et les délinquantes. Il régit le transfèrement, la DT, le transport des délinquants et la prestation de services correctionnels réciproques aux délinquants sous responsabilité fédérale et provinciale.	Signé en septembre 2004. Prend fin en septembre 2009.
Alberta	AES	Des négociations sont en cours pour mettre la dernière main à un nouvel AES avant le mois de mars 2006 pour régir le transfèrement, la DT et le transport des délinquants.	Prolongé jusqu'en mars 2005. Prend fin en mars 2006.
Nunavut	AES	Cet accord devrait être prolongé pour une autre période de deux ans, de mars 2006 à mars 2008, conformément aux modalités en vigueur.	Prolongé jusqu'en mars 2005. Prend fin en mars 2006.
Territoires du Nord-Ouest	ACR**	L'ACR assure la transmission de documents judiciaires des Territoires au SCC.	Conclu en mars 2005. Pas de date limite.

* Accord d'échange de services

** Accord sur la communication de renseignements

Le SCC établit des contrats avec des organismes non gouvernementaux (ONG) pour offrir des services résidentiels aux délinquants mis en liberté sous condition dans la collectivité dans quelque 200 établissements différents. Le tableau présenté ci-après fait état des nouveaux établissements résidentiels communautaires avec lesquels le SCC a conclu des ententes en 2004/05.

Établissements résidentiels communautaires			
Nom	État	Date de début	Responsable
Atira Society – Établissement résidentiel communautaire pour délinquantes	Signé	Du mois de mai 2004 au 15 juin 2004 Du 16 juin 2004 au mois de mars 2005	Région du Pacifique
Partners in Hope – Établissement résidentiel communautaire pour délinquantes	Signé	Du mois d'avril 2004 au mois de mars 2005	Région du Pacifique
Path to Freedom -	Signé	Du mois d'août 2004 au mois de mars 2005	Région du Pacifique
Villa Cathay Home Care Society – Établissement pour délinquantes âgées	Signé	Du mois de septembre 2004 au mois de mars 2005	Région du Pacifique
Valley Recovery and Support Association – Peardonville House	Signé	Du mois de novembre 2004 au mois de mars 2006	Région du Pacifique

Le tableau suivant fait état des nouveaux accords conclus aux termes de l'article 81 en 2004-2005.

Article 81			
Nom de l'initiative	Situation actuelle	Date de début	Responsable
PAGC district de la Saskatchewan	Nouvel accord	Avril 2004	Secteur des opérations et des programmes correctionnels, Administration centrale

Article 81			
Nom de l'initiative	Situation actuelle	Date de début	Responsable
Stan Daniels	Nouvel accord	Mai 2001	Secteur des opérations et des programmes correctionnels, Administration centrale
George Gordon	Accord renouvelé	Juillet 2002	Secteur des opérations et des programmes correctionnels, Administration centrale
Pavillon de ressourcement Ochi-chakkosipi	Nouvel accord	Février 2005	Secteur des opérations et des programmes correctionnels, Administration centrale

Tableau financier 22 – Initiatives horizontales

Le SCC participe activement à de nombreuses initiatives horizontales, mais il n'en dirige aucune.

Tableau financier 23 – Politiques sur les voyages

Le Service correctionnel du Canada respecte la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités établies par le SCT. De plus amples renseignements sur les frais de voyage et d'accueil du SCC (divulgation proactive) sont présentés à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/travel/travel_f.shtml.

SECTION 4 AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

4.1 Recherche[52]

SR-4	Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté, aperçu statistique (avril 2004)
	FORUM, Recherche sur l'actualité correctionnelle, vol. 16, n° 1, délinquantes
R-161	Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC
R-157	Établissements résidentiels communautaires au Canada : Un profil descriptif des résidents et des établissements
R-156	Évaluation des besoins des délinquantes autochtones sous responsabilité fédérale
R-155	Besoins en matière de programmes et de services des délinquants métis incarcérés dans les établissements fédéraux de la Saskatchewan
R-154	Profil et analyse des délinquants membres d'un gang dans la population carcérale fédérale
R-153	Le programme Tupiq pour les délinquants sexuels inuits : étude préliminaire
R-152	Modifier les attitudes antisociales des délinquants du sexe masculin sous responsabilité fédérale en liberté sous condition : Analyse préliminaire du programme communautaire Contrepoint
R-151	Les unités de soutien intensif (USI) pour les délinquants toxicomanes ou alcooliques sous responsabilité fédérale
R-150	Étude de la documentation sur l'intelligence émotionnelle et ses conséquences en milieu correctionnel
R-149	Le contrôle au hasard d'échantillons d'urine comme moyen de combattre la consommation de drogues en milieu carcéral : un examen des enjeux
R-148	Examen des besoins en matière de programmes des délinquants métis dans les établissements correctionnels fédéraux au Manitoba
R-147	Les Comités consultatifs de citoyens au Canada
R-146	La recrue en milieu carcéral : introduction à la recherche
R-145	Évaluation préliminaire de la thérapie comportementale dialectique offerte aux délinquantes dans les unités de garde en milieu de vie structuré
R-144	Profil de délinquants sous responsabilité fédérale, membres de minorités visibles, incarcérés et sous surveillance dans la collectivité
R-143	Prises d'otages impliquant des détenues : profil et enquête exploratoire
R-142	Les besoins des délinquants inuits incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux
B-34	Délinquants condamnés pour un homicide, une infraction sexuelle, un vol qualifié ou une infraction liée à la drogue dans le système correctionnel fédéral : Revue de fin d'année 2004

[52] Les rapports de recherche publiés par le SCC sont disponibles à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca/text/research_f.shtml

4.2 Enquêtes sur les incidents

Le Service a adopté un processus d'enquête qui comporte des enquêtes nationales et locales pour rendre compte des incidents et des questions qui touchent ses activités. Les enquêtes sur les décès de détenus ou sur les personnes ayant été grièvement blessées sont effectuées à l'échelle nationale ou locale en vertu de l'article 19 de la LSCMLC; 79 enquêtes ont été menées au cours de l'exercice 2004/05. Le commissaire du SCC peut aussi ordonner la tenue d'une enquête aux termes de l'article 20 de la LSCMLC pour rendre compte des incidents graves ayant trait aux activités du Service. Outre les enquêtes effectuées en vertu des articles 19 et 20 de la LSCMLC, le directeur général, Enquêtes sur les incidents, et les responsables des unités opérationnelles peuvent aussi mener des enquêtes en vertu de la Directive du commissaire 041, Rapport sur les incidents, pour rendre compte des incidents et des questions qui touchent les activités du Service.

Au cours de l'exercice 2004/05, le Service a mené 108 enquêtes nationales, dont les 52 sur les 79 menées en vertu de l'article 19. Au total, 72 enquêtes portaient sur les incidents survenus en établissement et 36 sur des incidents survenus dans la collectivité, comme le montre le tableau suivant.

Enquêtes sur des incidents survenus en établissement

Type d'incident	Nombre
Mort naturelle	26
Voies de fait sur un détenu	9
Suicide d'un détenu	9
Évasion	6
Évasion – PSAE	4
Meurtre d'un détenu	3
Mort par surdose	2
Prise d'otage	2
Recours à la force	2
Voies de fait sur un employé	1
Tentative d'évasion	1
Mort par surdose soupçonnée	1
Décès de cause inconnue	1
Évasion – Placement à l'extérieur	1
Bagarre entre détenus	1
Divulgation de renseignements personnels	1
Automutilation	1
Suicide d'un détenu	1
Total	**72**

Enquêtes sur des incidents survenus dans la collectivité

Type d'incident	Nombre
Suicide d'un détenu	10
Meurtre	4
Vol qualifié	3
Tentative de meurtre	2
Mort naturelle	2
Vol qualifié	2
Voies de fait graves (2 chefs)	1
Agression, séquestration et tentative de meurtre	1
Mort par surdose	1
Prise d'otage et vol qualifié	1
Meurtre et tentative de meurtre	1
Meurtre et agression sexuelle	1
Meurtre d'un employé	1
Meurtre (2 chefs d'accusation)	1
Mort dans une poursuite à grande vitesse	1
Possession d'arme	1
Vol qualifié et enlèvement	1
Agression sexuelle	1
Mort par surdose soupçonnée	1
Total	**36**

4.3 Glossaire

Accord conclu aux termes de l'article 81

Accord conclu avec une collectivité autochtone aux fins de la prestation de services correctionnels destinés aux délinquants autochtones. Ces accords permettent au SCC, avec le consentement du délinquant et de la collectivité autochtone, de confier la garde et la surveillance d'un délinquant à une collectivité autochtone.

Autochtone

Membre d'une Première nation, Inuit ou Métis.

Centre correctionnel communautaire (CCC)

Les centres correctionnels communautaires (CCC) hébergent principalement des détenus en semi-liberté et sont désignés établissements à sécurité minimale. Le directeur, les agents de libération conditionnelle et le personnel de soutien y travaillent en équipe, souvent en coopération avec des partenaires communautaires, à surveiller les délinquants et à leur offrir des programmes, les préparant ainsi à la libération conditionnelle totale.

Cercle de soutien et de responsabilité

Les cercles de soutien et de responsabilité (CSR) sont des groupes surtout confessionnels composés de bénévoles de la collectivité soutenus par des professionnels. Ils ont pour tâche d'aider les délinquants qui ont été condamnés pour une infraction sexuelle et maintenus en incarcération jusqu'à l'expiration de leur mandat à réintégrer la société. L'objectif de ces groupes est d'améliorer la sécurité publique dans les cas où le délinquant constitue un risque élevé.

Classement des détenus selon le niveau de sécurité

Tous les délinquants font l'objet d'une évaluation initiale au moment de leur admission et à des intervalles réguliers pendant toute la durée de leur peine; ils reçoivent la cote de sécurité maximale, moyenne ou minimale et ils sont habituellement incarcérés dans un établissement ayant un niveau de sécurité correspondant.

Collectivité autochtone

Nation autochtone, conseil tribal, bande, collectivité, organisation ou autre groupe dont la majorité des dirigeants sont autochtones.

CORCAN

Organisme de service spécial (OSS) dont l'effectif est composé de délinquants sous responsabilité fédérale, qui ont ainsi l'occasion d'apprendre les compétences et les pratiques professionnelles nécessaires pour soutenir la concurrence sur le marché du travail.

Date d'expiration du mandat (DEM)

Date à laquelle la peine imposée par le tribunal prend officiellement fin.

Détecteur ionique

Le détecteur à ions est un appareil électronique qui détecte les quantités résiduelles de certaines drogues sur les vêtements ou objets personnels tels que l'argent ou les cartes de crédit.

Double occupation

Placement de deux délinquants dans une cellule conçue pour un seul.

Établissements à sécurité maximale

Les établissements à sécurité maximale abritent les délinquants qui présentent un risque grave pour le personnel, pour les autres détenus et pour la collectivité. Le périmètre de ces établissements est bien défini, très sûr et hautement contrôlé. Les déplacements et les possibilités d'association des détenus sont soumis à des règles rigoureuses et à une surveillance directe.

Établissements à sécurité moyenne

Les établissements à sécurité moyenne accueillent les délinquants qui présentent un risque pour la sécurité du public. Le périmètre de ces établissements est bien défini, protégé et contrôlé. Les déplacements et les possibilités d'association des détenus sont soumis à des règles et à une surveillance générale.

Établissements à sécurité minimale

Les établissements à sécurité minimale sont destinés aux délinquants présentant un risque limité pour la sécurité du public. Le périmètre de ces établissements est défini, mais il n'est pas directement contrôlé. Les déplacements et les possibilités d'association des détenus à l'intérieur de l'établissement sont soumis à une surveillance minimale.

Établissements multisécuritaires

Établissements qui abritent des délinquants de cotes de sécurité différentes dans des zones de sécurité distinctes.

Établissement résidentiel communautaire (ERC)

Installations où des délinquants sous responsabilité fédérale sont hébergés dans la collectivité en vertu d'un accord conclu avec un organisme externe.

Isolement préventif

Mesure visant à isoler un détenu pour l'empêcher d'entretenir des rapports avec les autres détenus dans le but d'assurer le maintien de l'ordre dans l'établissement. Un détenu peut faire l'objet d'un isolement non sollicité ou d'un isolement sollicité.

Méthadone

La méthadone est un produit synthétique toxicomanogène et à effet prolongé, qui bloque les effets euphorisants de l'héroïne. Selon de nombreuses études scientifiques, la méthadone réduit les effets négatifs liés à la dépendance à l'héroïne sur les plans physique, psychologique, social et criminel. Elle ne peut être prescrite que par un médecin qualifié.

Mise en liberté sous condition

La mise en liberté sous condition aide les délinquants à réintégrer la société de façon graduelle en leur permettant de finir de purger leur peine sous surveillance dans la collectivité.

- Permission de sortir (PS)

  Une permission de sortir peut être accordée au délinquant pour des raisons médicales, administratives, en vue d'un service à la collectivité ou du perfectionnement personnel lié à la réadaptation, ou pour lui permettre d'établir ou d'entretenir des rapports familiaux.

  Une permission de sortir avec escorte (PSAE) peut être accordée à n'importe quel moment de la durée de la peine.

  Une permission de sortir sans escorte (PSSE) peut être accordée à un délinquant qui a purgé un sixième de sa peine ou, si cette période est supérieure, six mois.

- Placement à l'extérieur (PE)

  Un placement à l'extérieur permet à un délinquant à sécurité minimale ou moyenne et ne présentant pas un risque inacceptable pour la société, de travailler, moyennant rémunération ou à titre bénévole, dans la collectivité, sous surveillance.

- Semi-liberté (SL)

  La semi-liberté permet au délinquant de participer à des activités dans la collectivité afin de se préparer à la libération conditionnelle totale ou à la libération d'office.

- Libération conditionnelle totale (LCT)

  Les détenus sont normalement admissibles à la libération conditionnelle totale, accordée par la CNLC, après avoir purgé un tiers de leur peine jusqu'à concurrence de sept ans.

- Libération d'office (LO)

  Suivant la Loi, la plupart des délinquants purgeant une peine d'emprisonnement d'une durée déterminée à qui la libération conditionnelle n'a pas été accordée, ou dont la libération a été révoquée, doivent être libérés d'office après avoir purgé les deux tiers de leur peine.

Pavillon de ressourcement
Ces types d'installations peuvent être situées ou non dans les réserves des Premières nations. Il existe deux types distincts de pavillon de ressourcement pour les délinquants sous la garde ou la surveillance du SCC.
Un pavillon de ressourcement établi aux termes de l'article 81 est une unité correctionnelle communautaire autochtone située dans une collectivité ayant conclu un accord avec le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada aux fins de la prestation de services de garde et de surveillance de délinquants autochtones et non autochtones. Le deuxième type est un établissement situé sur les terres du SCC et administré par le Service avec l'aide de membres d'une collectivité autochtone.

Programmes correctionnels
Les programmes correctionnels sont conçus afin d'améliorer le niveau des connaissances et des compétences chez les délinquants, et d'accroître ainsi leurs chances de réussir la réinsertion sociale après la mise en liberté.

Révocation
Si un libéré conditionnel ne respecte pas les conditions de sa mise en liberté ou est accusé d'une infraction criminelle, sa liberté sous condition (semi-liberté, liberté conditionnelle totale) est suspendue et le délinquant est réincarcéré. La Commission nationale des libérations conditionnelles tient ensuite une audience formelle où elle examine le cas en vue de décider s'il faut révoquer la liberté sous condition et maintenir le délinquant en incarcération. Sinon, la mise en liberté sous condition est rétablie.

Système de gestion des délinquants (SGD)
Principale base de données informatisée utilisée par le Service pour conserver les renseignements relatifs aux délinquants.

Venez nous voir sur le Web

à www.csc-scc.gc.ca